









Défis et priorités pour la paix au Kasaï et Kasaï Central

Rapport des consultations menées par Interpeace et ses partenaires sur les territoires de Dibaya, Kamako, Kamonia, Mweka et Tshikapa

Octobre 2020



Financé par l'Union européenne



Défis et priorités pour la paix au Kasaï et Kasaï Central

Rapport des consultations menées par Interpeace et ses partenaires sur les territoires de Dibaya, Kamako, Kamonia, Mweka et Tshikapa

Octobre 2020

Ce document est le rapport d'une recherche-action-participative menée entre octobre 2019 et août 2020 en République démocratique du Congo dans les provinces du Kasaï et Kasaï central, par Interpeace et ses trois organisations partenaires : Action pour la Paix et la Concorde (APC), Commission Diocésaine Justice et Paix (CDJP) et Travail et Droits de l'Homme (TDH). Les consultations ont été conduites auprès de 426 citoyens sur les facteurs à l'origine des violences, les capacités de résilience pour y faire face et les priorités pour la paix et la sécurité dans la région. Le rapport s'appuie également sur les résultats d'une enquête quantitative menée auprès de 848 citoyens sur l'état des conflits, la situation socioéconomique, et les niveaux de sécurité, traumatisme, et de confiance dans les provinces du Kasaï et du Kasaï central.

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité d'Interpeace et de ses partenaires et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Photo de couverture : copyright APC. Tous droits réservés.

ISBN 978-9966-1666-4-7

Copyright: © Interpeace. Tous droits réservés.

Date de publication: Octobre 2020

Les polices typographiques utilisées dans ce rapport sont Suisse International, Suisse Works et Suisse Neue, par Swiss Typefaces qui sponsorise généreusement Interpeace.

www.swisstypefaces.com

Quai Perdonnet 19 1800 Vevey Switzerland

La reproduction de courts extraits de ce rapport est autorisée sans autorisation écrite formelle, à condition que la source originale soit correctement référencée, incluant le titre du rapport, l'auteur et l'année de publication. L'autorisation d'utiliser des parties de ce rapport, en entier ou en partie, peut être accordée par écrit. En aucun cas le contenu ne peut être altéré ou modifié, incluant les légendes et citations. Ceci est une publication d'Interpeace et ses partenaires dans le programme mis en œuvre au Kasaï et au Kasaï central. Les publications de ces dernières ne reflètent pas spécifiquement un intérêt national, régional ou politique. Les opinions exprimées dans cette publication ne représentent pas nécessairement les vues de d'Interpeace et ses partenaires. Pour des autorisations ou information complémentaires, merci de contacter info@interpeace.org. La responsabilité des informations et points de vue exprimés dans ce dernier incombe entièrement aux personnes consultées et aux auteurs.

Équipe de recherche et publication

Rédacteurs principaux : Margaux Pimond (Interpeace) **Chercheurs Principaux** Alfred Bolito (Interpeace), Abiosseh Davis (Interpeace) Quantitatifs: Conception graphique: Estuardo Choc (Interpeace) Equipe de rédaction Alfred Bolito (Interpeace), Fortunat Lumu Tshimanga (par ordre alphabétique): (CDJP), Sage Mulinda (Interpeace), Franck Mushobekwa Makelele (APC), Kloé Tricot O'Farrell (Interpeace), Anaclet Tshimbalanga (TDH)

Contributeurs (par ordre alphabétique)

Pacifique Borauzima Buluhukiro, Renée Larivière, Anna Squier
Deogratias Buuma Bitalya Wa Namira, Patience Kamuteire Heritier, Christelle Kanyeba Kamangala, Japhet Khenda Munganga, Jean Claude Mirindi Ganywamulume, Janderson Nyembue Nyembue
Simon Mpanda, Anaclet Muyaya
Robert Bilenga, Aaron Tshipamba
Emmanuel Musongora Syasaka, Grégoire Ngalamulume



Action pour la Paix et la Concorde (APC)

Bukavu, Province du Sud-Kivu, République démocratique du Congo

Téléphone: +243 997 622 339 / +243 812 220 172 E-mail: apcsbl@gmail.com / deobuuma@apcasbl.org



Commission Diocésaine Justice et Paix Kananga

Kananga, Province du Kasaï-central, République démocratique du Congo

Téléphone: +243 998 329 048 E-mail: lumuwacim@gmail.com



Interpeace

Goma, Province du Nord-Kivu, République démocratique du Congo

Téléphone: +243 973 212 243

E-mail: buluhukiro@interpeace.org



Travail et Droits de l'Homme

Kananga, Province du Kasaï-central, République démocratique du Congo

Téléphone: +243 991 688 886

 $\hbox{E-mail: } tdh_ongdh_anaclettshim@yahoo.com$

Table des matières

Pour parcourir ce document, cliquez sur n'importe quel titre de la table des matières. Pour revenir ici, cliquez sur un numéro de page

7	Sigles et Abreviations
11	Résumé
12	Résultats clés
13	Recommandations
16	Obstacles et opportunités pour la paix au Kasaï et Kasaï central
18	Recommandations pour une paix durable au Kasaï et Kasaï central
21	Introduction
21	1. Contexte et objectifs de l'étude
24	2. Approche méthodologique
31	Presentation du Contexte Kasaïen
31	1. Aperçu politique, social et économique
32	2. Revue des conflits historiques
39	Résultats de l'étude
39	1. Facteurs clés à l'origine des conflits
51	2. Conséquences des conflits et obstacles à la paix
63	3. Niveaux de collaboration entre les différents acteurs
69	4. Mécanismes et capacités de résilience communautaire aux conflits
80	5. Priorités pour la paix, la sécurité et le développement
91	Analyse des résultats de la recherche
97	Recommandations
97	Recommandation 1: Renforcer les initiatives d'éducation à la paix pour sensibiliser les individus aux valeurs de tolérance et encourager l'utilisation du dialogue comme moyen de résoudre les conflits.
98	Recommandation 2 : Faciliter le dialogue entre chefs coutumiers, communautés, autorités et forces de sécurité pour renforcer la gouvernance locale, prévenir les conflits et favoriser la réconciliation.
99	Recommandation 3 : Mettre en place un programme multisectoriel pour la guérison des traumatismes et l'accompagnement des personnes affectées par les conséquences des conflits.
100	Recommandation 4 : Soutenir la démobilisation et réintégration communautaire des anciens miliciens pour réduire l'insécurité et favoriser une réconciliation durable au sein de la population.

- 101 Recommandation 5 : Appuyer des projets de développement sociointégrateurs pour améliorer les conditions de vie de la population de façon inclusive et favorable à la paix.
- 105 Conclusion
- 109 Références

Sigles et Abreviations

AFDL Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo

ANR Agence National des Renseignements **APC** Action pour la Paix et la Concorde

BAD Banque Africaine de Développement

BCNUDH Bureau Conjoint des Nations Unies pour les Droits de l'Homme **CCRCC** Commission Consultative de Règlement des Conflits Coutumiers

Commission Diocésaine Justice et Paix **CDJP**

CENI Commission Electorale Nationale Indépendante

CICR Comité international de la Croix-Rouge

DDR Démobilisation, Désarmement et Réinsertion

FARDC Forces Armées de la République Démocratique du Congo

FEC Fédération des Entreprise du Congo

FGD Focus Group Discussions (Discussions de groupe)

HIMO Haute Intensité de Main-d'œuvre

MONUSCO Mission des Nations Unies pour la Stabilisation de la RDC

Organisation Internationale OI

ONG Organisation Non Gouvernementale

ONU Organisation des Nations Unies OSC Organisation de la Société Civile

PNC Police Nationale Congolaise

PNUD Programme des Nations Unies pour le Développement

Recherche Action Participative **RAP**

RCD Rassemblement Congolais pour la Démocratie

République démocratique du Congo **RDC**

Travail et Droits de l'Homme **TDH**

UE Union européenne

Résumé

Résumé

es provinces du Kasaï et Kasaï central, situées au cœur de la République Démocratique **L**du Congo (RDC), ont été bouleversées entre 2016 et 2018 par un conflit d'une violence sans précédent. En quelques semaines, des heurts entre partisans d'un chef coutumier et les forces de l'ordre se sont mus en violences généralisées opposant communautés, chefs coutumiers, autorités et forces de l'ordre. Les violents affrontements ont entraîné la perte de milliers de vies humaines, des pillages, des destructions et le déplacement massif de populations dans la région et vers l'Angola voisin.

Au-delà de ses conséquences humanitaires, le conflit a exacerbé une crise de confiance profonde entre la population et les institutions étatiques d'une part, et entre différentes communautés d'autre part, avec une forte ethnicisation des combats dans la province du Kasaï. Partout dans la région, des villages ont été détruits, des voisins se sont affrontés, des enfants ont été enrôlés dans des groupes armés, et des civils ont subi les exactions de membres des forces de l'ordre et des milices. Si le conflit s'est apaisé depuis 2018 avec la démobilisation volontaire de nombreux miliciens et le retour progressif des réfugiés et déplacés internes, les blessures demeurent ouvertes et menacent aujourd'hui les efforts de réconciliation et de reconstruction menés dans la région.

En vue d'établir les conditions préalables au dialogue et prévenir la résurgence de nouveaux conflits, Interpeace et ses partenaires, les organisations Travail et Droits de l'Homme (TDH), Action pour la Paix et la Concorde (APC) et la Commission Diocésaine Justice et Paix (CDJP), engagent depuis 2019 les membres de différentes communautés, les autorités et les forces de sécurité dans la recherche et la mise en œuvre conjointe de solutions aux causes des conflits.

Ce document présente les résultats sommaires des consultations menées entre octobre et décembre 2019 auprès de 426 personnes dans les provinces du Kasaï et Kasaï central sur les facteurs à l'origine des violences, les capacités de résilience pour y faire face et les priorités pour la paix et la sécurité dans la région. Il s'appuie également sur les résultats d'une enquête quantitative menée auprès de 850 personnes sur l'état des conflits, la sécurité, les niveaux de traumatisme, la confiance et la situation socioéconomique sur les sites d'intervention.1

Consultations menées sur les territoires de Dibaya (au Kasaï central), Kamako, Kamonia, Tshikapa et Mweka (au Kasaï).

Résultats clés

Les consultations ont permis de dégager **4 facteurs clés à l'origine des conflits** au Kasaï et Kasaï central, et qui demeurent à ce jour au cœur des préoccupations locales :

- 1. L'instrumentalisation du pouvoir coutumier à des fins politiques. Avec un cadre juridique peu connu des familles régnantes et irrégulièrement appliqué par les autorités, le statut des chefs coutumiers et la gestion de leurs affaires font l'objet de tensions récurrentes. Certains chefs, en particulier au Kasaï central, déplorent que pour des motifs politiques leur fonction ne soit pas légalement reconnue par les autorités étatiques, ce qui favorise l'émergence de nouveaux prétendants au pouvoir et les conflits de succession dans leurs communautés.
- 2. Les rivalités ethniques et intercommunautaires. Dans la province du Kasaï, les communautés Luba, Tshokwe, Kete, Pende et Kuba sont en compétition pour l'accès de leurs groupes au pouvoir politique et économique, avec des ramifications remontant souvent jusqu'au niveau national. En 2016, des milices d'autodéfense à caractère ethnique se sont greffées sur ces luttes de positionnement et divisions préexistantes.
- 3. L'accès disputé au foncier et aux ressources naturelles. Au cœur des tensions politiques et communautaires réside souvent l'enjeu de la terre et de ses richesses, avec des litiges liés au contrôle des localités, parcelles, forêts, eaux et minerais. Ces disputes sont aggravées par la méconnaissance des lois encadrant l'accès au foncier et aux ressources naturelles, et par le manque d'accès à des recours judiciaires.
- **4.** La crise de confiance de la population envers l'Etat et ses institutions. Dans l'une des régions les plus pauvres de la RDC, la population fustige la faible présence des institutions étatiques et des investissements publics. A cette frustration s'ajoute une défiance vis-à-vis des élites politiques et des institutions de sécurité et de justice, dont l'intégrité et l'efficacité sont remises en question. Au Kasaï central, le mouvement armé Kamuina Nsapu s'est ainsi développé en demandant le départ du régime précédent, décrit comme responsable de la précarité extrême de la population.

A ces causes initiales, le conflit armé de 2016-2018 a ajouté de nouveaux défis qui constituent autant d'**obstacles à la paix** fragilement établie dans la région. Parmi eux :

- 1. La crise humanitaire et sanitaire qui a accompagné les violences et les déplacements massifs de population, réduisant l'accès à la nourriture, à l'eau potable, aux soins et à l'éducation jusqu'à aujourd'hui.
- 2. Le dérèglement économique causé par la destruction de nombreuses infrastructures, la hausse des prix des denrées alimentaires et le manque d'opportunités génératrices de revenus, aggravant la précarité des populations.
- **3.** Le risque sécuritaire posé par le maintien de certaines milices, l'absence de processus de DDR et le manque d'opportunités sociales et économiques pour favoriser la réintégration durable des anciens miliciens dans leurs communautés.

- 4. Le niveau élevé de traumatisme au sein de la population, la majorité des habitants ayant été témoin ou victime de déplacements, vols, agressions physiques et sexuelles. L'impact traumatique de ces violences sur le bien-être des individus risque d'affecter leurs capacités individuelles et collectives à s'engager dans des initiatives de réconciliation et de développement économique.
- 5. Le manque de collaboration au sein et entre communautés qui coexistaient avant le conflit, manifesté par des actes de stigmatisation, des séparations de couples issus de groupes éthiques différents, des règlements de compte et une diminution des échanges sociaux et commerciaux.
- 6. La crise de confiance de la population dans les forces de l'ordre, alimentée par le souvenir des exactions commises par certains membres de la police et de l'armée pendant le conflit, et la persistance d'actes abusifs et d'extorsion (appelés 'tracasseries') pratiqués auprès des populations.

Face à ces défis, les consultations ont souligné l'importance des pratiques traditionnelles de résolution des conflits facilitées par les chefs coutumiers, et des initiatives menées par l'Etat, la société civile et les acteurs internationaux depuis 2017 pour mettre fin aux violences et promouvoir la réconciliation. Le rôle positif que ces acteurs peuvent jouer, conjugué à l'amélioration de la sécurité et la promotion d'une politique de réconciliation par le Gouvernement, constituent des opportunités à saisir et à soutenir pour renforcer la paix et le développement dans la région.

Recommandations

Les priorités pour la paix et le développement identifiées au Kasaï et Kasaï central ont permis de dégager 5 recommandations clés, appuyées par les résultats de l'enquête quantitative.

Recommandation 1: Renforcer les initiatives d'éducation à la paix pour sensibiliser les individus aux valeurs de tolérance et encourager l'utilisation du dialogue comme moyen de résoudre les conflits

- Renforcer les programmes éducatifs et communautaires d'éducation à la paix et à la communication non-violente à destination des jeunes, des autorités et des forces de sécurité.
- Organiser des campagnes de sensibilisation, de dissémination et de dialogue autour de messages de paix et récits de changement.

Recommandation 2: Faciliter le dialogue entre chefs coutumiers, communautés, autorités et forces de sécurité pour renforcer la gouvernance locale, prévenir les conflits et favoriser la réconciliation

• Renforcer les initiatives traditionnelles et institutionnelles de dialogue, prévention et gestion des conflits qui incluent les communautés, les autorités et les forces de sécurité.

- Renforcer les capacités des acteurs de sécurité, de justice et des autorités en gouvernance inclusive, en sensibilité au conflit et au genre, et au respect des droits humains.
- Mener une campagne d'information et de dialogue autour des lois portant sur le statut des chefs coutumiers, la décentralisation, l'accès au foncier et aux ressources naturelles.

Recommandation 3: Mettre en place un programme multisectoriel pour la guérison des traumatismes et l'accompagnement des personnes affectées par les conséquences des conflits

- Créer et/ou appuyer des cadres inclusifs de prise en charge médicale, psychosociale et économique des personnes ayant vécu des expériences traumatiques liées aux conflits.
- Mener une campagne de diffusion, d'information et de témoignages sur la question du traumatisme, des ressources et traitements existants.

Recommandation 4: Soutenir la démobilisation et réintégration communautaire des anciens miliciens pour réduire l'insécurité et favoriser une réconciliation durable au sein de la population

- Mettre en place une stratégie inclusive de démobilisation, réintégration et réconciliation intégrée aux priorités locales et nationales de paix, de sécurité, de développement et de justice.
- Mener des actions de communication, sensibilisation et dialogue communautaire pour préparer et accompagner la réintégration des anciens miliciens et répondre aux craintes et attentes des populations.
- Mettre en place et appuyer des activités sociales, éducatives, culturelles, économiques qui favorisent la réintégration des ex-miliciens et bénéficient à l'ensemble de leurs communautés.
- Appuyer la mise en place de mécanismes de justice transitionnelle, en assurant la création de liens entre les futures commissions de vérité et réconciliation et les stratégies de réintégration communautaires.

Recommandation 5: Appuyer des projets de développement sociointégrateurs pour améliorer les conditions de vie de la population de façon inclusive et favorable à la paix

Initier et/ou appuyer des programmes de reconstruction et de développement qui contribuent à réduire les conflits et favorisent la cohésion sociale.

RÉPUBLIQUE SOUDAN DU SUD CENTRAFRICAINE Nord-Ubangi Bas-Uele Haut-Uele Sud-Ubangi Mongala Ituri Tshopo Équateur **CONGO** Nord-**GABON** Tshuapa Kivu RWANDA Mai-Ndombe Sud-Kivu Sankuru Maniema Kinshasa Kwilu Kasaï TANZANIE Kongo-Central Lomami Kasaï-Oriental Tanganyika Kasaï-Kwango Central Haut-Lomami Haut-**ANGOLA** Katanga Lualaba ZAMBIE République démocratique du Congo Provinces constituant la région du Kasaï Autres provinces ⁵⁰⁰ kilomètres

Figure 1: République démocratique du Congo, région du Kasaï

© Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), Mai 2018 ²

Lien en ligne : https://www.unicef.org/french/publications/index_102863.html

UNICEF (2018), « Kasaï : Les enfants, premières victimes de la crise. Faire face aux ravages du conflit en République démocratique du Congo ».

Obstacles et opportunités pour la paix au Kasaï et Kasaï central

En 2016 et 2017, l'espace Kasaï a connu un conflit violent parti d'une dispute entre un chef coutumier, le gouvernement et les forces armées.

- Au moins 5,000 morts
- 1.4M de personnes déplacées
- 600 écoles et centres de santé détruits

Aujourd'hui la majorité des combats ont cessé, mais la paix reste menacée oar 5 défis majeurs.



Pauvreté

Forte inflation des prix des denrées alimentaires

90% des sondés déclarent ne pas avoir eu de travail rémunéré au cours du mois précédant l'enquête*

Seulement 7% des sondés ont accès à l'eau courante chez eux, 2% à l'électricité*



Traumatisme

47% des sondés ont été témoins de meutres, vols ou tortures pendant le conflit*

4 personnes sur 10 au Kasaï central montrent des niveaux sévères de stress post-traumatique*

nombreux **acteurs** agissent déjà pour prévenir et résoudre les conflits.

- Chefs coutumiers
- Éducateurs
- Médias
- Acteurs religieux
- Groupes de femmes et de jeunes





Défiance envers l'État

72% des sondés jugent les politiciens responsables des conflits entre les populations*

75% des sondés se sentent en insécurité lorsqu'ils rencontrent un policier ou un militaire*





Tensions communautaires

23% des sondés ne font pas confiance aux autres groupes ethniques*

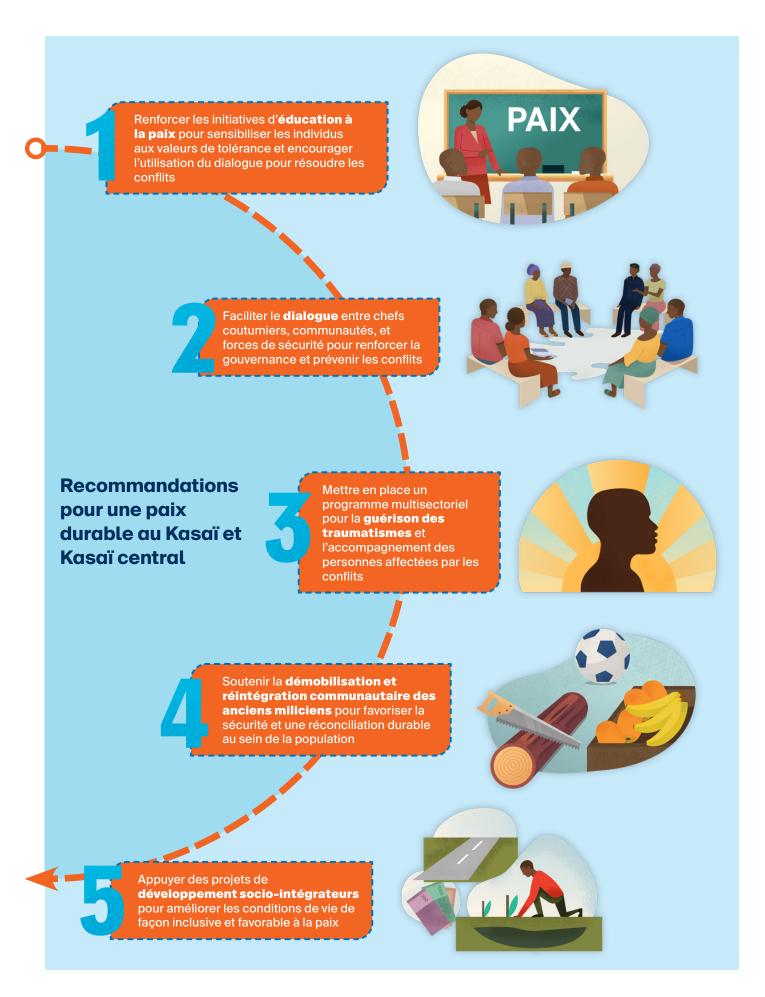
Compétition accrue pour l'accès au pouvoir politique et le contrôle des ressources économiques



Entre 5,000 et 10,000 enfants ont été impliqués dans les milices pendant le conflit, soit 60% des effectifs armés**

Aujourd'hui les ex-miliciens manquent d'accompagnement et de perspectives socio-économiques pour abandonner la violence et réintégrer leurs communautés

- Enquête menée par Interpeace auprès de 848 personnes au Kasaï et Kasaï central en octobre 2019
- UNICEF, mai 2018



Introduction

Introduction

1. Contexte et objectifs de l'étude

ituée au cœur de la République démocratique du Congo, la région de Kasaï, communément appelée Grand Kasaï ou espace Kasaï, est formée des cinq provinces administratives du Kasaï, Kasaï central, Kasaï oriental, Sankuru et Lomami.³

Longtemps épargné par les crises sécuritaires et humanitaires faisant rage dans le pays, le Grand Kasaï devient en août 2016 le théâtre d'une guerre civile qui déstabilise profondément les structures sociales et économiques locales. Partis d'un conflit opposant l'Etat et les forces de l'ordre à un chef coutumier du Kasaï central, le « Kamuina Nsapu »⁴ Jean-Prince Mpandi, sur la question de la reconnaissance de son statut, les combats se propagent à partir de 2017 à l'ensemble de la région. Dans la province du Kasaï, le conflit adopte un caractère ethnique avec la formation de milices d'autodéfense soutenues par des chefs coutumiers et responsables politiques. Entre septembre 2016 et juillet 2017, la violence extrême des combats fait près de 5,000 morts et cause une crise humanitaire sans précédent pour la région, avec le déplacement d'1.4 millions d'habitants, la destruction de nombreuses infrastructures de base (écoles, hôpitaux, marchés, bâtiments administratifs, églises) et une grave crise alimentaire.5

Depuis 2018, les violences liées aux combats armés ont diminué mais la cohabitation entre les communautés s'étant affrontées, les chefs coutumiers et les représentants de l'Etat demeure tendue et sujette à embrasement. La destruction de villages, l'enrôlement d'enfants et de jeunes dans les groupes armés, les violences physiques et sexuelles commises par des miliciens et membres des forces de l'ordre ont profondément bouleversé les relations avec l'Etat et entre les communautés qui cohabitaient autrefois paisiblement. Aux causes initiales du conflit se sont ainsi ajoutées de nouveaux défis qui, sans une coopération effective entre la population, les chefs coutumiers, les autorités et les forces de sécurité pour y répondre, menacent les efforts menés pour pacifier et redresser la région.

Pour pallier ces défis et aider à restaurer la confiance et la collaboration entre ces groupes, Interpeace et ses partenaires, les organisations Travail et Droits de l'Homme

Avant la division administrative issue par le gouvernement central en 2015, la région était formée de deux grandes provinces : le Kasaï-Occidental et le Kasaï-Oriental.

Titre traditionnel du chef de Bajila Kasanga, un groupement de plusieurs villages au Kasaï

UNICEF (2018), « Kasaï: Les enfants, premières victimes de la crise. Faire face aux ravages du conflit en République démocratique du Congo ». Lien en ligne : https://www.unicef.org/french/ publications/index_102863.html

(TDH), Commission Diocésaine Justice et Paix (CDJP) et Action pour la Paix et la Concorde (APC), mettent en œuvre depuis 2019 un programme de consolidation de la paix dans la région soutenu par l'Union européenne.

Au lendemain d'une guerre ayant profondément affecté le tissu économique et social kasaïen, l'action est axée d'une part sur l'identification par la population des causes des conflits et des solutions à mettre en place pour éviter qu'ils ne ressurgissent, et d'autre part sur la promotion du vivre-ensemble et l'enracinement du dialogue comme mécanisme inclusif de résolution et prévention des conflits.

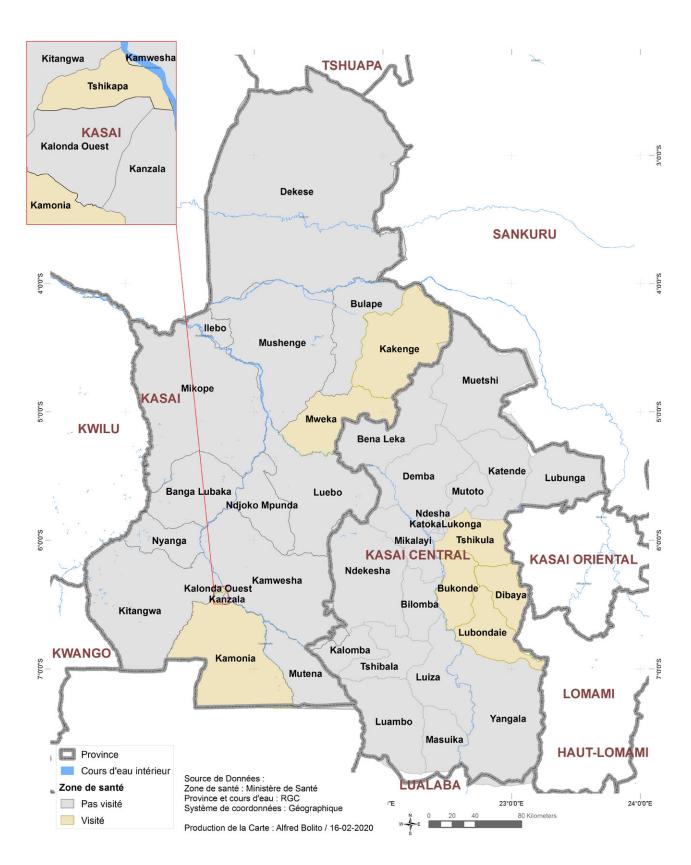
C'est dans ce contexte qu'Interpeace et ses partenaires ont mené une série d'entretiens et de consultations sur le territoire de Dibaya au Kasaï central, et les territoires de Kamonia, Mweka et Tshikapa au Kasaï entre novembre 2019 et mars 2020. Plus de 400 Kasaïens ont été consultés sur leurs perceptions : i) des facteurs clés à l'origine des conflits ; ii) des conséquences des conflits et obstacles à la paix ; iii) des niveaux de collaboration actuels entre communautés, autorités et forces de sécurité ; iv) des mécanismes et capacités de résilience existants pour faire face aux conflits; 6 et v) des priorités pour la paix et la sécurité dans leur région.

En complément des consultations, une enquête quantitative a été menée sur les mêmes territoires auprès de 848 ressortissants afin de mesurer leurs perceptions sur les niveaux de sécurité, traumatisme, résilience, confiance, participation civique, et les conditions socio-économiques dans leur région.

Ce rapport présente les résultats de cette étude, qui ont été restitués et validés entre mars et août 2020 par les communautés et autorités consultées au niveau local, provincial et national. Les priorités et recommandations identifiées ont vocation à informer et stimuler le développement par les communautés et les décideurs locaux, nationaux et internationaux d'actions concrètes et inclusives pour contribuer au retour d'une paix durable dans la région. Disséminées auprès de la population dans les mois qui suivront la publication du rapport, elles permettront également un suivi des engagements publics et le scrutin des autorités responsables de leur mise en œuvre.

Dans ce contexte, Interpeace entend par résilience la combinaison des facteurs permettant aux individus, communautés et sociétés de se prémunir contre un conflit violent et / ou de transformer les contextes pouvant y mener. Là où les modèles traditionnels de consolidation de la paix sont fondés sur l'analyse des conflits et une compréhension des sources de fragilité de la société et de l'Etat, une analyse axée sur la résilience se concentre avant tout sur les attributs et les capacités de réponse pour comprendre comment, où et pourquoi la paix progresse ou s'avère durable.

Figure 2: Cartographie des zones d'intervention dans les provinces du Kasaï et Kasaï central



© Interpeace, Novembre 2019

2. Approche méthodologique

Le processus de recherche a débuté en octobre 2019, en vue d'accroître la compréhension des défis et priorités pour la paix au Kasaï et au Kasaï central. Plus spécifiquement, les objectifs étaient de :

- 1. Identifier les causes profondes des conflits violents, les perceptions des acteurs impliqués, et les capacités existantes pour prévenir, s'adapter et transformer les conflits;
- 2. Créer les conditions pour générer un dialogue ouvert et sûr, favoriser le rapprochement et susciter une compréhension commune des défis et priorités pour la paix d'acteurs dont les points de vue peuvent diverger.

Deux approches ont été privilégiées par Interpeace, TDH, CDJP et APC: une approche qualitative (Recherche Action Participative) et une approche quantitative (enquête de base).

2.2 Approche Qualitative: Recherche Action Participative (RAP)

Afin de mieux comprendre l'expérience des populations au Kasaï et Kasaï Central, les équipes du projet ont recouru à la méthode de la Recherche Action Participative (RAP). Cette approche repose sur l'idée que les solutions aux défis auxquels les sociétés sont confrontées doivent être identifiées, décidées et détenues par ces dernières pour y apporter des remèdes efficaces et durables. La RAP suit deux phases séquentielles: les consultations (phase 1) et la validation (phase 2).

Dans la première phase, menée entre octobre et décembre 2019, Interpeace et ses partenaires ont conduit des entretiens individuels et des discussions de groupe, ou focus group discussions (FGD) au sein de la population autour des questions de recherche suivantes:

- Quels sont les facteurs et acteurs clés à l'origine des violences que l'espace Kasaï connait depuis 2016?
- Quelles sont les conséquences des conflits et leurs effets sur le vivre-ensemble au sein des groupes et des communautés?
- Quels sont les niveaux actuels de collaboration entre les différents acteurs impliqués dans les conflits (autorités coutumières, politiques, forces de sécurité, communautés)?

- Quels acteurs/capacités endogènes permettent une cohabitation au-delà des conséquences des conflits traversés?
- Quelles sont les actions à initier ou renforcer pour gérer et prévenir durablement les conflits, ainsi que les parties prenantes à ces actions?
- Quels aspects les acteurs externes (ONU, ONG, ...) peuvent-ils améliorer pour accroitre l'impact de leurs interventions dans l'espace Kasaï?

Ces questions ont été formulées sur la base d'entretiens préliminaires avec une sélection de représentants étatiques, traditionnels et de la société civile en août 2019 sur les zones d'intervention. Une fois la phase de consultations terminée, les informations récoltées ont été traitées, analysées, et les résultats préliminaires compilés dans un premier rapport.

Dans la deuxième phase, menée entre mars et août 2020, les résultats préliminaires ont été soumis à la validation des parties prenantes précédemment consultées. L'objectif de ces restitutions était de vérifier et affiner les analyses apportées et de construire un premier niveau de consensus autour des résultats de l'étude, notamment sur les dynamiques de conflictualité et les recommandations apportées. Ces sessions ont également offert un espace d'échange et de concertation apaisé et constructif à des groupes qui n'avaient pas eu l'opportunité de se parler lors des consultations.

Audiovisuel:

Lors des entretiens et des consultations, l'utilisation de l'outil audiovisuel, avec l'accord des participants, a permis d'assurer l'authenticité des propos rapportés et de capturer l'ambiance dans laquelle les discussions se sont déroulées. A l'étape de la validation des résultats, la projection d'extraits vidéo des consultations a permis de transmettre aux participants des éléments de communication non-verbale et des émotions difficiles à capturer dans le rapport écrit. En marquant les esprits et personnalisant les témoignages reçus, l'outil audiovisuel a aidé à ramener les débats analytiques à l'échelle humaine et à convaincre de la nécessité de trouver des solutions aux défis présentés.

Profil des enquêtés :

La recherche a été menée auprès de différentes couches et groupes de la population pour être aussi représentative que possible de la société kasaïenne. Parmi ces catégories figurent :

- Les jeunes et les femmes, qui ont été touchés de manière spécifique par le conflit et doivent être écoutées pour permettre une consolidation de la paix inclusive et durable.
- · Les acteurs et organisations de la société civile (ONG, éducateurs, religieux, associations) qui sont en première ligne pour analyser les

dynamiques locales et soutenir les efforts de réconciliation.

- Les autorités politico-administratives et coutumières, acteurs clés du conflit nécessaires à la mise en œuvre de mesures efficaces et durables qui répondent aux besoinx de la population.
- Les forces de sécurité (armée et police nationale), dont les exactions de certains membres pendant le conflit ont été critiquées par la population, doivent être inclus dans la recherche de solutions.

Echantillonnage qualitatif:

L'échantillonnage des entretiens individuels et des discussions de groupe (FGD) a été effectué de manière raisonnée (non aléatoire), en choisissant dans chaque zone des individus de 18 ans et plus disponibles pour participer aux échanges et répondant à des critères de représentativité de genre, d'âge et de fonction dans la société.

55 entretiens individuels ont été conduits dans les deux provinces (15 au Kasaï et 40 au Kasaï central). Les entretiens ont ciblé des représentants communautaires, politiques, religieux, sécuritaires et associatifs influents qui disposaient d'informations sur le conflit ou qui ne pouvaient pas s'exprimer librement en groupe.

Ces entretiens ont été complétés par 30 discussions de groupe (FGD): 21 au Kasaï et 9 au Kasaï Central. Pour assurer que les femmes se sentent à l'aise et en sécurité pour partager leurs opinions et leurs préoccupations, une attention particulière a été accordée à la mise en place de FGD composés uniquement de femmes et facilités par une femme. Cette stratégie leur a permis de partager en toute confiance leurs expériences, et de discuter spécifiquement des effets des conflits sur leur vie et celle de leur famille. Des groupes homogènes ont également été formés dans certaines communautés pour cibler les jeunes ou les forces de sécurité dont la parole pouvait autrement être contrainte.

426 personnes ont été consultées à travers les entretiens individuels et les discussions de groupe. Dans la province du Kasaï, ils ont été menés par APC à Tshikapa-ville, Kamako, Kamonia et à Kakenge. Dans la province du Kasaï Central, ils ont été réalisés par CDJP à Bunkonde, Tshimbulu, Dibaya et à Kamponde, et par TDH à Tshikula, Dibataie, et Kamuandu.

Figure 3: Effectifs des participants à la recherche qualitative

Zone				E	ffectif				
		- 30	ans	30 ans -	50 ans	+ 50	ans	Total	
		Н	F	н	F	н	F	Total	
Province du Kasaï	Entretiens	15	0	13	2	0	0	0	15
	FGD	21	32	58	59	25	41	57	272
Province du Kasaï	Entretiens	40	5	2	10	4	14	5	40
central	FGD	9	13	7	26	14	34	5	99
Total			50	80	97	43	89	67	426

2.2. Approche Quantitative: Enquête de base

En complément de la RAP, une enquête de base quantitative (baseline) a été menée en octobre et novembre 2019. En vue d'informer la mise en œuvre et le suivi du projet, l'enquête a évalué la perception de 848 personnes sur les niveaux de sécurité, de gestion des conflits, de traumatisme, de résilience psychologique, de confiance, de participation civique et des conditions socio-économiques dans les zones d'intervention.

L'étude a utilisé la méthode CAPI (Computer Assisted Personal Interview), qui consiste à utiliser un smartphone pour la collecte de données. La planification des entretiens a suivi les étapes suivantes :

- Conception du questionnaire d'enquête par l'équipe du projet sur la base d'entretiens préliminaires et d'une analyse du contexte menés par Interpeace, APC, TDH et CDJP;
- Introduction du questionnaire d'enquête, sous forme de masque de saisie, dans les smartphones des enquêteurs à partir du logiciel KoboToolbox;
- Administration du questionnaire à un nombre déterminé de ménages par enquêteur, avec un smartphone paramétré pour recevoir les réponses;
- Vérification et analyse des données transmises au niveau central.

Echantillonnage quantitatif:

es ménages ont été sélectionnés par les chefs d'équipe au moyen d'un sondage aléatoire simple (tirage au sort) selon la structure et la taille de chaque village et/ ou quartier divisés en sous-groupes (grappes). Au total, la récolte des données quantitatives a atteint 848 personnes interrogées pour les deux provinces, dont 424 (235 femmes, 189 hommes) au Kasaï et 424 (129 femmes, 295 hommes) au Kasaï central.

Figure 4: Echantillonnage des personnes sondées au Kasaï et Kasaï central

Kasaï

Zone de l'étude	Nombre d'individus	Echantillon
Kamonia	393 058	160
Mweka	158 988	66
Kakenge	164 521	64
Tshikapa	370 047	134
Total	1 086 614	424

Kasaï central

Zone de l'étude	Nombre d'individus	Echantillon
Tshikula	142 717	109
Dibaya	185 507	141
Bunkonde	101 029	65
Lubondayi	148 163	109
Total	577 416	424

3. Mesures de contrôle de la qualité des données et éthique de la recherche

Tout au long du processus de recherche, des mesures de contrôle et de suivi ont été mises en place pour assurer le respect des principes éthiques et la qualité des données collectées.

Les chercheurs et enquêteurs ont été recrutés selon les critères définis par Interpeace dans un processus transparent comprenant un test écrit et des entretiens. Les chercheurs sélectionnés ont par la suite suivi différentes formations, notamment sur à la méthodologie de la Recherche Action Participative, la facilitation du dialogue et la collecte de données quantitatives.

Le respect de la liberté, la dignité et l'intimité des par-

ticipants à la recherche a été observé tout au long de la collecte des données qualitatives et quantitatives. Le principe du « consentement éclairé » a été suivi, où les répondants ont pu oralement décliner ou accepter les entretiens, et se sont vus offerts l'option de ne pas répondre aux questions qu'ils jugeaient sensibles.

Comme détaillé ci-dessus, la méthodologie de la recherche a prévu un processus de restitution et validation des résultats par les participants aux consultations afin d'assurer leur appropriation du rapport et d'en garantir la justesse, la pertinence et la sensibilité aux conflits.

4. Défis de terrain, limites de la recherche et stratégies de contournement

La conduite des activités de recherche s'est heurtée à quelques défis, principalement liés au contexte socioculturel et post-conflit dans lequel elle a été réalisée.

Pour la recherche qualitative, certaines autorités et personnes influentes sélectionnées pour des entretiens individuels ont refusé d'être interrogées seules pour ne pas être suspectées d'avoir livré des informations sensibles. A Kamonia et Kamako, au Kasaï, neuf entretiens individuels ont ainsi été convertis en FGD pour que les individus ciblés puissent être entourés de leurs collaborateurs.

Dans les FGDs, le principal défi a été d'assurer une distribution inclusive de la parole au sein des groupes consultés. Dans certaines communautés où il est interdit aux femmes de parler en public en présence d'hommes, des FGD non-mixtes ont été organisés. De même, les agents des forces de l'ordre, qui sont soumis au strict respect de la hiérarchie, n'ont pas pu exprimer librement leurs points de vue en présence de leurs supérieurs, ce qui a limité l'accès à certaines informations et perceptions par cette catégorie d'acteurs.

Pour la recherche quantitative, un défi important fut d'interviewer chaque personne dans la langue de son choix. Les enquêteurs ont été ainsi recrutés sur base de leur connaissance de la langue locale et de leur capacité à traduire les questionnaires d'enquête. Un deuxième défi a été lié à l'accès difficile à certains villages sans routes. L'enquête ayant été réalisée pendant la saison des pluies, plusieurs tronçons étaient difficilement atteignables à moto et en véhicule, ce qui a engendré des délais supplémentaires dans la collecte des données. Enfin, la faible participation des jeunes de moins de 25 ans (18-24 ans), qui constituent 9% de l'échantillon sondé en raison de leur absence du domicile familial lors des entretiens, est une limite à prendre en compte lors de la lecture des résultats.

Présentation du contexte Kasaien

Presentation du Contexte Kasaïen

1. Aperçu politique, social et économique

'espace Kasaï correspond aux limites de l'ancienne province coloniale du Ka-⊿saï, un vaste territoire de 325 044 km² avec une population actuellement estimée à 15 millions d'habitants.⁷ Plusieurs communautés et ethnies y cohabitent depuis plusieurs générations. Parmi elles, les plus représentées sont les communautés Luba, Lulua, Pende, Kuba, Tshokwe, Kete, Tetela, Bindji, Mputu et Kanincim. Sous une homogénéité de surface, des tensions identitaires et conflits de leadership existent au sein de ces différents groupes. C'est le cas entre les populations lubaphones et celles parlant d'autres langues mais aussi, au sein de chaque groupe, entre les différents clans, tribus et lignées pour l'accès aux ressources et au pouvoir.

Six ans après l'indépendance du pays en 1960, la région a été divisée en deux provinces, le Kasaï-Oriental et le Kasaï-Occidental, avec pour chefs-lieux respectifs Mbuji-Mayi et Kananga. Une révision de la structure territoriale et administrative, instituée par la Constitution du 18 février 2006 et effective depuis 2015, divise d'avantage le Kasaï-Oriental en trois provinces (Kasaï-Oriental, Sankuru, Lomami) et le Kasaï-Occidental en deux provinces (Kasaï et Kasaï-Central).

Conformément à la Constitution congolaise, qui institue la décentralisation comme mode de gestion du pouvoir, les provinces sont des entités politiques jouissant de la libre administration et de compétences exclusives. Elles sont administrées par les assemblées provinciales, élues par les citoyens, et les gouvernements provinciaux qui en émanent. Sur le plan administratif, les provinces sont subdivisées en Entités Territoriales Décentralisées (ETD), qui jouissent d'une personnalité juridique (subdivisées en ville, commune rurale et urbaine, secteur/chefferie) et en entités déconcentrées (subdivisées en territoires, groupements et villages) sans personnalité juridique. A défaut d'élections municipales, les dirigeants des ETD sont nommés directement par les autorités politiques et administratives provinciales. Les chefferies, groupements et villages sont des entités coutumières, dirigées par des autorités traditionnelles investies conformément à la coutume, mais reconnues par les autorités étatiques. Depuis 2015, une loi sur le statut des chefs coutumiers prévoit en effet la publication d'un arrêté de reconnaissance du statut de chaque chef et leur rémunération par l'Etat.8

Kabamba, K. « Pouvoir, territorialité et conflictualité au Grand Kasaï (République démocratique du Congo) », Belgeo, Revue Belge de géographie2/2018, p.1.

Loi n°15/015 du 25 août 2015 sur le statut des chefs coutumiers.

Sur le plan économique, le Grand Kasaï dispose de ressources naturelles importantes, avec de nombreux lacs, fleuves, forêts, minéraux et terres arables. L'agriculture est l'activité principale de la région, orientée vers la production de manioc, de maïs, d'arachide et de riz. On y trouve également quelques cultures industrielles (café, coton, palmier à huile et hévéa), bien que faiblement développées. La province du Kasaï est également connue pour la production de diamants industriels, principalement concentrés à Mbuji-Mayi et Tshikapa.9 La production du diamant connait néanmoins un déclin depuis deux décennies, et de nombreuses communautés se tournent vers la production artisanale dans les carrées miniers détenus par quelques opérateurs économiques. Les entreprises sont de fait peu implantées dans la région, en raison notamment de son enclavement par rapport au reste du pays et du manque d'infrastructures, d'électricité et de routes pour relier les pôles économiques des différentes provinces.

La pauvreté est multidimensionnelle et élevée dans cette région, où les indicateurs de développement humain figurent parmi les plus faibles du pays. Ainsi, en 2016 avant le déclenchement du conflit Kamwina Nsapu, l'espérance de vie à la naissance dans le Grand

Kasaï était de 53,09 ans contre 58,9 pour le pays ; le nombre d'années de scolarisation attendues de 10,01 contre 10,64 pour la RDC et le nombre moyen d'années de scolarisation des adultes de 6,32 contre 7,32 pour le pays¹º. La vulnérabilité économique affecte la grande majorité de la population, avec un niveau de pauvreté extrême élevé et un chômage de masse. Les taux de pauvreté restent supérieurs à 80 % dans la région du Kasaï, contre 50 % autour des grandes agglomérations comme Kinshasa et Lubumbashi.¹¹

Sur le plan politique, la région du Kasaï est connue pour ses longues années d'opposition au pouvoir central. Etienne Tshisekedi, dirigeant historique de l'opposition depuis les années 1980, était ressortissant de cet espace et son parti politique, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) y dispose de solides bases militantes et électorales. La formation d'un espace monétaire indépendant dans l'espace Kasaï entre 1993 et 1997, ou le vote massif contre le pouvoir de Kinshasa aux élections organisées en 2006, en sont des illustrations. Considérée comme « terre d'opposition politique », la région a subi au cours des dernières décennies un relatif écartement des politiques publiques et investissements socio-économiques, générant des frustrations au sein de sa population.

2. Revue des conflits historiques

La région du Kasaï a été mise sur le devant de la scène nationale et internationale en 2016, après l'irruption du conflit dit « Kamuina Nsapu ». Comprendre ce conflit nécessite de le resituer dans l'histoire des relations entre les peuples du Kasaï, et des rapports que ceux-ci entretiennent avec le pouvoir politique. Avant 2016, deux grands conflits ont ainsi marqué l'histoire moderne de la région : le conflit dit « Luba-Lulua » au début des années 1960, et les guerres dites « de libération » et « d'agression » à la fin des années 1990.

Le conflit « Luba-Lulua » (1960-1965)

Dans les années soixante, le conflit « Luba-Lulua » a opposé deux sous-groupes de l'ethnie luba du Kasaï. – les Luba-Lulua et les Luba-Lubilanji – dans un

contexte politique animé par l'émergence de partis politiques à caractère ethnique. A l'époque, les Luba-Lubilanji étaient considérés comme allochtones dans la

⁹ RDC, Ministères des Mines, PROMINES, *Procès-verbal des travaux de la Commission interministérielle d'harmonisation et de consolidation des statistiques minières*. Exercice 2016, Kinshasa, février 2017, p.2.

¹⁰ RDC, Ministère du Plan, INS, Enquête avec Questionnaire Unifié à Indicateurs de Base de Bien-être (E-QUIBB / RDC 1-2016.

¹¹ Banque Mondiale, Riche en Eau, Pauvre en Accès. Diagnostic de la Pauvreté et de l'eau, l'assainissement et l'hygiène en République Démocratique du Congo, Résumé Exécutif, Groupe de la Banque Mondiale, Washington, 2017, p.1.

¹² Kabamba, Op. cit., p. 17.

¹³ Ibid.

région car arrivés après les Lulua, mais leur influence économique et politique crût graduellement sous la tutelle de l'administration coloniale belge. Les tensions entre les deux groupes et leurs partis pour l'accès au pouvoir ont culminé à Luluabourg, l'actuelle Kananga, après l'assassinat du notable Lulua, Kambala Ka Mudimbi. Cet évènement déclencha des affrontements violents et la poursuite des membres de la communautés Luba dans toute la région. ¹⁵ Ces derniers prirent principalement la fuite vers Bakwanga (devenue Mbuji-Mayi) et le pays Luba-Lubilanji, qui forme l'actuel Kasaï Oriental. ¹⁶ La création d'une province autonome, le « Sud-Kasaï », reconnue en 1962, permit de mettre fin à cette situation et de stabiliser les populations Luba-Lubilanji dans leur territoire actuel.

Les guerres « de libération » et « d'agression » (1996-2002)

Entre 1996 et 2002, l'enchainement de deux guerres en RDC provoquent l'effondrement du tissu socioéconomique et le déchainement de la violence dans l'espace Kasaï comme dans le reste du pays. La première guerre du Congo est déclenchée en 1996 au nom de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL), emmenée par Laurent-Désiré Kabila pour mettre fin au régime de Mobutu. Né de l'échec de la transition démocratique du Zaïre (actuel RDC), des tensions ethniques au Nord et Sud-Kivu, et du génocide des Tutsis au Rwanda et son afflux de réfugiés, ce conflit débute dans la région des Grands-Lacs mais gagne rapidement l'ensemble du pays. Dans une région réputée révolutionnaire et proche de l'opposition politique, la majorité des Kasaïens ont d'abord accueilli avec enthousiasme l'avancée des troupes rebelles de l'AFDL et leur installation pour mettre fin au régime dictatorial de Mobutu. Le 17 mai 1997, l'AFDL atteint Kinshasa, Kabila s'autoproclame président de la République démocratique du Congo et l'AFDL est transformée en armée nationale.

Toutefois à mesure que le nouveau pouvoir s'écarte des aspirations de la population et des attentes de ses anciens alliés, le mouvement d'opposition reprend et la deuxième guerre du Congo éclate en 1998. Entre 1998 et 2003, une partie du Kasaï est occupée par le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD), un mouvement armé anti-Kabila né dans l'est du pays

et soutenu par le Rwanda. Cette nouvelle occupation s'accompagne d'une détérioration du climat sécuritaire et d'une crise économique et humanitaire.

Pour mettre fin à ce conflit impliquant six armées étrangères (Rwanda, Burundi et Ouganda côté opposition; Zimbabwe, Namibie et Afrique du Sud côté gouvernement) sur le territoire congolais et de nombreuses milices, un accord de cessez-le-feu est signé le 10 juillet 1999 à Lusaka en Zambie entre les principaux belligérants. Cet accord prévoit notamment la création d'une force de maintien de la paix de l'ONU (la MONUC, aujourd'hui MONUSCO), le désarmement des milices ainsi que la tenue des négociations intercongolaises. Ces dernières se tiennent à Sun City en Afrique du Sud, et conduisent à la signature le 19 avril 2002 d'un accord proclamant la fin de la guerre et la mise en place d'un gouvernement d'union nationale.

Depuis la mise en place des institutions de l'Accord de Sun City, un calme relatif est revenu sur le plan politique, le pays ayant pu voter sa constitution par référendum en 2005 et organiser ses premières élections multipartites en 2006. L'espace Kasaï est sorti affaibli de ces périodes d'occupation successives mais est resté plus stable que l'est du pays, où des milices et des mouvements dissidents du RCD sont demeurés actifs.

¹⁴ CRISP, « Affaire Kalonji et les problèmes du Kasaï », Courrier hebdomadaire du CRISP, 1959/31 n° 31, p.9.

¹⁵ Kangudie, « Le conflit luba/lulua ou la tragédie d'un même peuple », 3 novembre 2012.

Mbu-Mputu, « L'autre Lumumba. Peuple du CONGO : Histoire, résistances, assassinats et victoires sur le front de la Guerre froide », MediaComx Ltd, 2eme Ed, Février 2020, p.410.

Le conflit Kamuina Nsapu (2016-2018)

Le conflit est né en 2016 de la revendication du « Kamuina Nsapu »17 Jean-Prince Mpandi, chef coutumier Luba du groupement Bajila Kasanga, en territoire de Dibaya au Kasaï Central, pour la reconnaissance légale de son pouvoir par les autorités étatiques. Opposant initialement les forces de sécurité aux partisans de la famille royale Kamuina Nsapu, le conflit s'est rapidement étendu à l'ensemble du Grand Kasaï où il a épousé les rivalités ethniques et politiques préexistantes.

Dans l'espace Kasaï comme dans le reste de la RDC les chefs coutumiers, à la tête des chefferies, groupements et villages, « sont les premiers policiers, magistrats, collecteurs d'impôts et gestionnaires du foncier ».18 En tant que tels, ils sont désignés selon la coutume de leurs communautés mais doivent également obtenir un arrêté de reconnaissance par les autorités civiles pour pleinement administrer leurs territoires et percevoir un salaire de l'Etat. Les critères de reconnaissance sont encadrés par la loi n° 15/015 du 25 aout 2015, qui fixe le statut des chefs coutumiers. Toutefois, il arrive en pratique que ces derniers soient contraints de s'aligner sur un parti politique pro-régime pour que les autorités politico-administratives reconnaissent leur pouvoir.19

Intronisé par la coutume après le décès de son oncle, Jean-Prince Mpandi attend depuis 2012 son arrêté de reconnaissance lorsque d'autres chefs, plus proches de la majorité présidentielle, l'obtiennent rapidement.20 Il se met alors à critiquer ouvertement le pouvoir central et en 2015, se voit accusé par le gouvernement d'avoir publié d'un pamphlet intitulé « Non aux élections en 2016 ». 21 Ce document, cité par les autorités mais jamais rendu public, condamnerait la négligence de l'État congolais dans la gouvernance depuis l'accession du pays à l'indépendance, et réclamerait la reconnaissance de son pouvoir coutumier. Les autorités accusent par ailleurs le chef coutumier d'avoir appelé à l'insurrection et à la chasse des étrangers de l'espace Kasaï. Le 3 avril 2016, le domicile de Jean-Prince Mpandi, alors en voyage en Afrique du Sud, est perquisitionné par les forces de l'ordre. Le chef coutumier dénonce l'agression à cette occasion de membres de sa famille et la profanation des insignes de son pouvoir. Bien que rejetées par les autorités politiques, ces allégations déclenchent la formation par le Kamuina Nsapu de barricades et d'une milice dite « d'auto-défense » autour de son groupement et dans le secteur voisin de Tshimbulu pour face aux forces de l'ordre.

En quête d'adhésion populaire, Jean-Prince Mpandi demande un changement à la tête du gouvernement et expose devant la « Tshiota »²² de son village le sens de son combat dans des discours contestataires fortement relayés par ses partisans. Des rites d'initiation à la résistance sont organisés autour des foyers sacrés, permettant l'expansion de son idéologie aux milieux ruraux et à la ville de Kananga. Lors de ces « baptêmes », les féticheurs de Kamuina Nsapu font boire aux adeptes une potion censée les rendre plus forts et invincibles aux balles, contribuant à la renommée du chef et de sa lutte.²³

Le 8 août 2016, de violents affrontements sont signalés dans la cité de Tshimbulu, en territoire de Dibaya, à une trentaine de kilomètres du groupement Kamuina Nsapu entre les forces de sécurité et de jeunes combattants. Ces violences aboutiront à l'assassinat de Jean-Prince Mpandi le 12 août par les forces de sécurité, après quatre jours de combats. L'annonce de sa mort galvanise l'opinion qui lui était favorable, et la tentative par les autorités d'exposer son corps au stadium de Kananga, annulée par peur des émeutes, alimente le doute sur sa mort et renforce l'adhésion au combat chez ses partisans.

Le titre « Kamuina Nsapu » désigne traditionnellement le chef de Bajila Kasanga, un groupement de plusieurs villages dans 17 le secteur de Dibataie, sur le territoire de Dibaya au Kasai central.

Battory et Vircoulon, « Les pouvoirs coutumiers en RDC : institutionnalisation, politisation et résilience », Notes de l'Ifri, Ifri, mars 2020, p.6.

Ibid., pp. 13-18

²⁰ International Crisis Group, « L'insurrection du Kamuina Nsapu, un danger de plus en RDC », 21 mars 2017.

²¹ RFI, « RDC : Violences au Kasaï. Chapitre 1 : Kamuina Nsapu, la mort d'un chef ».

Nom désignant le foyer, un feu permanent ou temporaire, chez le chef coutumier. C'est le canal privilégié pour parler avec les ancêtres, un lieu de rencontre où l'on parle de tous les problèmes importants liés à la survie de l'aire coutumière. (RFI)

²³ RFI, « RDC : Violences au Kasaï. Chapitre 1 : Kamuina Nsapu, la mort d'un chef ».

L'exécution du chef marque le début d'une insurrection populaire sans précédent pour la région, principalement portée par des jeunes et des enfants, et d'une violente répression militaire et policière. Les miliciens Kamuina Nsapu lancent leurs « attaques mystiques » où ils s'en prennent violemment aux symboles de l'Etat et aux forces l'ordre, chefs ou autorités locales associés au pouvoir qu'ils parviennent à capturer.24 Début septembre 2016, l'ONU dénombre déjà au moins 51 morts, 21 localités directement affectées par le conflit, 806 cases brûlées, des bâtiments de l'État détruits et près de 12 000 déplacés dans le territoire de Dibaya. En face, les forces de sécurité répriment violemment les partisans avérés ou supposés de Kamuina Nsapu, et tentent de reprendre par la force le contrôle de la région. En janvier 2017 un rapport du Bureau de coordination de l'action humanitaire dénombre la mort de 600 civils et le déplacement de 216 000 personnes en notant que « la majorité de ces exactions aurait été commise par les forces armées lors de leur passage ou de la création de positions militaires de contrôle. »25 Peu présente dans la région avant le début du conflit, la Mission des Nations unies au Congo (Monusco) dénonce la découverte de fosses communes et des massacres rapportés dans les deux camps, mais ne parvient pas à déployer suffisamment de casques bleus pour calmer les combats et mener des enquêtes indépendantes.

Les partisans de Kamuina Nsapu installent un grand centre d'initiation à Kabudimbu, dans le territoire de Kazumba. Cette Tshiota pratique des initiations s'étendant jusqu'aux adeptes de la province voisine du Kasaï, sur les territoires de Luebo et Tshikapa où le conflit progresse et adopte une connotation ethnique. Dans cette province, les communautés Tshokwe, Pende et leurs alliés Tetela accusent les communautés lubaphones, l'ethnie du Kamuina Nsapu, de véhiculer son idéologie et d'attirer la violence et la répression militaire sur leurs territoires. Elles créent début 2017 des milices dites d'autodéfense, notamment les groupes Bana Moura et Ecurie Mbembe, qui s'attaquent aux éléments Kamuina Nsapu et leurs villages, lançant un cycle d'affrontements et de représailles intercommunautaires.

En moins d'un an, le conflit s'est propagé aux cinq provinces de l'espace Kasaï, provoquant la mort de 3,000 à 5,000 personnes et le déplacement d'au moins 1,4 million d'habitants. La léthalité du conflit s'explique en partie par la violente répression de l'Etat et la conviction des miliciens, majoritairement des jeunes et des enfants équipés d'armes blanches, en leur invincibilité face au feu des forces de sécurité.

Plusieurs facteurs ont contribué à l'apaisement des violences de ce conflit. En mars 2017, une mission parlementaire se rend à Kananga et publie des recommandations, notamment pour l'installation de nouveaux responsables de l'administration provinciale et l'opérationnalisation de mesures visant à gérer et résoudre les conflits avec les chefs coutumiers.²⁶ Le lendemain, le 17 mars, le gouvernement annonce signature d'un accord avec la famille Kamuina Nsapu, qui permet à cette dernière de récupérer le corps de Jean-Prince Mpandi, de désigner un nouveau chef et d'appeler à la fin des combats. Cet appel n'a toutefois pas été unanimement suivi, le conflit s'étant depuis août 2016 étendu au-delà du contrôle de la famille dans les différentes provinces du Kasaï, et de nombreuses milices ont refusé de déposer les armes.

La situation s'apaise davantage à partir de septembre 2017, après la Conférence sur la paix, la réconciliation et le développement dans l'espace Kasaï organisée par le gouvernement à Kananga. Les appels à la paix lancés à cette occasion par de nombreux chefs coutumiers et représentants politiques encouragent l'abandon des armes et permettent la récupération de plusieurs zones insurgées par les autorités et les forces de sécurité. Toutefois le manque de représentativité et d'inclusivité des participants lors de la Conférence, en majorité des élus de la majorité présidentielle venus de Kinshasa, limitent la portée de ces messages et leur suivi par l'ensemble des combattants. Une démobilisation volontaire s'opérera davantage un an plus tard, en décembre 2018, après l'élection à la présidence de la République de Félix-Antoine Tshisekedi, « enfant du pays », fils de la figure historique de l'opposition Etienne Tshisekedi, et symbole de renouveau politique.

²⁴ Ibid

^{25 «} Update, Alerte, Kasaï, Kasaï oriental et central », Bureau de coordination des affaires humanitaires, 11 janvier 2017.

²⁶ International Crisis Group, « L'insurrection du Kamuina Nsapu, un danger de plus en RDC », 21 mars 2017.

Malgré ces différentes vagues de pacification, certaines poches de tension persistent à ce jour autour de quelques milices, chefs coutumiers et membres de la famille Kamuina Nsapu, qui refusent d'abandonner la lutte et poursuivent leurs attaques à l'encontre des représentants de l'Etat, de leurs supporters et de membres des communautés rivales.



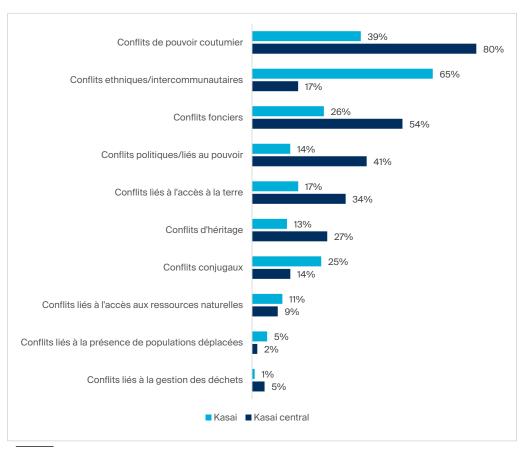
Résultats de l'étude

1. Facteurs clés à l'origine des conflits

En 2016, la rapidité avec laquelle les violences se sont généralisées a mis la lumière sur des tensions et dissensions profondes, dépassant le cas isolé d'un chef coutumier en quête de reconnaissance. Interrogés sur les causes des conflits de 2016, les participants aux entretiens et discussions de groupe se sont accordés sur 4 facteurs clés à l'origine des violences : 1) l'instrumentalisation du pouvoir coutumier à des fins politiques ; 2) les rivalités ethniques et intercommunautaires, 3) l'accès disputé au contrôle du foncier et des ressources naturelles, et 4) la crise de confiance de la population envers l'Etat et ses institutions.

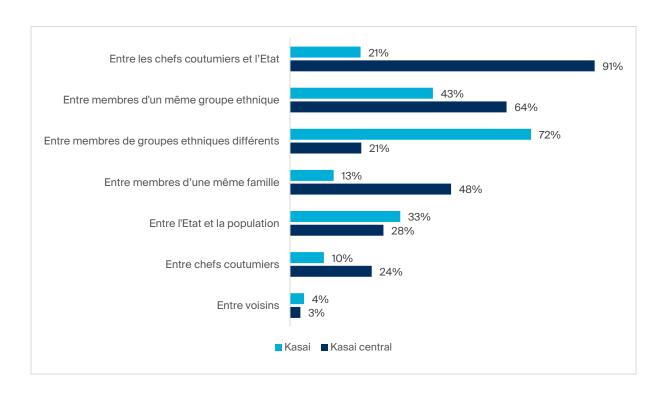
Ces facteurs prioritaires, détaillés dans cette section, sont également ressortis de l'enquête quantitative dans les réponses des sondés sur les principaux types de conflits et d'acteurs concernés dans les zones d'intervention (graphiques 1 et 2).

Graphique 1: Principaux types de conflits existant au niveau local²⁷



²⁷ Question posée : « D'après vous, quels sont les trois principaux types de conflits qui existent ici ?» (Réponse à choix multiple)

Graphique 2: Principaux acteurs en conflit au niveau local²⁸



1.1. L'instrumentalisation du pouvoir coutumier à des fins politiques

Les litiges liés à la gouvernance du pouvoir coutumier représentent une source majeure de conflictualité, identifiés comme prédominants par 80% des sondés au Kasaï central et 39% des sondés au Kasaï (graphique 1). Comme expliqué par un représentant du Ministère provincial de l'Intérieur, de la Sécurité et Affaires coutumières du Kasaï : « Le premier conflit est d'abord le conflit du pouvoir coutumier parce que c'est ce conflit-là qui génère le conflit intercommunautaire. »²⁹ Cette typologie désigne les litiges internes aux chefferies, principalement liées à la succession au sein des familles régnantes ; et les litiges entre chefferies, notamment pour le contrôle d'territoire, d'un poste ou pour le statut d'une chefferie par rapport à une autre.³⁰

Dans la culture kasaïenne, les chefs coutumiers sont les représentants dynastiques et premiers gestionnaires d'une terre et d'un peuple, et conservent ce faisant une part essentielle du pouvoir local. « Le pouvoir coutumier étant un pouvoir issu du sacré, on doit à son détenteur obéissance en vertu de la dignité personnelle qui lui est conférée par la tradition » décrit un chef de groupement interrogé à Tshikula. Traditionnellement, ce pouvoir se transmet au sein des familles royales, en suivant des règles de succession et des rites d'où les chefs tirent leur légitimité. Mais depuis 2015, cette désignation coutumière doit être complétée d'une reconnaissance légale par l'administration d'un arrêté ministériel, dont dépend le statut des chefs et l'allocation d'une redevance par l'Etat.

²⁸ Question posée: « En général, les conflits ici sont entre qui et qui ? » (Réponse à choix multiple)

²⁹ Propos d'un représentant du Ministère provincial de l'intérieur, sécurité et affaires coutumières, Tshikapa, 11/11/2019.

³⁰ Battory, J. et Vircoulon, T. « Les pouvoirs coutumiers en RDC : institutionnalisation, politisation et résilience », Notes de l'Ifri, Ifri, mars 2020, p.19.

³¹ Propos d'un chef de groupement, Tshikula, 22/11/2019.

Encadré 1: La loi nº 15/015 du 25 août 2015 fixant le statut des chefs coutumiers

Prévue par la Constitution de 2006, la loi organique n° 15/015 sur le statut des chefs coutumiers est entrée en vigueur en août 2015.32 Venue compléter les textes sur la décentralisation, cette loi fait des chefs coutumiers des membres à part entière de l'administration et prévoit leur rémunération et l'octroi d'avantages sociaux par l'Etat.

Si elle conforte le rôle prédominant des chefs dans la gestion du foncier et l'administration de la justice locale, la loi subordonne dès son premier article leur existence à une reconnaissance par les pouvoirs publics: « Est chef coutumier, toute personne désignée conformément à la coutume locale, reconnue par les pouvoirs publics et chargée de diriger une entité coutumière ». Comme pour tous les agents de l'Etat, la loi prévoit également des procédures et sanctions disciplinaires allant jusqu'à la déchéance, notamment cas de faute administrative grave ou de condamnation à plus de 3 ans d'incarcération.³³

Depuis le début de sa mise en œuvre, de nombreux chefs coutumiers décrient que cette loi, en donnant la possibilité aux autorités administratives d'influer sur la prise ou le changement de pouvoir dans une chefferie, les rendent plus vulnérables aux manœuvres et pressions politiques de certains élus.34

La subordination du pouvoir coutumier aux cadres administratifs a été désignée lors des consultations comme une source majeure de conflits au sein des chefferies et avec l'Etat dans l'espace Kasaï. Pour un chef coutumier de Kamponde, « Le pouvoir coutumier est sacré, il n'est pas à confondre avec le pouvoir politique qui implique des manœuvres de toutes sortes. »35 Un élu provincial du Kasaï reconnait également que : « L'origine des conflits, c'est la mauvaise conception de la gestion du pouvoir coutumier vis-à-vis du pouvoir public » 36 Sur le territoire de Dibaya, où s'est concentrée l'enquête quantitative au Kasaï central, 90% des sondés jugent ainsi que les conflits locaux ont généralement lieu entre les chefs coutumiers et l'Etat (graphique 2).

L'ingérence politique dans les affaires coutumières, définie par un chef coutumier à Tshikapa comme la « stratégie d'étendre son militantisme à tous les niveaux, à toutes les catégories des instances de prise des décisions et à tous les leaders communautaires »37, a été largement dénoncée par les chefs coutumiers interrogés lors de la recherche. Selon un chef de groupement interrogé à Kamuandu, « Les politiciens de l'ancien régime, pour leurs intérêts électoraux ont facilité l'obtention des arrêtés de reconnaissances aux personnes illégitimes coutumièrement parlant. »38 Son témoignage résume le problème rapporté dans de nombreuses localités : « On rencontre dans un même village deux chefs, l'un avec l'arrêté sans être désigné par la famille régnante, et l'autre désigné par sa famille régnante mais sans arrêté de reconnaissance légale.»³⁹ Cette situation se retrouve également au sein de mêmes familles. A Tshikapa au Kasaï, un chef témoigne : « J'ai tous les documents [prouvant sa reconnaissance coutumière]. Mais les politiciens ont pris mon petit frère. Ils lui ont dit de récupérer mon pouvoir.»⁴⁰

D'après les participants, les deux chefs sont alors souvent amenés à s'opposer et s'affronter violemment pour obtenir le pouvoir. Dans les cas où aucun ne prévaut, la désignation de nouveaux chefs par les autorités administratives crée des situations de « dédoublement des groupements », où plusieurs

 $^{32 \}quad \text{Loi n°} 15/015 \; \text{du 25 août 2015 fixant le statut des chefs coutumiers: http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/cng154971.pdf}$

³³ Battory, J. et Vircoulon, T. Op. cit., p.15.

³⁴ Avocats sans frontières (ASF), « Gestion des conflits et accès à la justice en province du Kongo Central (RD Congo). Les défis de la légalité et de la légitimité des mécanismes légaux d'aide légale », décembre 2016, pp.23-24.

³⁵ Propos d'un chef coutumier, Kamponde, 03/12/2019.

³⁶ Propos d'un élu provincial, Tshikapa, 10/11/2019.

³⁷ Propos d'un chef coutumier, Tshikapa, 23/11/2019.

³⁸ Propos d'un chef de groupement, Kamuandu, 22/11/2019.

³⁹ Propos d'un chef de groupement, Kamuandu, 22/11/2019.

⁴⁰ Propos d'un chef de groupement, Tshikapa, 23/11/2019.

chefs cohabitent dans la tension. Selon un chef de groupement interrogé à Tskikapa:« Un politicien qui devient député veut créer un camp opposé à celui qui n'est pas acquis à sa cause. Ce sont des politiciens dans la plupart des cas qui sont à la base du dédoublement des groupements ou de la création des conflits du pouvoir coutumier. »41 Interrogé sur les facteurs à la source du conflit de 2016, un député basé à Kinshasa reconnait que : « Aujourd'hui il y a plus de 250 groupements illégalement créés. Quand vous regardez, c'est un administrateur de territoire qui crée anarchiquement ces entités au nom du pouvoir public. »42

Un élu provincial du Kasaï admet également cette réalité et en détaille le mécanisme : « Généralement les politiques approchent le chef de groupement, lui proposent d'adhérer à leur parti ou plateforme politique. Si le chef de groupement refuse la main tendue, il arrive que le politique trouve dans sa propre famille, ou dans son propre groupement, une certaine opposition qu'il va susciter pour créer un antagonisme entre lui et le chef. Et si le chef ne peut résister, il arrive qu'il soit remplacé, parfois par quelqu'un de sa propre famille. Mais le soubassement est politique. »43 Un conseiller ministériel basé à Kinshasa décrit pour sa part la logique selon laquelle : «Le politique a fait du pouvoir coutumier le moyen le mieux indiqué pour accéder au pouvoir. Donc chaque responsable qui veut accéder au pouvoir passe par le village...chacun veut avoir son chef coutumier. » 44

D'autres autorités et élus consultés expriment néanmoins une autre perspective sur cette question. Un représentant du Ministère provincial de l'Intérieur du Kasaï partage ainsi que : « Pour exercer le pouvoir coutumier il y a toujours une procédure qu'on doit suivre, ce n'est pas à un chef du village de se réveiller le matin et de créer un groupement. Aujourd'hui tous les chefs se déversent sur les autorités, alors que ce sont eux qui, après avoir créé leur groupement et s'être fait dupés par quelqu'un leur ayant donné de faux documents,

se réclament détenteurs d'un titre. Leur seule façon de s'emparer de tout est alors de créer des tensions. »45 Il pointe aussi la méconnaissance et mauvaise interprétation de la loi de 2015 sur le statut des chefs coutumiers comme l'une des sources de tensions dans la région. Il est rejoint dans cette analyse par un enseignant interrogé à Tshikula, au Kasaï central, pour qui: «Il convient d'ajouter parmi les causes des conflits l'ignorance de la loi sur la reconnaissance des chefs des villages par les chefs des groupements qui les destituent sans formalité aucune et les remplacent par d'autres. »⁴⁶

Au-delà de la question des arrêtés de reconnaissance, plusieurs chefs consultés dans les deux provinces ont partagé leur ressentiment vis-à-vis de ce qu'ils considèrent être un déclassement et un manque de considération de leur statut par le pouvoir politique. D'après un chef de groupement interrogé au Kasaï central: « Nous les chefs, nous étions déconsidérés par les autorités du pouvoir passé et les forces de l'ordre, qui nous minimisent en présence de nos populations, nous arrêtent et nous traitent avec moindre valeur. Ainsi la lutte de Kamuina Nsapu était là pour remettre le pouvoir coutumier à sa place ».47 C'est également ainsi qu'un chef coutumier et ex-chef milicien consulté à Tshikapa, au Kasaï, motive son passage aux armes en 2016: « Nous avons écrit partout pour notre reconnaissance, personne ne répondait à aucune de nos lettres, alors ça nous a poussé à accepter la guerre comme les gens déconsidéraient la coutume. »48 Avant de résumer que : « Ce qui nous a poussé de nous battre, c'est le manque de compromis entre nous et l'Etat. »49

Si les conflits coutumiers ont toujours existé au Kasaï et Kasaï central, ces témoignages signalent que le détournement de la loi de 2015 par certaines autorités administratives en ont décuplé le nombre et l'intensité. Dans une région où le pouvoir coutumier prévaut encore sur les autres formes de gouvernance, les représentants locaux et nationaux se sont aliéné la population en déniant à des chefs désignés par leur fa-

⁴¹ Propos d'un chef de groupement, Tshikapa, 24/11/2019.

⁴² Propos d'un élu provincial, Kinshasa, 25/08/2020.

⁴³ Propos d'un élu provincial, Tshikapa, 25/11/2019.

⁴⁴ Propos d'un conseiller ministériel, Kinshasa, 18/08/2020.

⁴⁵ Propos d'un représentant du Ministère provincial, Tshikapa, 10/11/2019.

⁴⁶ Propos d'un enseignant, Tshikula, 21/03/2020.

Propos d'un chef de groupement, Kamuandu, 22/11/2019. 47

⁴⁸ Propos d'un ex-chef milicien et chef coutumier, Tshikapa, 23/11/2019.

⁴⁹ Ibid.

mille le droit au pouvoir pour des motifs politiques. Il revient dès lors aux autorités et aux chefs de renouer le dialogue sur leur compréhension des lois de gouvernance locale, et de mettre en place des mécanismes de contrôle pour en en assurer la juste application.

1.2. Les rivalités ethniques et intercommunautaires

Priorisés par 65% des sondés au Kasaï et 17% des sondés au Kasaï central (graphique 1), les conflits ethniques et intercommunautaires ont trait aux rapports historiques, sociaux et culturels des différents peuples de la région. Ces conflits surgissent plus fréquemment au Kasaï, où coexistent entre autres les communautés Luba, Tshokwe, Kete, Pende et Kuba, qu'au Kasaï central, province à grande majorité lubaphone. Interrogé sur les facteurs à l'origine des violences de 2016, un représentant provincial du Kasaï commente que : « Si le conflit a commencé à Kananga sous forme d'une contestation politico-coutumière, arrivé au Kasaïil s'est transformé en conflit intercommunautaire entre les Lubaphones et les non-Lubaphones. »50

Au cours du conflit, plusieurs groupes d'autodéfense à caractère ethnique se sont en effet formés au Kasaï pour affronter les communautés lubaphones, accusées d'être ralliées au mouvement Kamuina Nsapu venu du Kasaï central et d'attirer la guerre sur leurs territoires. Un journaliste interrogé à Tshikapa explique ainsi que : « Au Kasaï il s'est créé trois groupes, un du nom de Bana Mourra, constitué essentiellement de personnes qui parlent la langue Tshokwe, l'autre auquel on a attribué le nom d'Ecurie Mbembe, composé des Pende, et un autre qui soutenait le pouvoir de Kamuina Nsapu. L'erreur commise par les Bana Mourra et Ecurie Mbembe, est qu'ils ont commencé à tuer tous ceux qui parlaient la langue Luba, même ceux qui n'adhéraient pas à la vision de Kamuina Nsapu.» 51

Pour expliquer les violents affrontements de 2016 et 2017, les participants aux consultations ont replacé les évènements dans le contexte plus large des rivalités intercommunautaires pour le contrôle du pouvoir politique et économique. À Tshikapa, les intervenants ont ainsi décrit la prédominance des conflits de positionnement, avec une compétition permanente entre acteurs politiques pour occuper des postes au sein d'un gouvernement ou d'une institution locale, provinciale ou nationale. Chaque politicien regrouperait des partisans au sein de sa communauté pour gagner en influence et légitimer l'obtention de la position convoitée, générant une multiplication des camps et divisions ethno-politiques. Le représentant d'un groupe de jeunes interrogé à Tshikapa décrit ainsi que : « Dans la communauté Pende, nous pouvons avoir plus de dix politiciens, mais chaque politicien a son camp qui le soutient. De même si vous allez dans la communauté Tshokwe il y a par exemple cinq ou dix politiciens, chacun a son groupe. »52

Cette compétition a été accrue par la mise en œuvre, en 2015, de la loi de décentralisation et le découpage des provinces qui s'en est suivi. Avec la création de nouveaux postes dans la province du Kasaï, les participants aux consultations ont rapporté une recrudescence des tensions entre populations lubaphones et non-lubaphones pour l'accès au pouvoir.

⁵⁰ Propos d'un représentant provincial du Kasaï, Tshikapa, 11/11/2019.

⁵¹ Propos d'un journaliste, Tshikapa, 20/11/2019.

⁵² Propos du vice-président de la jeunesse Pende, Tshikapa, 20/11/2019.

Encadré 2 : Les enjeux ethniques et politiques de la décentralisation

Prévue la constitution de 2006, la décentralisation et le découpage de la République démocratique du Congo en 26 provinces ont été mis en œuvre en juin et juillet 2015. Ce découpage a suscité le mécontentement d'une partie de la population, car le gouvernement central manquait de moyens financiers pour installer les nouvelles institutions provinciales et en assurer le bon fonctionnement.

Dans l'espace Kasaï, cette réforme a également rebattu les règles et les équilibres du jeu ethnico-politique. Avant la découpage territorial, l'ethnie Luba avait une position dominante dans l'administration de la province du Kasaï-Occidental. Sa scission en deux provinces, le Kasaï central et le Kasaï, a généré un dédoublement des administrations et l'accès des ethnies Pende et Tshokwe, très présentes dans la province du Kasaï, aux postes nouvellement créés dans cette dernière. L'affaiblissement de l'influence des Luba au Kasaï a suscité la frustration de ses élites et une compétition accrue pour l'accès au pouvoir politique entre les Lubaphones et non-Lubaphones, avec des ramifications allant des chefferies locales à Kinshasa.⁵³

D'après les intervenants, le choix du chef-lieu de la nouvelle province, initialement envisagé par la Constitution dans la ville de Luebo (à majorité Luba) mais finalement reporté sur Tshikapa, est symbolique du changement des équilibres de pouvoir . Ce changement inattendu a créé une frustration parmi les habitants de Luebo qui ont massivement adhéré au mouvement Kamuina Nsapu en 2016 pour « marcher » sur Tshikapa et s'attaquer aux communautés Pende et Tshokwe, suspectées d'être à l'origine de ce détournement.⁵⁴ Les consultations ont par ailleurs fait remonter un conflit actuellement porté par le diocèse de Luebo, dirigé par un évêque Luba originaire du Kasaï Central, qui refuserait la création d'un diocèse à Tshikapa de peur qu'il soit dirigé par un prêtre provenant d'une autre communauté.55

Le découpage administratif a également alimenté les tensions entre les populations et dirigeants des deux provinces. Dans la province du Kasaï, de nombreux services et infrastructures administratifs manquent toujours faute de moyens financiers, tandis que Kananga, chef-lieu de l'ancienne province du Kasaï-Occidental, dispose déjà d'institutions opérationnelles. Ce décalage entrave l'indépendance effective du Kasaï, et provoque la frustration de ses habitants vis-à-vis de

la province voisine et de l'Etat. Pour un chef de groupement et député du Kasaï interrogé à Kinshasa : « Le démembrement de la province du Kasaï-Occidental est l'un des éléments déclencheur des conflits entre la province du Kasaï et Kasaï central. Le Kasaï central veut continuer à considérer la province du Kasaï comme l'une des entités placées sous son administration malgré son nouveau statut de province. C'est dans ce cadre que les deux provinces se disputent la gestion de la gare dans la cité de Bakua Kenge en territoire de Mweka, et certains services publics notamment la DGI, DGRAD, DGDA, INPP, CNSS, 56 qui continuent à dépendre du Kasaï Central. »57

Sur la base de ces tensions, plusieurs groupes d'autodéfense à caractère ethnique se sont formés au Kasaï fin 2016 pour affronter les communautés lubaphones, accusées d'être ralliées au mouvement Kamuina Nsapu et d'attirer la guerre sur leurs territoires. Un journaliste interrogé à Tshikapa explique ainsi que : « Au Kasaï il s'est créé trois groupes. Un du nom de Bana Mourra, constitué essentiellement de personnes qui parlent la langue Tshokwe, l'autre auquel on a attribué le nom d'Ecurie Mbembe, composé des Pende, et un autre de Luba qui soutenait le pouvoir de Kamuina Nsapu. L'erreur commise par les Bana Moura et Ecurie Mbembe,

⁵³ Lagrange, M.A. « Du désordre comme art de gouverner. La rébellion Kamwina Nsapu, un symbole du mal congolais », *Notes de l'Ifri*, Ifri, septembre 2017.

⁵⁴ Propos tenus par des chefs coutumiers et membres des communautés Luba dans différents FGD lors de la collecte des données dans la province du Kasaï, novembre 2019.

⁵⁵ Rapport de consultation: « Dossier Paroisse Catholique Saint-André, plateforme intercommunautaire pour le dialogue inclusif et permanent (BUPOLE) »,Tshikapa-Dibumba II, août 2020.

⁵⁶ Direction Générale des Impôts (DGI) ; Direction Générale des Recettes Administratives, judiciaires, Domaniales et de participations (DGRAD) ; Direction Générale des Douanes et Accises (DGDA) ; Institut National de Préparation Professionnelle (INPP) ; Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)

⁵⁷ Propos d'un chef coutumier et député provincial du Kasaï, Kinshasa, 26/08/2020.

est qu'ils ont commencé à tuer tous ceux qui parlaient la langue Luba, même ceux qui n'adhéraient pas à la vision de Kamuina Nsapu.» 58

Ces luttes intercommunautaires remontent souvent jusqu'au niveau national, où les élites politiques veillent au positionnement de leurs groupes ethniques dans les instances dirigeantes à Kinshasa comme dans leurs bases électorales. Un notable de Kakenge consulté sur les violences de 2016 décrit ainsi que : « Les difficultés que nous avons connues ici ont commencé au niveau national, entre députés d'origine Kuba et Kete. Ce sont les premières personnes qui nous ont envoyé les armes, machettes et munitions. Ces problèmes se sont étendus au niveau des députés provinciaux, des administrateurs de territoire, jusqu'à atteindre les chefs de groupements et les chefs de poste avant que ça éclate. »59 Interrogés à ce sujet à Kinshasa, des dirigeants de l'époque, dont certains sont aujourd'hui visés par des enquêtes internationales, nient toutefois leur implication et l'existence même de groupes organisés en dehors du mouvement Kamuina Nsapu.60 Ainsi, d'après un élu interrogé à Kinshasa : « Dans la province du Kasaï, lors des évènements malheureux de Kamuina Nsapu, il n'y avait pas d'autres groupes armés dénommés Bana Mura et Ecurie Mbembe comme certaines opinions le prétendent. » 61

Que ces mouvements aient été spontanés ou orchestrés, les violences à caractère ethnique observées au Kasaï pendant le conflit pointent des divisions plus anciennes et profondes entre communautés voisines. Elles appellent aujourd'hui des mesures de confiance et un dialogue apaisé sur les facteurs qui les rassemblent, ainsi que des cadres de collaboration et de médiation pour éviter que les rivalités politiques ou économiques puissent à nouveau dégénérer en violences intercommunautaires.

1.3. L'accès disputé au foncier et aux ressources naturelles

Au cœur des tensions politiques, coutumières et communautaires réside souvent l'enjeu de la terre et de ses ressources, avec des litiges liés au contrôle des localités, parcelles, forêts, eaux, et ressources naturelles. « Parmi les facteurs clés à l'origine des conflits figure le non-respect des limites naturelles, conventionnelles des groupements, secteurs, territoires et provinces » note un éducateur de Tshikula.62

Les conflits fonciers sont davantage cités au Kasaï central (54%), où la population du territoire de Dibaya vit majoritairement du secteur agricole, qu'au Kasaï (26%) où le taux d'urbanisation sur les territoires sondés est plus important et les habitants vivent moins de l'agriculture. Outre les opportunités économiques qu'elles offrent, les terres font partie de l'identité des peuples et adoptent un caractère sacré. Selon un chef coutumier interrogé au Kasaï central, « Chaque savane ou forêt a ses limites. Personne ne peut les violer. »⁶³ A Bunkonde, un chef explique que « Chercher à confisquer la propriété de quelqu'un, c'est provoquer les conflits. »64

Au Kasaï, où les rivalités pour l'accès au foncier remontent souvent sur plusieurs générations, des participants consultés à Tshikapa ont motivé leur participation aux affrontements de 2016 par la crainte de voir d'autres groupes prendre leurs terres par la violence. Un représentant de la société civile a noté : « Une cause des hostilités, c'est la tracasserie des Luba par les autorités étatiques, qui soutenaient les propriétaires de terre [Tshokwe]. Les Tshokwe disaient que si les miliciens de Kamuina Nsapu venaient ici, eux allaient devoir fuir et les militaires aussi, ils seraient tués et la terre serait alors pour les Luba. »65 De même, selon un notable Tshokwe: « Les Tshokwe se sont dit 'si

⁵⁸ Propos d'un journaliste, Tshikapa, 20/11/2019.

⁵⁹ Propos d'un notable, Kakenge, 30/11/2019.

⁶⁰ Ce concept est controversé selon la province. Au Kasaï, les leaders acceptent et reconnaissent ces mouvements comme des groupes d'autodéfense communautaires. Par contre, au Kasaï Central, ils sont perçus comme des milices.

⁶¹ Propos d'un élu et dirigeant national, Kinshasa, 25/08/2020.

⁶² Propos d'un inspecteur de l'enseignement, Tshikula, 20/12/2019.

⁶³ Propos d'un chef coutumier, Kamponde, 03/12/0219.

⁶⁴ Propos d'un chef coutumier, Bunkonde, 26/11/2019

⁶⁵ Propos d'un représentant de la société civile, Tshikapa, 04/12/2019.

Encadré 3 : La dualité des régimes légaux et coutumiers dans la gestion du foncier

La gestion des terres et de leurs ressources en RDC est encadrée par la loi dite foncière n°73-021 du 20 juillet 1973, qui confère à l'Etat le pouvoir exclusif de la gestion des terres urbaines et rurales.⁶⁷

En pratique toutefois, l'exercice de l'autorité des chefs coutumiers reste au centre de tout mécanisme d'acquisition des terres. En vertu de leur légitimité historique et sociale, ils supervisent les mécanismes d'acquisition et distribution des terres à usage résidentiel, agropastoral et minier sur leurs territoires, et y défendent l'autochtonie (droit du premier occupant) en matière foncière. Leur compétence est reconnue par la loi n°15/015 du 25 août 2015 fixant le statut des chefs coutumiers, qui attribue aux chefs coutumiers la mission de veiller, conformément à la Loi, à la protection des espaces fonciers qui relèvent des terres des communautés locales. Cette situation, où une même terre peut être considérée propriété du clan ou du lignage par un chef et propriété de l'Etat par le droit, crée un dualisme juridique et une contradiction du légal et du légitime dans la gestion foncière.

L'absence de régime unique et harmonisé peut favoriser l'apparition de conflits, en créant une concurrence entre les différentes autorités chargées d'administrer les terres et de résoudre les conflits liés à sa gestion.⁷¹ Faute de connaissance de la loi foncière ou d'accès aux recours administratifs et judiciaires formels, les parties en conflit pour une terre dans l'espace Kasaï recourent principalement à l'arbitrage de leurs chefs coutumiers. Si ces derniers viennent de communautés rivales ou ne se réfèrent pas aux mêmes coutumes, leurs décisions peuvent s'opposer ou contredire les modalités prévues par le droit congolais, ce qui laisse le champ libre à l'escalade du conflit.

Le gouvernement a lancé en 2012 des travaux sur la réforme foncière, portés principalement sur la gestion des conflits et les violences liées au foncier, la sécurisation de la propriété foncière et l'accès à la propriété foncière. Censés aboutir à une proposition de loi en 2019, ces travaux ont toutefois été interrompus par la suspension en mars 2019 du ministre en charge de la réforme pour spoliation de biens de l'Etat.⁷²

La primauté historique de l'occupation d'une terre par un groupe, facteur déterminant dans le droit coutumier de sa légitimité à l'exploiter, est identifiée au Kasaï comme un facteur clé des conflits intercommunautaires. Dans la cité de Kakenge, plusieurs groupes et chefs coutumiers se disputent ainsi le contrôle de terres ayant été cédées et rétrocédées au cours de l'histoire. Selon un administrateur du territoire : « Le chef Kalamba [de la communauté Kete] a toujours dit que Kakenge c'est son village natal. Mais

les Kuba aussi répliquent en disant qu'ils ne sont pas parachutés, que ce sont les Kete qui sont des venants.»⁷³ A l'appartenance symbolique s'ajoutent des considérations de pouvoir, un chef coutumier rattaché à une localité pouvant y gérer les affaires et toucher des redevances financières.

A ces conflits s'ajoute la compétition pour l'accès aux ressources naturelles, avec de fortes rivalités pour le contrôle des bois, minerais, rivières et champs.

⁶⁶ Propos d'un notable Tshokwe, Tshikapa, 12/03/2020.

⁶⁷ Loi dite foncière Loi n° 73-021 du 20 juillet 1973 portant régime général des biens, régime foncier et immobilier et régime des sûretés telle que modifiée et complétée par la loi n° 80-008 du 18 juillet 1980.

⁶⁸ Kabamba, K. Op. cit., pp. 19-20.

⁶⁹ ONU-Habitat, « Analyse du régime foncier et social dans les provinces du Nord Kivu, du Sud Kivu et de l'Ituri en République démocratique du Congo », 2019.

⁷⁰ Battory, J. et Vircolon, T. Op. cit., pp.12-13.

⁷¹ Justice et Paix, « Conflits fonciers: le mal qui gangrène les terres congolaises », septembre 2017, p.4.

⁷² Battory, J. et Vircolon, T. Op. cit., p.16.

⁷³ Propos d'un administrateur de territoire, Kakenge, 29/11/2019.

« L'arbre à conflit de cette atrocité, était d'abord les disputes sur la propriété de la forêt d'Angola »74 note ainsi l'administrateur du territoire de Kakenge. Selon un représentant religieux interrogé dans le même FGD: « Ce qui était à la base de la guerre ici, c'est le conflit champêtre. Il y avait la mauvaise gestion des affaires coutumières qu'il aurait fallu que l'Etat gère rapidement. »75 De même, sur le territoire voisin de Kamonia, un avocat décrit : « Les carrés miniers ont fait que cette guerre arrive à Kamonia (...) Ce conflit minier a créé des divisions entre les Tshokwe et Luba. Les Luba prétendaient que ce carré minier était sur leur sol et vice-versa. »76

Au Kasaï central, la compétition sur le territoire de Dibaya tourne principalement autour des grandes étendues de terres pour les plantations et les fermes. Selon un représentant religieux de Bukonde : « Nous avons vécu ici des conflits entre communautés qui se disputaient des limites de terre et champs. »77 Un chef de groupement interrogé à Kamuandu exprime également que : « Beaucoup des disputes qui amènent les gens aux violences sont liées à la gestion des terres arables et limites des champs. »78

Les conflits fonciers et pour les ressources naturelles décrits dans les deux provinces sont alimentés par la dualité des cadres juridiques, une méconnaissance de la loi par les chefs coutumiers et la population, et un manque d'espaces et de mécanismes d'arbitrage effectifs et dépolitisés pour résoudre les litiges entre communautés. Ils ont été aggravés par les affrontements et mouvements de population pendant le conflit, et menacent aujourd'hui le retour des personnes déplacées dans leurs communautés. Des efforts de vulgarisation de la loi, de dialogue autour de ses modalités d'application, et la création de commissions consultatives de règlement des conflits coutumiers doivent dès lors être accélérés pour éviter la résurgence de nouveaux conflits.

1.4. La crise de confiance de la population envers l'Etat et ses institutions

33% des personnes sondées au Kasaï central et 28% des personnes sondées au Kasaï considèrent que les conflits se déroulent généralement entre l'Etat et la population (graphique 2). Selon un acteur de la société civile interrogé à Kinshasa : « La cause profonde de la crise que la région du Kasaï a traversée est la frustration du peuple kasaïen, qui se sent abandonné dans la misère extrême. »⁷⁹ Le conflit qui a agité l'espace Kasaï en 2016 et 2017 fut de fait caractérisé par le ciblage des bureaux, représentants et symboles de l'Etat par les groupes armés, et la répression violente de la population par les forces de sécurité. D'après un élu du Kasaï interrogé à Kinshasa : « Les éléments Kamuina Nspau s'attaquaient particulièrement aux symboles et aux membres des institutions du régime sortant taxé de mauvaise gestion. C'est pourquoi nous soulignons qu'il n'y a pas seulement le problème de la crise de confiance entre les communautés mais il y a également le problème de la mauvaise gouvernance. »80

Lors des consultations, plusieurs participants ont expliqué la mobilisation populaire de 2016 par la faible présence des institutions et des investissements publics face à la grande pauvreté dont souffre la population. Un représentant religieux de Tshikula, au Kasaï central, note ainsi que : « La lutte du chef Kamuina Nsapu constituait une véritable défense du territoire de Dibaya, où les populations sont condamnées dans la misère par les autorités qui n'y développent aucun projet important. »81 Pour un jeune interrogé à Dibaya centre,

⁷⁴ Ibid.

⁷⁵ Propos d'un représentant religieux, Kakenge, 29/11/2019.

⁷⁶ Propos d'un avocat Tshokwe, Kamonia, 01/12/2019.

⁷⁷ Propos d'un représentant religieux, Bunkonde, 26/11/2019.

⁷⁸ Propos d'un chef de groupement, Kamuandu, 22/11/2019.

⁷⁹ Propos d'un avocat et acteur de la société civile, Kinshasa, 25/08/2020.

⁸⁰ Propos d'un élu provincial du Kasaï, Kinshasa, 25/08/2020.

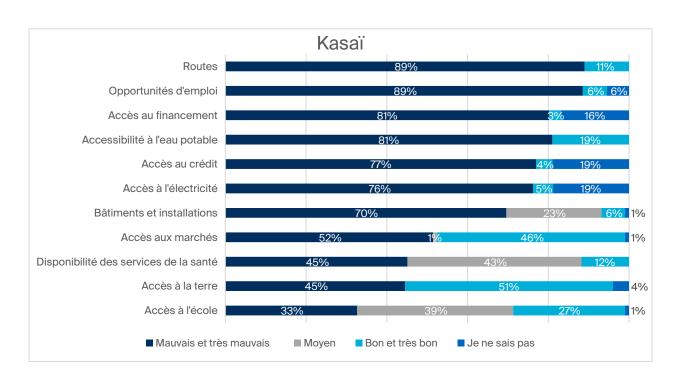
⁸¹ Propos d'un représentant religieux, Tshikula, 22/11/2019.

« Beaucoup de jeunes ont été enrôlés dans le mouvement à cause de leur délaissement, abandon et manque d'emploi. »82

Certains intervenants ont également fait part de leur frustration quant à la perception que leur région avait été privée d'opportunités, car foyer historique d'opposition politique aux précédents régimes. Se référant à l'un des projets de développement en attente depuis des années au Kasaï,83 un intervenant interrogé à Tshikapa blâme ainsi le pouvoir politique pour la pauvreté et le sous-développement chroniques de la région : « Depuis les régimes successifs de notre pays, le Kasaï n'a jamais bénéficié de ses potentialités. Au contraire, nous avons été considérés comme des opposants, surtout avec Etienne Tshisekedi. Regardez le fiasco autour de tous les projets de l'hydro-électricité au Kasaï, rien ne marche »84

Le mécontentement de la population vis-à-vis du manque d'emplois et d'infrastructures ressort également de l'étude quantitative (graphique 3). Cette dernière révèle de fait des indicateurs de développement très bas par rapport au reste du pays. Au Kasaï central, seuls 0% et 1% des sondés ont par exemple déclaré posséder un accès à l'électricité et à l'eau courante dans leurs fovers (contre 3% et 12% au Kasaï). En comparaison, la recherche menée par Interpeace auprès de 3,498 résidents du Nord et Sud Kivu en 2018, a récolté 25% de réponses positives sur l'accès à l'électricité, et 22% pour l'accès à l'eau potable.85 Dans ces conditions, les sentiments d'injustice et de colère ont grandi au cours de dernières années à l'égard d'un pouvoir central perçu comme désengagé et hostile à la population kasaïenne.

Graphique 3: Evaluation des conditions de vie socio-économiques dans les villes/villages

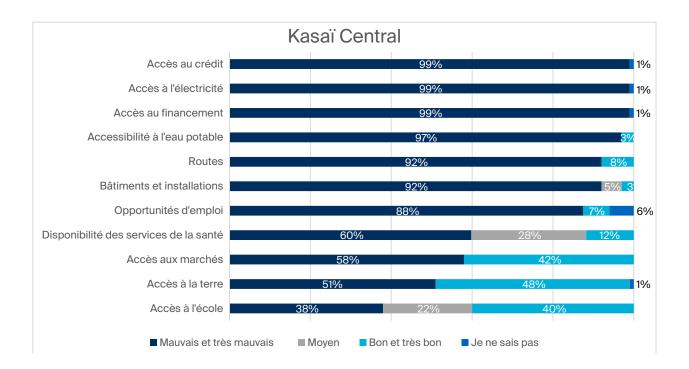


⁸² Propos d'une jeune, Dibaya centre, 01/12/2019.

⁸³ RFI, « RDC : La banque mondiale prévoit d'installer une antenne à Kananga », 13/09/2019.

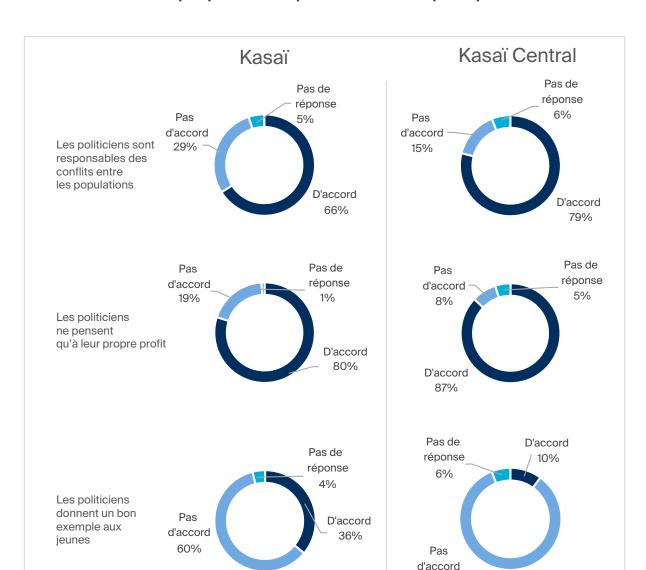
⁸⁴ Propos d'un participant de FGD, Tshikapa, 21 11/2019.

⁸⁵ Interpeace, « Capacités de résilience pour la réconciliation dans la Sous-région des Grands Lacs. Dialogue Transfrontalier pour la Paix dans la Région des Grands Lacs », juin 2020.



Au-delà de la non-délivrance de biens et services socioéconomiques de base, les personnes sondées dans l'enquête ont également exprimé une perception négative du personnel politique, jugé responsable des conflits entre les populations par 66% des répondants au Kasaï et 79% au Kasaï central (graphique 4). Pour un habitant de Tshimbulu, « Le poisson commence à pourrir par la tête. C'est l'Etat qui est agent causal principal des troubles que nous avons connu ici au Kasaï Central. »86 Le rôle des politiciens dans l'allocation du pouvoir coutumier et des ressources entre groupes et communautés, décrit par les participants dans les parties précédentes, transparaît derrière ces propos et chiffres élevés.

⁸⁶ Propos d'un membre de la communauté, Tshimbulu, 29/11/2019.



Graphique 4: Perception de la classe politique

Au Kasaï central, région pauvre et rurale où les conflits entre les chefs coutumiers et les autorités étatiques sont les plus fréquents, le mouvement Kamuina Nsapu s'est ainsi développé en exigeant le départ d'un régime accusé de la misère et pauvreté de la population. « Les combattants disaient chercher l'alternance au sommet de l'Etat, le changement du régime »87 explique ainsi un chef de secteur interrogé à Dibataie.

L'ensemble de ces données suggère un désir manifeste de mettre fin aux pratiques de mauvaise gouvernance des dirigeants de l'ancien régime, et un impératif d'investir dans le développement socio-économique de la région pour en améliorer les conditions de vie de la population.

84%

⁸⁷ Propos d'un chef de secteur de Dibataie, Tshikula, 22/11/2019.

2. Conséquences des conflits et obstacles à la paix

En plus des causes et facteurs clés des conflits de 2016-2017, les consultations ont permis d'identifier la destruction de vies, de structures et de relations comme des impacts, qui constituent aujourd'hui autant d'obstacles à prendre en compte pour la mise en place d'une paix durable.

Cette section présente les réponses issues des consultations à la question : « Quelles sont les conséquences des conflits et leurs effets sur le vivre-ensemble au sein des groupes et des communautés ? », appuyées des données de l'enquête quantitative.

2.1. Conséquences humanitaires

Au cours du conflit, les violences extrêmes commises par les différents groupes armés ont causé une grave crise humaine et humanitaire. La compilation de différents rapports faite en 2018 dénombre « entre 3000 et 5000 morts ; 80 fosses communes découvertes ; 1,5 million de personnes affectées par la crise dont près de 600 000 déplacés internes ; 30 000 réfugiés en Angola; plus de 3 000 000 de personnes souffrant d'insécurité alimentaire dont plus de 770 000 enfants souffrant de malnutrition; 4000 enfants séparés de leur famille ; 2000 enfants utilisés par les groupes armés ; 300 blessés dans les violences ; 416 écoles et 224 structures de santé attaquées. »88

D'après les résultats de l'enquête quantitative, 56% des personnes sondées dans la province du Kasaï déclarent avoir eu leurs biens détruits et 51% avoir été déplacées lors des conflits, chiffres s'élevant à 75% et 78% sur le territoire de Dibaya, au Kasaï central, où la majorité des combats ont eu lieu (graphique 6). « Quand nous avons appris que les miliciens Kamuina Nsapu étaient à Lubami Manga, Pese, nous avons décidé, tous, de partir en Angola. »89 explique un chef coutumier à Kamako, au Kasaï.

Ces déplacements de masse ont eu de graves conséquences sur la sécurité et la santé des populations, de nombreux déplacés étant contraints de vivre sans accès à des soins de santé, de la nourriture ou de l'eau potable. Une représentante de la société civile interrogée à Tshikula, au Kasaï central, raconte : « Pendant les affrontements nous avons fui massivement nos villages pour nous cacher dans la forêt ou dans d'autres contrées sans rien à manger, ce qui a été à la base des multiples maladies et mort des enfants. »90 Au Kasaï, un notable de Kakenge témoigne également : « Nous avons la malnutrition, qui a entrainé d'autres épidémies, comme la rougeole et d'autres qui occasionnent beaucoup de morts. »91

Les participants aux consultations ont mentionné l'impact particulièrement critique de ces déplacements et des conditions insalubres sur les populations les plus vulnérables. D'après un représentant religieux de Kakenge: « Beaucoup d'enfants sont morts de la malnutrition pendant la guerre. On enterrait environ 10 enfants par jour. »92 Un inspecteur éducatif de Tshikula explique également que : « Le conflit lié au phénomène Kamuina Nsapu a entrainé l'augmentation de la vulnérabilité de certaines catégories des populations notamment les veufs et veuves, les personnes vivant avec un handicap ainsi que les personnes du troisième âge. »93

La population des deux provinces vit aujourd'hui dans un besoin urgent d'assistance humanitaire pour se remettre physiquement, psychologiquement et économiquement des violences extrêmes perpétuées pendant le conflit.

⁸⁸ Kabamba, K. Op. cit., p.24.

⁸⁹ Propos d'un chef coutumier, Kamako, 06/12/2019.

⁹⁰ Propos d'une représentante de la société civile, Tshikula, 24/11/2019.

⁹¹ Propos d'un notable, Kakenge, 28/11/2019.

⁹² Propos d'un représentant religieux, Kakenge, 29/11/2019.

⁹³ Propos d'un inspecteur chef de pool du secteur de Dibaya, Tshikula, 20/03/2020.

2.2. Conséquences économiques

A la liste des conséquences humanitaires des deux années de guerre, les personnes consultées ont ajouté celle des dommages économiques causés par la destruction d'infrastructures, le manque de sources de revenus et l'aggravation de la pauvreté dans les deux provinces.

La destruction de nombreuses maisons, infrastructures, écoles, et hôpitaux continue d'affecter la vie économique et l'accès aux biens et services publics des personnes consultées. D'après un opérateur économique du Kasaï, « Kamako avant le conflit était une cité forte du point de vue économique (...) Après la guerre tout était par terre. »94 A Tshikula, au Kasaï central, un chef coutumier et ex-chef milicien décrit la situation dans sa communauté : « Nos maisons sont détruites, nos brebis et autres biens confisqués, même les écoles de mon village sont consumées.»95 Un participant de la même localité note également : « Il y a eu destruction des maisons et des biens de valeur, et des pillages des petits et gros bétails par les miliciens et militaires. »96

La destruction des infrastructures s'est accompagnée, depuis 2016, d'une grave crise alimentaire et d'une flambée des prix sur les biens de première nécessité qui perdurent aujourd'hui. Au Kasaï central, un jeune homme interrogé à Kamuandu explique que : « Les violences dues au phénomène Kamuina Nsapu ont entrainé l'arrêt et la destruction des marchés, sans oublier le pillage des marchandises des petits commerçants. Toutes les marchandises ont connu une hausse vertigineuse, par exemple 1 meka [environ 5 kg] de maïs qui s'achetait jadis à 600 fc [Franc congolais] aujourd'hui revient à 7000 fc. »97 De même, selon un agronome interrogé à Tshimbulu: « Le territoire de Dibaya a connu une crise alimentaire qui persiste jusqu'à aujourd'hui à cause de l'abandon des activités agricoles lors des affrontements entre les forces de l'ordre et les ex-miliciens Kamuina Nsapu. »98

Au Kasaï, une cultivatrice de Kakenge, raconte : « Nous avions peur d'aller même aux champs pour trouver de la nourriture. Même au marché on avait peur. Personne ne partait aux champs et les produits vivriers sont devenus rares.» Dans cette province où les combats ont principalement eu lieu entre communautés voisines, la rareté des denrées et l'inflation actuelles s'expliquent également par la limitation de l'accès aux champs sur base ethnique. Comme l'explique un jeune interrogé à Kamako: « La carence des produits agricoles observée ces derniers temps à Kamako est due au fait que les Luba ne cultivent plus comme avant le conflit, car ils sont assimilés aux éléments Kamuina Nsapu par certains chefs coutumiers Tshokwe qui ne veulent plus leur donner des terres à exploiter ni à occuper. »¹⁰⁰

Au-delà du secteur agricole, les personnes consultées au Kasaï ont également relevé l'impact du conflit sur le secteur minier. Selon les participants, les opérateurs étrangers de diamant ayant fui les zones de combat fin 2016 ne seraient toujours pas revenus, et l'utilisation des sites d'exploitation miniers par des éléments Kamuina Nsapu à Tshikapa et Kamonia ont entrainé une paralysie des activités et une chute du prix, avec des répercussions importantes sur l'emploi et les recettes de l'Etat dans la province.

L'étude quantitative menée par Interpeace met à jour la précarité des populations privées de sources de revenus. En moyenne, seulement 10% des personnes sondées au Kasaï et Kasaï central déclarent avoir eu un travail formel ou informel rémunéré d'au moins une semaine au cours du mois précédent l'enquête. Ces dérèglements économiques, particulièrement forts dans les zones qui étaient sous contrôle des miliciens et FARDC, accentuent la pauvreté des populations et le risque de voir émerger des crises sociales et sécuritaires. Un pasteur interrogé dans la ville de Dibaya met en garde : « La pauvreté c'est la mort, elle lie et rend esclave. »101 Pour une enseignante de Tshikula:

⁹⁴ Propos d'un opérateur économique, Kamako, 04/12/2019.

⁹⁵ Propos d'un chef coutumier et ex-chef milicien, Tshikula 26/11/2019.

⁹⁶ Propos d'un représentant de chef de secteur, Tshikula, 24/11/2019.

⁹⁷ Propos d'un jeune, Kamuandu, 25/11/2019.

⁹⁸ Propos d'un agronome, Tshimbulu, 21/03/2020.

⁹⁹ Femme cultivatrice, Kakenge, 28/11/2019.

¹⁰⁰ Propos d'un leader des jeunes, Kamako, 04/12/2019.

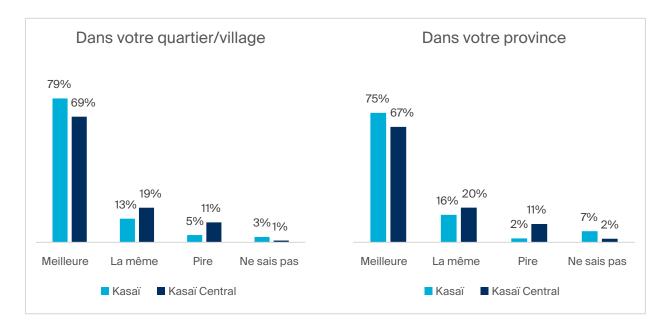
¹⁰¹ Propos d'un pasteur, Dibaya centre, 01/12/2019

« La pauvreté amène les gens à exploiter multiples voies pour leur survie dont les autres menacent la paix.»¹⁰² Cela fait craindre à un médecin de la même ville: « Les violences ont cessé, mais la pauvreté que traverse la population dans cette situation post-conflit peut faire que les violences surgissent encore dans les jours à venir.» 103

2.3. Conséquences sécuritaires

Malgré ces défis, la majorité de la population sondée note une amélioration de la situation sécuritaire au niveau local et provincial depuis fin 2018, coïncidant avec l'annonce des résultats de l'élection présidentielle et l'abandon des armes par de nombreux miliciens (graphique 5).

Graphique 5: Perception de l'évolution de la situation sécuritaire sur les 12 derniers



Sur le territoire de Dibaya au Kasaï central, 11% jugent toutefois que la situation a empiré, et 33% rapportent avoir vécu des violences liées aux conflits (déplacements, combats, meurtres, vols, torture, violences sexuelles ou autre) au cours des 12 derniers mois. Les participants aux consultations associent cette insécurité au maintien de quelques groupes armés et à la persistance de violences liées aux vols, enlèvements, altercations policières et militaires. « La crise dû au phénomène Kamuina Nsapu a engendré le banditisme rural et le vol» 104 note une directrice d'ONG locale à Tshikula, au Kasaï central. De même, d'après un représentant de la société civile de

Tshimbulu, « Des ex-miliciens s'organisent en groupe des bandits appelés « Mpomba » et insécurisent la population de la ville de Tshimbulu. » 105

Depuis 2017, la démobilisation progressive des miliciens pose également la question de leur réintégration pour leur donner des perspectives d'avenir et éviter qu'ils ne replongent dans la violence. En l'absence d'un programme formel de Démobilisation, Désarmement et Réintégration (DDR), des armes continuent de circuler et la réinsertion économique et sociale des ex-miliciens est difficile. Selon un jeune interrogé à Tshikula: « On assiste à des actes de provocation de la part des

¹⁰² Propos d'une enseignante, FGD, Tshikula, 24/11/2019.

¹⁰³ Propos d'un représentant du corps médical, Tshikula, 24/11/2019.

¹⁰⁴ Propos d'une Présidente d'ONG locale, Tshikula, 20/03/2020.

¹⁰⁵ Propos d'un représentant de la société civile, Tshimbulu, 21/03/2020.

membres de la communauté vis-à-vis des ex-miliciens, qu'ils disent n'avoir rien gagné par les violences. »106 Un représentant des forces de l'ordre de Dibaya dénonce quant à lui que : « A cause des actes criminels qu'ils ont commis pendant les atrocités, beaucoup d'ex-miliciens ne respectent jamais les policiers, surtout qu'ils étaient leurs véritables cibles.»¹⁰⁷

A terme, de nombreux participants craignent que la stigmatisation et le manque de ressources ne poussent les anciens membres de groupes armés dans leurs retranchements et les fassent renouer avec la violence. « La non-réinsertion des ex-miliciens constitue une vraie menace pour l'ensemble de la communauté car ils sont toujours tentés à se livrer au banditisme pour la survie »108 résume ainsi un représentant de jeunes à Tshikula, au Kasaï central.

2.4. Conséquences socio-psychologiques

Les nombreuses destructions et violences vécues par les populations lors des conflits représentent des sources de traumatisme importantes, dont l'impact

individuel et social compromet le renforcement de la paix et du développement de la région.

Exposition à la violence

Les taux d'exposition des individus sondés par l'enquête à des violences liées aux conflits sont très élevés, en particulier au Kasaï central sur le territoire de Dibaya, où la majorité des combats ont eu lieu en 2016 et 2017. Sur ce territoire, 78% des personnes sondées

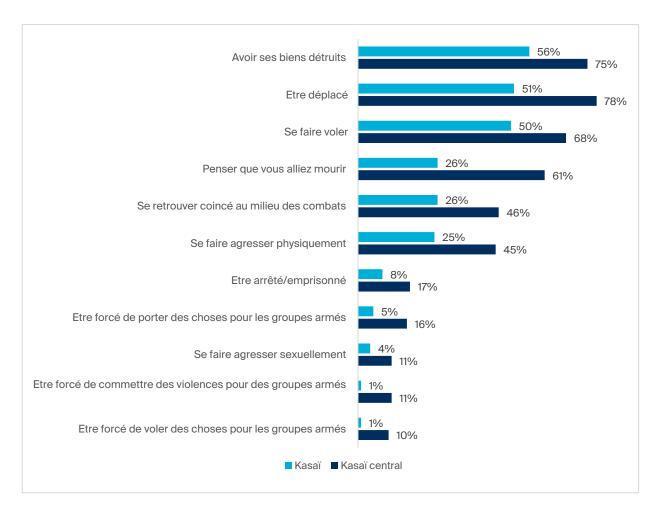
déclarent avoir été déplacées, 75% avoir eu leurs biens détruits, 45% s'être fait agressées physiquement et 61% avoir pensé qu'elles allaient mourir au cours du conflit (graphique 6).

¹⁰⁶ Propos d'un jeune homme, Tshikula, 24/11/2019.

¹⁰⁷ Propos d'un représentant des forces de l'ordre, Dibaya centre, 01/01/2020.

¹⁰⁸ Propos d'un représentant de jeunes, Tshikula, 29/11/2019.





Dans les deux provinces, les taux élevés d'agressions physiques et sexuelles dénotent également du degré généralisé des violences sur les populations civiles, confirmées lors des consultations. Au Kasaï central, un chef coutumier interrogé à Tshikanda raconte les violences infligées par des miliciens : « Ils m'ont arrêté et m'ont dit que je collabore avec les services étatiques. Ils m'ont considéré comme traître et ils ont décidé de me tuer. Ils m'ont blessé, pillé tous mes biens, je suis resté vide. Ils m'ont abandonné par terre, pensant que j'étais mort, »¹¹⁰

De nombreux témoignages recueillis font également état d'exactions et d'exécutions sommaires par les miliciens et les forces de l'ordre. Au Kasaï, un notable interrogé rapporte ainsi: « Mon grand-père a été décapité ici. C'est la première personne à avoir été décapitée à Kamonia. »¹¹¹ Dans la même consultation, un représentant religieux raconte que « Quand les militaires sont arrivés, ils nous ont beaucoup torturé parce que nous étions restés quand les miliciens de Kamuina Nsapu ont fui. Ils ont pillé tous les objets précieux qui étaient dans les maisons. »¹¹²

Ces expériences ont profondément marqué leurs victimes, comme en attestent les résultats du graphique 7, illustrant le taux d'impact des violences sur les personnes déclarant les avoir vécues. L'expérience du déplacement, du vol et de la destruction de ses biens ont ainsi profondément marqué 94% des sondés des deux provinces les ayant vécus.

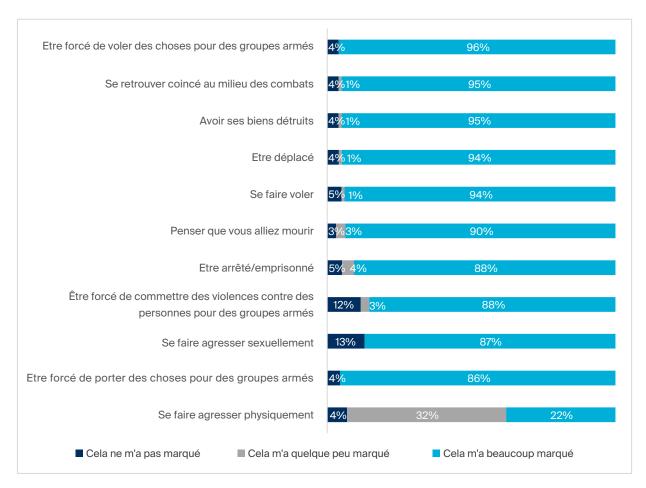
¹⁰⁹ Question posée aux sondés: « Et vous-même, avez-vous été personnellement victime de violences liées aux conflits citées ci-dessous ? » (réponse à choix multiple)

¹¹⁰ Propos d'un chef coutumier, Tshikanda, 17/08/2019.

¹¹¹ Propos d'un notable, Kamako, 02/12/2019.

¹¹² Propos d'un représentant religieux, Kamako, 05/12/2019.

Graphique 7: Taux d'impact sur les personnes déclarant avoir été victimes de violence (moyenne Kasaï et Kasaï central) 113



Dans un contexte où les rangs des milices étaient en majorité composés de jeunes et d'enfants, le graphique 7 montre que l'impact psychologique des violences, important chez les personnes en ayant été victime, peut également l'être chez ceux amenés à les perpétrer. Les propositions « être forcé à voler pour les groupes armés », « se retrouver au milieu des combats » et « être forcé à commettre des violences pour des groupes armés » figurent ainsi parmi les expériences ayant le plus marqué les sondés concernés, avec respectivement 96%, 95% et 88% des suffrages.

Cela rejoint les témoignages récoltés lors des consultations, où des participants ont signalé l'apparition de troubles comportementaux chez

des anciens miliciens fortement marqués par la consommation de substances toxiques, l'initiation à des pratiques fétichistes et leur participation aux violences. « A cause des actes criminels qu'ils ont commis pendant les atrocités, certains jeunes ex-miliciens sont devenus comme des détraqués mentaux. Pour se distraire, d'autres s'adonnent aujourd'hui à la consommation de boissons fortement alcoolisées »114 raconte un opérateur économique de Bukonde, au Kasaï central. A Tshikapa, une directrice d'ONG partage également son expérience : « J'ai reçu dans notre ONG un enfant ex-milicien qui dit qu'il buvait du sang des personnes chaque fois qu'il tuait. Dès son retour dans sa famille il manifeste toujours le désir de boire du sang. Sa mère l'a vite amené dans les églises. »115

¹¹³ Question posée aux sondés ayant déclaré avoir été personnellement victimes des violences listées dans le graphique 6 : « Si oui, à quel point cela vous a-t-il marqué? »

¹¹⁴ Propos d'un opérateur économique, Bukonde, 26/11/2019.

¹¹⁵ Propos d'une représentante d'ONG de droit des femmes, Tshikapa, 21/11/2019.

Détresse et dépression post-traumatique

Les traumatismes et problèmes de santé mentale associés aux violences, souvent sous-estimés au lendemain des conflits, ont des implications négatives importantes sur les perspectives de paix et de développement. Pour évaluer l'étendue et la profondeur des symptômes traumatiques dans les deux provinces, l'enquête quantitative a mesuré quatre dimensions : la détresse post-traumatique ; la mauvaise estime de soi et le sentiment de culpabilité; la colère; et la résilience psychologique. Le tableau ci-dessous présente les composantes étudiées sous chaque indice.

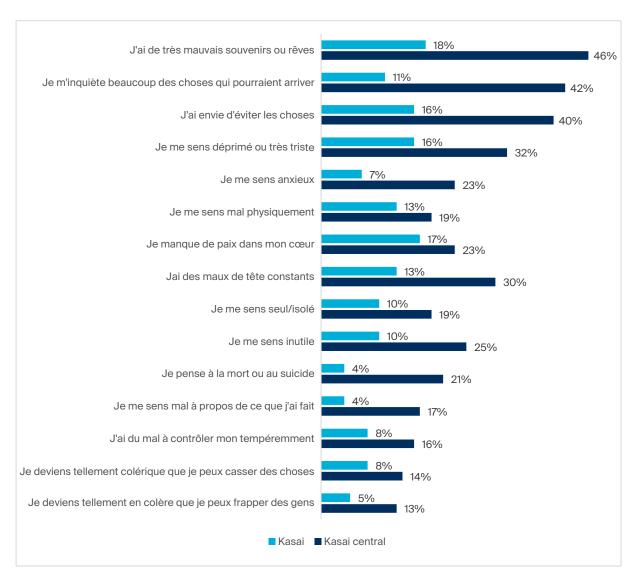
Figure 5 : Indices de détresse et dépression post-traumatique et leurs sous-composantes

Indice: Détresse post-traumatique		
J'ai de très mauvais souvenirs ou rêves		
Je m'inquiète beaucoup des mauvaises choses qui p	ourraient arriver	
Je me sens déprimé ou très triste		
J'ai envie d'éviter les choses		
Je me sens anxieux		
Je me sens mal physiquement		
Je manque de paix dans mon cœur		
Je me sens seul / isolé		
J'ai des maux de tête constants		
Indice : Mauvaise estime de soi et Sentiment de culp	pabilité	
Je me sens inutile		
Je pense à la mort ou au suicide		
Je me sens mal à propos de ce que j'ai fait		
Indice : Colère		
Je deviens tellement colérique que je peux casser des choses		
Je deviens tellement en colère que je peux frapper de	es gens	
J'ai du mal à contrôler mon tempérament		
Indice : Résilience psychologique		
Je gère généralement d'une manière ou d'une autre		
Je suis fier d'avoir accompli des choses dans ma vie		
Je reste intéressé par les choses		
Je peux généralement trouver quelque chose qui me	faire rire	
En cas d'urgence, je suis généralement quelqu'un sur	qui on peut compter	
Lorsque je suis dans une situation difficile, je peux gé	néralement m'en sortir	
Je suis ami avec moi-même		

Pour chacune de ces propositions, il était demandé aux personnes sondées d'indiquer à quelle fréquence elle leur était applicable.¹¹⁶ Le graphique 8 illustre les

résultats collectés pour les réponses « *souvent* » et « *tout le temps* », et le graphique 9 les indices que ces résultats ont permis de calculer.

Graphique 8: Expérience de symptômes de détresse et dépression post-traumatique (% des sondés ayant répondu « souvent » ou « tout le temps »)¹¹⁷

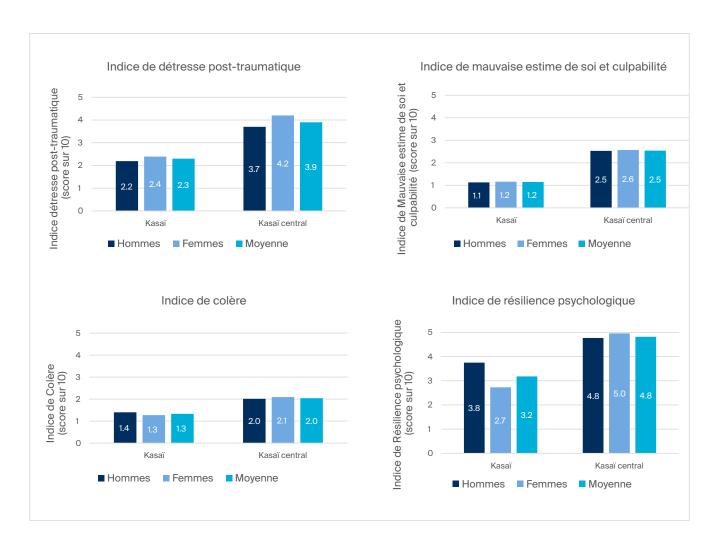


Bien qu'il soit difficile de tirer des conclusions définitives sur la prévalence de la psychopathologie à partir des données d'enquêtes autodéclarées, **l'indice de détresse post-traumatique** (graphique 9) suggère qu'environ 2 citoyens sur 10 au Kasaï, et 4 citoyens sur 10 sur le territoire de Dibaya au Kasaï central connaissent des niveaux de détresse correspondant à un trouble de stress post-traumatique grave. Ces chiffres sont très élevés, surtout si l'on considère que la prévalence moyenne de la détresse post-traumatique dans les pays non touchés par un conflit dépasse rarement 5 %. Sous cet indice, 32% des sondés au Kasaï central ont ainsi répondu « souvent » ou « tout le temps » à la proposition « Je me sens déprimé ou très triste », et 19% à la proposition « Je me sens seul/isolé ».

¹¹⁶ Options de réponse données: jamais, rarement, parfois, souvent, tout le temps

¹¹⁷ Question posée aux sondés: « Pour chacune des propositions suivantes, pouvez-vous répondre à quelle fréquence elles vont sont applicables ? »

Graphique 9: Indices de détresse et dépression post-traumatique



L'indice d'estime de soi et de culpabilité est utile pour détecter les symptômes d'un trouble dépressif sévère. Avec la même réserve mentionnée précédemment sur les limites de l'utilisation des données d'enquête pour les estimations de la prévalence de la psychopathologie, ces résultats suggèrent une prévalence probable de la dépression modérée à sévère d'environ 25% sur le territoire de Dibaya au Kasaï central et 12% au Kasaï. Sous cet indice, 21% des sondés au Kasaï central et 4% au Kasaï ont répondu « souvent » ou « tout le temps » à la proposition « Je pense à la mort ou au suicide» (graphique 8).

Les résultats de l'**indice de colère** sont similaires aux scores de l'indice de culpabilité et de faible estime de soi, avec environ 20 % des répondants du Kasaï central et 13 % des répondants du Kasaï affichant des pro-

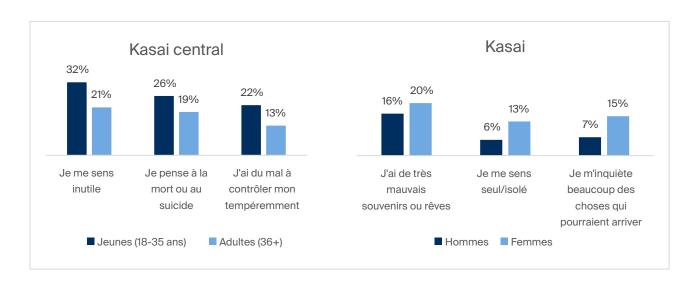
blèmes de gestion de la colère modérés à graves. La similitude de ces scores n'est pas surprenante : il est établi dans la littérature internationale que les personnes en situation de détresse extrême sont tout aussi susceptibles de développer des symptômes "d'intériorisation", tels que la dépression, ou des symptômes "d'extériorisation", tels que des problèmes de gestion de la colère et de l'agressivité.

Ces trois indices démontrent des symptômes de détresse et dépression post-traumatique plus élevés au Kasaï central qu'au Kasaï. Cela peut s'expliquer par la plus grande concentration des violences et atrocités commises sur le territoire de Dibaya, où l'enquête s'est déroulée au Kasaï central, ainsi que par des facteurs culturels. Selon les chercheurs consultés pour l'analyse des résultats, la population Lulua, majoritaire sur le territoire de Dibaya, est réputée culturellement plus ouverte au partage d'expériences personnelles que les communautés Pende, Tchokwe, Kete et Kuba, qui peuplent le Kasaï et seraient plus réservées sur des sujets sensibles.

Sur certaines des propositions, une différence notable apparait également selon l'âge ou le genre des sondés.

Au Kasaï central, les 18-35 ans semblent ainsi plus touchés dans leur estime de soi et sont moins à même de contrôler leur tempérament (graphique 10). Au Kasaï, la différence s'observe davantage entre hommes et femmes, ces dernières apparaissant plus touchées par des symptômes post-traumatiques, avec des signes marqués d'inquiétude, d'anxiété et de dépression.

Graphique 10: Expérience de symptômes de détresse et dépression post-traumatique, désagrégé par genre et âge (% des réponses « souvent » et « tout le temps »)¹¹⁸



La différence entre les deux provinces se retrouve sur l'indice de résilience psychologique, plus élevé au Kasaï central (4,8) qu'au Kasaï (3,2). En psychologie, la résilience peut être définie comme la capacité à vivre, à réussir, à se développer en dépit de l'adversité. Elle est un facteur clé de la guérison, comme l'a démontré le programme de réconciliation et guérison des traumatismes mené par Interpeace au Rwanda. Les résultats de l'enquête suggèrent qu'environ 50 % de la population au Kasaï central et 30 % de la population au Kasaï possèdent actuellement des niveaux adéquats de résilience psychologique. Il s'agit en fait d'un score faible par rapport aux normes internationales, si l'on considère que dans les pays non touchés par un conflit, il est courant de trouver des scores de prévalence

de la résilience psychologique de 70% ou plus. Ces résultats suggèrent que les atouts psychologiques ont été épuisés par l'exposition au conflit, rendant la population plus vulnérable à la détresse mentale si elle est exposée à des facteurs de stress et des chocs supplémentaires à l'avenir.

La résilience psychologique est généralement plus élevée parmi les populations les plus éprouvées par les chocs, car elles sont davantage amenées à se dépasser et à surmonter les difficultés pour continuer de vivre. Dans les deux provinces, la catégorie des jeunes hommes est celle ayant montré le plus de signes de résilience psychologique, avec un indice de 3,9 au Kasaï et de 5,1 au Kasaï central. Là aussi, cela

¹¹⁸ Question posée aux sondés: « Pour chacune des propositions suivantes, pouvez-vous répondre à quelle fréquence elles vont sont applicables ? »

¹¹⁹ Interpeace, « Healing Trauma and Building Trust and Tolerance in Rwanda", *Interpeace Peacebuilding in Practice Paper*, No.4., April 2019, p.7.

peut s'expliquer par leur plus grande implication dans les combats de 2016-2017, le fait qu'ils en soient ressortis, et la propension de la jeunesse à être plus optimiste et tournée vers l'avenir que les adultes déjà installés dans la vie.

2.5. Conséquences sur les femmes

Qu'elles soient membres ou non des groupes armés, les femmes ont été particulièrement affectées par les effets et conséquences du conflit. « Pendant cette guerre de Kamuina, Nsapu, ce sont nous les femmes qui avons beaucoup perdu. Nous avons perdu nos enfants, nos maris, nos biens, et parfois notre féminité »120 décrit une représentante de la société civile à Bukonde, au Kasaï central.

Les violences sexuelles liées aux conflits ont de fait trouvé un terrain fertile dans le climat de terreur, avec 31% des sondés déclarant avoir été témoins de violences sexuelles sur le territoire de Dibaya au Kasaï central, et 11% en avoir été personnellement victimes (graphique 6). Il est néanmoins probable que ces chiffres dissimulent une réalité plus importante en raison de la sensibilité et la stigmatisation attachées à ce sujet. Les consultations ont ainsi fait émerger de nombreux témoignages de violences sexuelles subies par des femmes, de la part de miliciens et forces de l'ordre, et des conséquences sur leur santé physique et psychologique. Selon une représentante du Kasaï central basée à Kinshasa, « Pendant le conflit on prend la femme en esclave sexuel, et très souvent le corps de la femme est transformé en champ de bataille.»¹²¹ D'après une participante de FGD à Kamonia, au Kasaï: « Beaucoup de femmes ont été violées et rendues grosses par les miliciens et certains éléments FARDC, pendant que d'autres ont été victimes des infections sexuellement transmissibles. Des femmes ont mis au monde des enfants avec des malformations.» 122 Une autre femme interrogée à Kakenge témoigne: « Il y avait des femmes qui avortaient par ces émotions. Les gens n'étaient pas tranquilles, n'avaient pas de sommeil. Dans nos maisons, même les grossesses de trois mois on avortait.»¹²³

De nombreuses femmes et jeunes filles ont également été associées aux groupes armés, la plupart enrôlées de force. Selon une représentante de la société civile consultée à Tshikula, au Kasaï central : « Les miliciens confisquaient les filles, ils les récupéraient de force car on n'avait pas d'autorité. »124 Un enseignant interrogé à Kamako témoigne également de la brutalité et des différents motifs poussant aux recrutements : « Moimême je connais une maman qui s'est décidée à faire enrôler sa fille dans la milice parce qu'elle a été tabassée par les militaires, jusqu'à lui ôter les habits en présence de sa fille. Cette fille, qui était mon élève, a été tuée au *front*. »¹²⁵

Au sein des groupes armés, les femmes et jeunes filles pouvaient occuper une diversité de rôles, allant du combat aux tâches ménagères et à l'exploitation sexuelle. D'après le chef de secteur de Kamuandu : «Les femmes et jeunes filles enrôlées dans la milice étaient placées au début de la ligne et elles ont succombé pendant le conflit. »126 Communément appelées "Ya Mama", de nombreuses enfants et jeunes filles ont en effet été mises à l'avant des combats et sont mortes sous les balles des FARDC, persuadées par leurs recruteurs d'une invincibilité mystique liée à leur virginité.127

Pour les femmes laissées seules à l'arrière ou en fuite sur les routes, la responsabilité de protéger et nourrir leurs familles au milieu des violences a également pesé une lourde charge. D'après une intervenante de Tshikapa, toutes ces raisons expliquent « pourquoi les femmes, quelle que soit leur communauté, condamnent les initiateurs et les adeptes de ce phénomène de guerre au Kasaï et Kasaï central. » 128

¹²⁰ Propos d'une représentante de la société civile, Bukonde, 26/11/2019.

¹²¹ Propos d'une représentante du Kasaï central, Kinshasa, 13/08/2020.

¹²² Propos d'une femme, Kamonia, 05/12/2019.

¹²³ Propos d'une femme, Kakenge, 28/11/2019.

¹²⁴ Propos d'une représentante de la société civile, Tshikula, 24/11/2019.

¹²⁵ Propos d'un enseignant, Kamako, 04/12/2019

¹²⁶ Propos d'un chef de groupement, secteur de Kamuandu, 21/11/2019.

¹²⁷ Echos de la MONUSCO, « Le Kasaï, une région meurtrie en plein relèvement » Vol.X, No.84, août 2018, p.26.

¹²⁸ Propos d'une opératrice économique, Tshikapa, 14/11/2019.

Aujourd'hui encore, de nombreuses femmes font l'objet du rejet et de la stigmatisation de leurs communautés et familles, pour le rôle occupé lors du conflit ou leur appartenance ethnique.

2.6. Conséquences sur les enfants et les jeunes

En première ligne des combats (les mineurs représentaient 60% des forces miliciennes de la région selon le Global Protection Cluster), les enfants et jeunes ont également subi de plein fouet les conséquences du conflit. « Que ça soit chez les Pende, que ce soit chez les Tshokwe, ou que ce soit chez les Lubaphones, le conflit a plus touché les jeunes »129 décrit un représentant d'ONG à Tshikapa. Il est rejoint dans ses propos par un jeune interrogé à Dibaya, selon qui « Beaucoup d'enfants n'ont pas été épargnés par ce phénomène.» 130

Entre 2016 et juin 2018, 1 317 cas de séparation dont 17% de filles et 739 nouveaux recrutements ont été documentés par la Section Protection de l'Enfant de la MONUSCO, chiffres ne comptabilisant pas les allégations ou les enfants non-interviewés. 131 Le recrutement des enfants, qu'il soit de fait de manière contraignante ou par adhésion volontaire, a fourni aux factions des miliciens combattifs et réceptifs aux endoctrinements et pratiques fétichistes.

Des centaines d'enfants sont morts au sein des milices et groupes armés, que ce soit dans les affrontements ou par des maladies causées par la malnutrition. Un chef de groupement du Kasaï central témoigne : « Beaucoup d'enfants ont intégré les rangs de miliciens à cause de promesses de postes, grades, et bien qu'on les nourrissait, nombreux ont été tués pendant les affrontements par les militaires des FARDC. »132 Engagés dans des rites d'initiation et amenés à commettre des actes d'extrême violence, nombre de ceux ayant survécu au conflit sont aujourd'hui en situation de détresse et rejetés par leurs communautés. D'après un représentant de secteur interrogé à Tshikula : « Beaucoup d'enfants qui ont vécu les atrocités sont traumatisés et stressés.

Ceci n'est pas bon pour leur croissance. »133 Une participante de FGD à Tshikapa relate également : « Il y a un enfant ex-milicien, dans la maison qui disait à ses parents qu'il avait besoin de boire du sang. Son père l'a chassé de la maison parce qu'il avait adhéré dans ce $mouvement\ sans\ leur\ accord.$ » 134

La scolarisation des enfants a été fortement affectée par le conflit, de nombreuses écoles ayant été détruites et plusieurs élèves ayant pris du retard ou ne se sentant plus à même d'étudier. D'après un inspecteur de l'éducation de Dibaya: « Nous assistons au retard scolaire dans la mesure où les enfants qui étudient à l'école primaire ont déjà dépassé l'âge requis.»¹³⁵ Un représentant de la société civile de Bukonde exprime la difficulté pour certains enfants de retourner à l'école et de retrouver un statut antérieur à leur implication dans les milices : « Beaucoup d'enfants qui étaient dans le mouvement Kamuina Nsapu manquent totalement de respect envers leurs supérieurs, surtout qu'ils ont régné un temps en maîtres absolus, sans contraintes. »136 Un autre, interrogé à Dibaya, raconte le phénomène parallèle où : « Beaucoup d'enfants refusent de retourner sur le banc de l'école à cause de leurs tracasseries envers leurs enseignants pendant le mouvement Kamuina $Nsapu. \gg^{137}$

A cette situation s'ajoute la présence de nombreux orphelins laissés à eux-mêmes. D'après une enseignante : « Nous avons ici à Tshikula beaucoup d'enfants dont les parents ont succombé pendant les affrontements et qui ne savent pas à quel saint se vouer pour leur survie et prise en charge. »138 Les enfants placés dans cette situation doivent lutter pour leur survie et courent le risque de tomber dans la violence pour sub-

¹²⁹ Propos d'un représentant d'ONG, Tshikapa, 20/11/2019.

¹³⁰ Propos d'un jeune, Dibaya, 01/12/2019.

¹³¹ Echos de la MONUSCO, « Le Kasaï, une région meurtrie en plein relèvement » Vol.X, No.84, août 2018, p.26.

¹³² Propos d'un chef de groupement, secteur de Kamuandu, 21/11/2019.

¹³³ Propos d'un représentant de secteur, Tshikula, 27/11/2019.

¹³⁴ Témoignage d'une femme, Tshikapa, 21/11/2019.

¹³⁵ Propos d'un inspecteur chef de pool de Dibaya, 26/11/2019.

¹³⁶ Propos d'un représentant de la société civile, Bunkonde, 26/11/2019.

¹³⁷ Propos d'un représentant de la société civile, Dibaya centre, 01/12/2019.

¹³⁸ Propos d'une enseignante à Tshikula, 25/11/2019.

venir à leurs besoins. « Beaucoup de jeunes ont été enrôlés dans le mouvement à cause de leur délaissement, abandon et manque d'emploi »139 rappelle un jeune homme consulté à Dibaya centre, au Kasaï central.

Ces différentes conséquences humanitaires, économiques, psychologiques et sociales font aujourd'hui peser un risque important sur les efforts de consolidation de la paix dans la région, et s'impriment dans les rapports de collaboration entre communautés, autorités et forces de sécurité. Elles appellent des mesures holistiques et sensibles à l'âge, au genre et au statut des membres des communautés traversées par les conflits dans les deux provinces.

3. Niveaux de collaboration entre les différents acteurs

En vue d'adapter les activités de dialogue aux localités et groupes en ayant le plus besoin, l'étude s'est penchée, au-delà des conséquences générales des conflits, sur la manière dont les violences dans l'espace Kasaï ont affecté les rapports entre différents groupes de la population.

Cette section présente les réponses issues des consultations à la question : « Quels sont les niveaux actuels de collaboration entre les différents acteurs impliqués dans les conflits (autorités coutumières, politiques, forces de sécurité, communautés) ?», appuyées des données de l'enquête quantitative.

3.1. Au sein et entre les communautés

Malgré un retour relatif du calme dans l'espace Kasaï, les consultations ont révélé la persistance d'une défiance et de tensions importantes au sein et entre les différentes communautés. Au Kasaï central, sur le territoire de Dibaya où ont eu lieu la majorité des affrontements, 36% des sondés déclarent avoir peu à pas du tout confiance dans leurs voisins, chiffres s'élevant à 39% pour les habitants de leurs villages, 40% pour ceux de leur groupe ethnique et jusqu'à 50% pour les membres d'autres groupes ethniques (graphique 11).

Un chef coutumier interrogé à Bukonde illustre la difficulté à pardonner les épisodes et comportements violents des dernières années : « Le conflit peut se terminer, mais la rancune reste dans le cœur.» 140 Pour un éducateur et leader communautaire interrogé à Tshikula, « La guerre due au phénomène Kamuina Nsapu a amplifié le climat de mésententes et d'antagonisme entre les membres des communautés.»¹⁴¹ Dans la même localité, un représentant religieux témoigne du manque de collaboration entre communautés : « Les deux communautés Bajila Kasanga et Bwa Kasanzu ne cohabitent pas pacifiquement, car les uns refusent aux autres de prester dans les écoles ou dans les structures médicales installées dans leurs villages.» 142

Selon les participants aux consultations, le climat de défiance sur le territoire de Dibaya est également entretenu par des altercations entre forces de l'ordre et anciens miliciens d'une part, et entre partisans de Kamuina Nsapu et membres des communautés accusés d'avoir collaboré avec l'Etat au temps du conflit. « La collaboration entre ces acteurs est superficielle, car les règlements de comptes font encore rage dans nos milieux »143 relate un chef coutumier interrogé à Dibaya centre. Selon un représentant médical de Tshikula : « On assiste à des actes de règlements de comptes et de fausses accusations entre les membres des communautés. »144

¹³⁹ Propos d'une jeune, Dibaya centre, 01/12/2019.

¹⁴⁰ Propos d'un chef coutumier, Bunkonde, 26/11/2019.

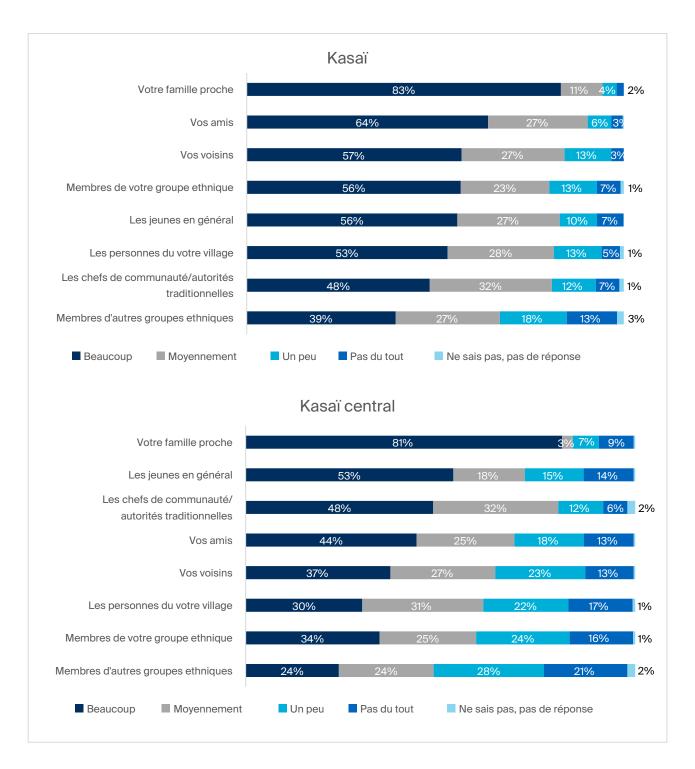
¹⁴¹ Propos d'un enseignant et leader communautaire, Tshikula, 21/03/2020.

¹⁴² Propos d'un représentant religieux, Tshikula, 25/11/2019.

¹⁴³ Propos d'un chef coutumier, Dibaya centre, 01/12/2019.

¹⁴⁴ Propos du représentant du secteur de la santé, Tshikula, 24/11/2019.

Graphique 11: Niveaux de confiance exprimés envers les différents cercles sociaux¹⁴⁵



Dans la province du Kasaï, où les membres d'autres groupes ethniques sont ceux inspirant le moins la confiance des sondés (avec 31% de réponses « peu » et « pas du tout »), un représentant de la société civile

de Kamako caractérise la situation par : « *Mes frères d'abord, et le reste après*. »¹⁴⁶ Selon un notable interrogé à Tshikapa : « *Dans mon village lorsque vous allez et vous parlez Tshiluba, il y a des mauvais souvenirs. Les*

 $^{145\ \} Question\ pos\'ee: \textit{``En g\'en\'eral, quel est votre niveau de confiance envers les personnes ou groupes suivants?"}$

¹⁴⁶ Propos d'un représentant de la société civile, Tshimbulu, 29/11/2019.

relations entre ces communautés ne sont toujours pas bonnes. »¹⁴⁷

Les violences commises lors du conflit - directement ou en collaborant avec les forces de l'ordre - semblent avoir accru le tribalisme et détérioré la cohabitation entre des communautés qui cohabitaient jusque-là en paix. D'après un ex-chef milicien Kamuina Nsapu consulté à Tshikapa : « Nos frères nous ont attaqués inutilement alors que nous ne venions pas à leur rencontre.» 148 Selon lui: « Ce sont des personnes que nous avons hébergées dans nos propres villages qui venaient et se promenaient avec les militaires pour nous traquer et tuer nos familles. » 149 Aujourd'hui, des participants d'un FGD à Kamonia notent qu'il suffit qu'un individu Pende ou un Tshokwe croise un groupe de personnes Luba pour être appelé « Bana Mura ou Ecurie Mbembe », de même qu'un Luba sera automatiquement assimilé au mouvement Kamuina Nsapu. 150

Cette situation est aujourd'hui accrue par le retour des populations déplacées pendant le conflit dans leurs localités, où d'autres groupes ont parfois pris possession de leurs biens. Une députée nationale interrogée à Kinshasa rapporte ainsi : « Aujourd'hui, certaines femmes ont perdu leurs champs parce qu'elles s'étaient déplacées en fuyant les hostilités. C'est par exemple quelqu'un qui quitte Kamonia et qui se retrouve à Tshikapa, et a du mal à s'intégrer et n'est pas accepté par certains membres des communautés. Kamuina

Nsapu nous a amené la souffrance, la dépravation des mœurs chez nous et une forte crise de confiance entre les communautés. »¹⁵¹

Dans les deux provinces, mais plus particulièrement au Kasaï, la défiance intercommunautaire a profondément affecté les relations au sein des familles composées des membres issus de communautés différentes. « Il y a eu des fissures entre les couples issus de Luba et Tshokwe, beaucoup de couples ont divorcé. Une femme Luba ne pouvait pas rester chez un mari Pende, et les Luba ne se mariaient plus aux Pende »152 relate un intervenant à Tshikapa. A Kamako, une représentante d'ONG raconte son histoire: « Certains couples sont arrivés à se séparer à cause de ce conflit. Mon cas est une illustration. Ma belle-famille ne veut pas me sentir en tant que Bindji alors qu'avant le conflit tout semblait bien se passer entre moi et mon mari Tshokwe. »153 Dans la même localité, une femme témoigne également : « Je suis de la tribu Bindji et suis mariée avec un Tshokwe, mais j'ai failli perdre mon mariage pour ces conflits. Ma belle-famille ne voulait plus de moi, elle me taxait d'être complice, parce que je suis de la tribu de Kamuina Nsapu. »154

Comme le montrent ces témoignages, les séparations et actes de stigmatisation affectent particulièrement les femmes, chassées par leurs belles-familles et contraintes de retourner vivre, parfois sans leurs enfants, dans leurs communautés d'origine.

3.2. Entre les membres des communautés et les autorités étatiques et militaires

La confiance des populations envers l'Etat et ses institutions est le ciment du contrat social qui maintient l'ordre et la cohésion entre citoyens. Dans la province du Kasaï, le graphique 12 illustre un niveau d'adhésion relativement élevé à l'égard des dirigeants, avec 51% des sondés déclarant avoir beaucoup confiance dans les autorités nationales et 45% dans les autorités ad-

ministratives locales. En contraste, les mêmes propositions ne reçoivent que 39% et 20% des suffrages sur le territoire de Dibaya au Kasaï central, province plus pauvre d'où le conflit en 2016 est parti d'une dispute entre un chef coutumier et les représentants de l'Etat.

Dans cette province, un représentant religieux interro-

¹⁴⁷ Propos d'un notable Pende, Tshikapa, 22/11/2019.

¹⁴⁸ Propos d'un représentant de l'association des ex-chefs miliciens Kamuina Nsapu, Tshikapa, 23/11/2019.

¹⁴⁹ Ibid.

¹⁵⁰ Propos d'une opératrice économique, Tshikapa, 20/11/2019.

¹⁵¹ Propos d'une élue nationale, Kinshasa, 25/08/2020.

¹⁵² Propos d'une membre de la communauté, Tshikapa, 21/11/2019.

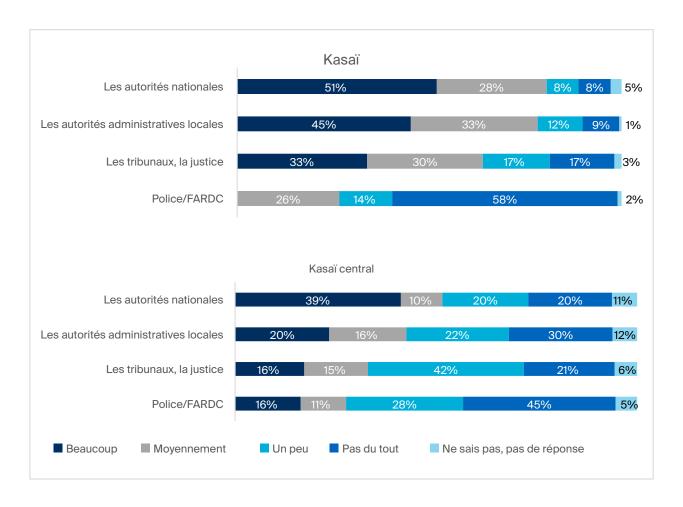
¹⁵³ Propos d'une représentante de l'ONG femmes sages, Kamako, 04/12/2019.

¹⁵⁴ Propos d'une femme, Kamako, 04/12/2019.

gé à Tshikula explique que : « A cause de ce conflit, les gens ne craignent plus l'Etat ni la police. Ils sont devenus têtus.»155 Plus largement, un chef de village observe «

une méfiance entre les autorités gouvernementales et la population, qui les accusent d'avoir laissé faire les militaires et policiers pour tuer les populations civiles. »¹⁵⁶

Graphique 12: Niveaux de confiance exprimés envers les autorités et institutions étatiques



Dans les deux provinces, les institutions judiciaires, policières et militaires inspirent peu confiance aux populations sondées. 58% des sondés au Kasaï et 45% des sondés au Kasaï central déclarent ainsi ne pas avoir du tout confiance dans la police et les FARDC.

Selon un chef coutumier interrogé à Bunkonde, au Kasaï central : « La rancune se traduit par l'esprit de vengeance qui persiste jusqu'à aujourd'hui entre la police et les membres de la communauté. »157

¹⁵⁵ Propos d'un représentant religieux, Tshikula, 25/11/2019.

¹⁵⁶ Propos d'un chef de village, Muzadi, 25/11/2019.

¹⁵⁷ Propos d'un chef coutumier, Bunkonde, 26/11/2019.

Pour de nombreux participants aux consultations, cette défiance trouve sa source dans les exactions commises par des membres de la police et de l'armée pendant le conflit, et par la persistance d'abus et actes d'extorsion commis auprès des populations. Un représentant religieux de Tshikula témoigne :« En dehors des agressions commises pendant les conflits par les militaires, les membres de communautés fustigent la tracasserie des militaires et policiers devant les différentes barrières érigées, où le passage est conditionné au paiement d'une taxe sans fondement. Sans oublier les arrestations arbitraires suivies des amendes exorbitantes. Enfin, les ex-miliciens font l'objet de provocations quotidiennes par les forces de l'ordre sans motif. »158 Pour un chef de groupement interrogé à Tshimbulu, au Kasaï central : « Les tracasseries judiciaires et policières sont à la base de la crise de confiance de la population envers l'Etat et ses institutions.»¹⁵⁹

Au Kasaï aussi, des intervenants ont exprimé leur frustration à l'égard de certaines pratiques imposées par des forces de l'ordre. « La population vit des activités transfrontalières. Mais ici à Kamako, partout il y a des barrières. Si vous allez sur la route de Botsha, vous n'allez pas rentrer avec vos biens » 160 témoigne un représentant religieux. A Kamonia, un représentant de la société civile exprime également sa défiance : « Entre nous et les services de sécurité, le courant ne passe pas parce qu'il y a trop d'arrestations arbitraires. Il y a un officier de police judiciaire qui s'est lui-même substitué au magistrat. Il arrête et torture les gens. Nous souhaitons qu'on place un tribunal pour réduire ces tracasseries. »161

A noter que dans les deux provinces, les données collectées révèlent des taux de confiance envers la police et l'armée moins élevés chez les femmes et les jeunes, en raison de leurs niveaux d'exposition plus élevés aux altercations et violences pendant et depuis la fin du conflit. Cela est confirmé par les données sur le sentiment d'insécurité à l'encontre des agents des FARDC et de la police, qui montrent que 80% des sondés se sentent en insécurité à l'encontre d'agents des FARDC, et près de 70% à l'encontre de la police (graphique 13).

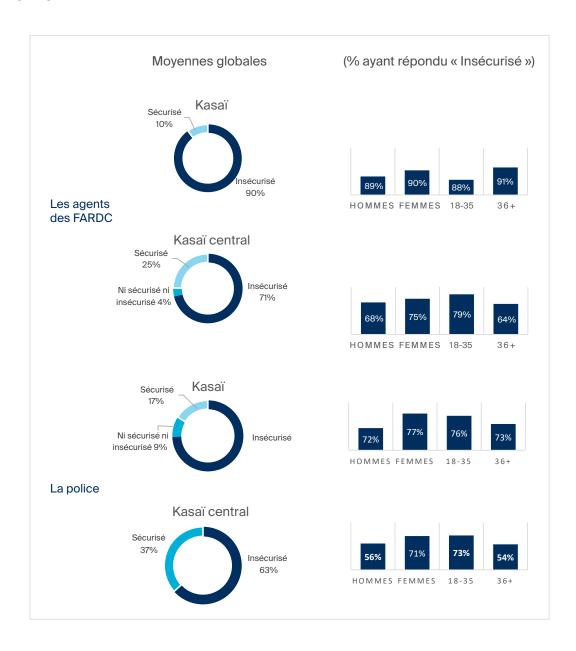
¹⁵⁸ Propos d'un représentant religieux, Tshikula, 25/11/2019.

¹⁵⁹ Propos d'un chef de groupement du secteur de Dibanda, Tshimbulu, 21/03/2020.

¹⁶⁰ Propos d'un représentant religieux , Kamako, 05/12/2019.

¹⁶¹ Propos d'un représentant de la société civile, Kamonia, 02/12/2019.

Graphique 13: Niveaux de sécurité ressentis à l'encontre des forces de l'ordre 162



3.3. Entre chefs coutumiers et les autorités

Les relations et rapports de collaboration entre chefs coutumiers et autorités politico-administratives varient grandement selon la zone d'intervention et le niveau d'autorité (local, provincial ou national) auquel on se réfère.

Au Kasaï, où seulement 21% des sondés estiment que les conflits ont généralement lieu entre les chefs coutumiers et l'Etat (graphique 2), un représentant élu de la ville de Tshikapa déclare que : « Coutumièrement nous dépendons des autorités traditionnelles. Nous sommes tous nés au village. Ce sont nos parents, nous

¹⁶² Question posée aux sondés : « Comment jugez-vous votre niveau de sécurité quand vous rencontrez les personnes suivantes ? »

les respectons. Les relations sont bonnes entre nous et les chefs coutumiers. Lorsqu'il y a des problèmes, ils viennent, nous débattons.» 163

Au Kasaï central, où 91% des sondés jugent que les conflits opposent généralement les chefs coutumiers à l'Etat (graphique 2), une autre perspective émerge des consultations. Pour un chef coutumier interrogé à Tshikula, même depuis la fin du conflit, « La collaboration entre les chefs coutumiers et autorités politiques n'est pas bonne. Les premiers reprochent aux seconds d'être à la base de divisions au sein de groupement, d'entêter certains chefs des villages pour se désolidariser de leur groupement et leur facilitent l'obtention des arrêtés de reconnaissance. »164 Consulté dans la même localité, un représentant de l'Etat exprime quant à lui que : « Les chefs reprochent aux autorités politiques de les traiter avec moins de valeur, alors que la relation entre eux impose un respect mutuel. »165

Ce manque de collaboration s'étend aux relations

entre chefs coutumiers et forces de sécurité. Un chef de groupement témoigne: « Nous, nous sommes des chefs coutumiers, mais les policiers qui viennent dans nos villages ne nous respectent pas, même devant les barrières ils n'ont aucune considération envers nous. »166 Un représentant de la zone de santé à Tshikula indique toutefois que des sources de grief sont présentes des deux côtés: « Les policiers disent que beaucoup de chefs se saisissent des litiges ne relevant pas de leur compétence sans référer aux instances habilitées, ce qui crée une frustration. »167

Ces faibles niveaux de confiance et de coopération, observés au sein des communautés, entre groupes ethniques, entre la population et les forces de l'ordre, et entre chefs coutumiers et autorités, mettent à jour la fragilité de la paix dans les deux provinces. Ils soulignent également un besoin urgent de mesures pour favoriser la reprise du dialogue et l'apaisement des conflits.

4. Mécanismes et capacités de résilience communautaire aux conflits

Si la compréhension des causes profondes des conflits est nécessaire pour évaluer les priorités pour la paix, un accent mis uniquement sur la fragilité peut éclipser les capacités et les initiatives existantes, qui préviennent et agissent déjà sur les conflits. Relever ce qui fonctionne, ce qui rassemble et maintient les individus ensemble malgré les conflits, les capacités qui existent et les stratégies déjà utilisées avec succès, permet de mieux préparer le terrain pour un dialogue tourné vers l'avenir. En vue d'identifier et soutenir ces facteurs de résilience aux conflits, l'étude a posé les questions suivantes lors des consultations:

« Malgré ce cycle de violences, qu'est-ce qui vous a aidé à passer outre vos différends, souffrances et frustrations?»

« Y a-t-il des acteurs, comportements, mécanismes (positifs ou négatifs) qui se sont progressivement installés et font que les différentes communautés ne retombent pas dans la violence?»

Les réponses des participants, appuyées des données quantitatives, ont fait ressortir: 1) l'importance des mécanismes traditionnels de résolution des conflits facilités par les chefs coutumiers, et 2) le rôle positif joué par des initiatives de l'Etat, de la société civile et des acteurs internationaux pour promouvoir le dialogue, la médiation et la cohésion sociale.

¹⁶³ Propos d'un élu de la ville de Tshikapa, 22/11/2019.

¹⁶⁴ Propos d'un représentant de la société civile, Tshikula, 25/11/2019.

¹⁶⁵ Propos d'un représentant de l'Etat, Tshikula, 25/11/2019.

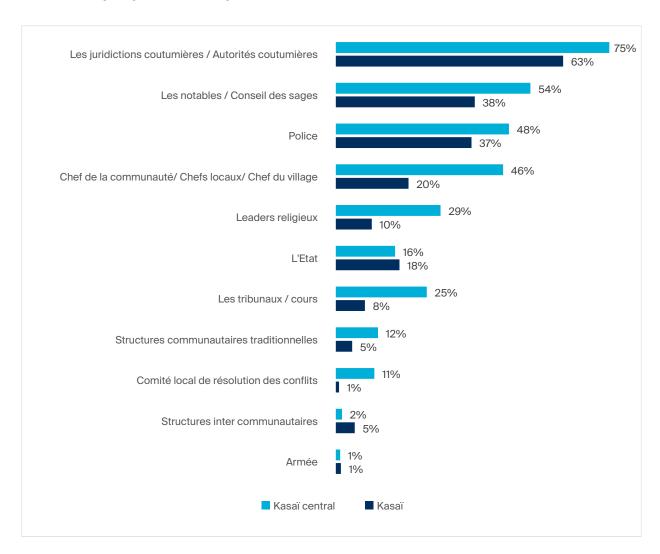
¹⁶⁶ Propos d'un chef de groupement, Tshikula, 25/11/2019.

¹⁶⁷ Propos d'un représentant de zone de santé, Tshikula, 24/11/2019.

4.1. Mécanismes traditionnels de résolution des conflits

Dans les provinces du Kasaï et du Kasaï central, les autorités et juridictions coutumières sont les premiers acteurs vers lesquels la population se tourne pour résoudre les conflits communautaires, cités en première position par 75% des sondés au Kasaï central et 63% des sondés au Kasaï (graphique 14). Selon un chef coutumier interrogé à Bukonde: « Après les conflits, on doit recourir à la sagesse traditionnelle pour trouver les solutions. »168 De même, pour un représentant de la société civile de la même localité : « Il n'y a aucun problème qui ne puisse trouver de solution lorsqu'on fait recours à la sagesse des ancêtres. »169

Graphique 14: Principaux acteurs de résolution des conflits locaux¹⁷⁰



¹⁶⁸ Propos d'un chef coutumier, Bunkonde, 26/11/2019.

¹⁶⁹ Propos d'un représentant de la société civile, Bunkonde, 26/11/2019.

¹⁷⁰ Question posée aux sondés : « En général, qui résout les conflits entre les membres d'une même communauté ? » (réponse à choix multiple)

Lors des consultations, les participants des deux provinces ont partagé de nombreux exemples de pratiques traditionnelles mises en œuvre par les chefs coutumiers pendant et après les conflits, et qui ont fortement participé à l'arrêt des violences. Ces pratiques peuvent être recoupées en 4 catégories : les cérémonies de réparation, les audiences publiques, les danses/marches, et les pactes de paix.

Cérémonies de réparation

Dans la province du Kasaï, la cérémonie de réparation est très pratiquée dans les communautés lubaphones. Un chef de groupement à Tshikapa explique : « Quand il y a un conflit dont l'issue a fait couler du sang, on doit réparer d'après la coutume moyennant une cérémonie. Nous, autorités coutumières, invitons autour du foyer sacré ou dans un lieu discret pour invoquer les ancêtres et demander pardon à Dieu. Nous clôturons la cérémonie en égorgeant une chèvre. Comme son sang remplace celui des hommes qui a coulé, nous considérons désormais que le problème est terminé. »171

Au Kasaï central, ce type de cérémonie est également très utilisé. Parmi les exemples cités, les conflits entre les groupements coutumiers Kayaya Nsampi et Tshibombi ainsi qu'entre le groupement Kankunku et le village Kamenga dans les secteurs Kamuandu et Dibataie ont vu des réparations symboliques consacrées par l'immolation de chèvres après invocation des ancêtres. Il en a été de même sur le territoire de Luebo, entre les groupements lubaphones des Bena Nsamba et Bakua Buisha, pour ne mentionner que ces cas.

Audiences publiques

Au Kasaï, la pratique des audiences publiques, ou Kibanza, est également très courante chez les communautés Pende. D'après un notable interrogé à Tshikapa: « Lorsqu'il y a conflit, on fait appel à un chef coutumier neutre. On organise une audience accompagnée par des chansons, qui déterminent la sentence et l'incrimination. »172 La cérémonie de l'audience publique se clôture par un versement de vin de palme devant la maison du chef, avant l'invocation de malédictions contre ceux qui transgresseraient la décision.

Au Kasaï central, ces réunions ont lieu sous « l'Arbre à palabre ». D'après une représentante religieuse à Kananga : « La pratique de l'arbre à palabre réunit autour d'un chef coutumier ou des sages les parties en conflit pour les amener à régler leurs différends. Le fautif est conseillé ou amendé en présence du public. »173

Danses et marches

Au Kasaï, certaines danses et marches pour la paix sont organisées chez les Kuba et les Kete, auxquelles les femmes prennent une part importante. Certaines danses, appelées Luaba par les Kuba et Luambo par les Kete, sont par exemple pratiquées de nuit par des femmes sur appel du chef, pour faire retourner au cimetière les esprits qui accompagnaient les combattants pendant les conflits. Une autre danse nocturne, appelée Luam', est également utilisée par

les femmes pour résoudre les difficultés dans la communauté.

La présidente d'une association consultée à Kakenge évoque ainsi que pendant le conflit, « Comme les hommes entre eux ne s'entendaient pas, nous les femmes nous avions décidé d'organiser une marche couplée par des danses traditionnelles de chez nous. Cette marche a permis de réunir toutes les femmes de différentes com-

¹⁷¹ Propos d'un chef de groupement Nyambi, Tshikapa, 24/11/2019.

¹⁷² Propos d'un notable Pende, Tshikapa, 20/11/2019.

¹⁷³ Propos d'une représentante religieuse, Kananga, 05/12/2109.

munautés, d'échanger pour la première fois et de se fréquenter. Après nous avons marché et avons appe*lé les chefs en conflit à stopper la guerre.* »¹⁷⁴ Une autre intervenante décrit que : « Pendant les évènements, nous avions pris une décision de nous consulter entre femmes influentes. Nous avons fait une marche de plus de dix mille femmes dans la cité [de Kakenge] pour dire non à la guerre. »¹⁷⁵

Chez les femmes Pende, la marche Kaweka, du nom d'un tissu porté par la femme du chef, est également pratiquée pour appeler à la paix. Selon une femme de chef interrogée à Tshikapa, la gardienne du pou-

voir « lance un cri le soir dans le village, appelant les femmes à garder tous les objets servant à la préparation de la nourriture. Dès qu'il est matin pendant que le coq chante, nous les amenons à la bifurcation, et nous scandons le cri 'Zalanganyenu, Zala ya Tuwana, Zalanganyenu kufua kua tshu wana Kitshi tshikakala.'¹⁷⁶ »¹⁷⁷

Au Kasaï central, un chef de groupement a également mentionné la danse Tshibindubindu, organisée par les chefs coutumiers des secteurs de Dibanda, Tshishilu et Kasangidi pour aplanir les divergences entre leurs communautés causées par les violences du mouvement Kamuina Nsapu. 178

Pactes de paix

Au Kasaï central, la pratique Ndondo wa dinanga ne dibenga kubundangana, ou « Pacte de non-agression », consiste à rappeler aux membres de différentes communautés un pacte de confiance ancien qu'ils ne peuvent violer sans s'exposer aux représailles des ancêtres. Dans ces pactes, les communautés décident qu'aucun conflit ne peut exister entre elles et qu'en cas de différend, l'une ne peut refuser la médiation ou la négociation sollicitée par l'autre. En vertu de ces pactes, « les communautés en conflit acceptent de se réconcilier et à l'occasion, elles s'engagent à ne plus s'affronter et recourir aux moyens pacifiques pour régler leurs conflits. »179 Ou, comme illustré par un représentant politique de Bunkonde : « Après les atrocités, on peut signer le pacte de paix en prenant ensemble de l'eau dans un même verre. »¹⁸⁰

Il en va de même du pacte de paix Ndondo wa ditalala, utilisé autrefois par les chefs coutumiers Luba du Kasaï central pour mettre fin aux hostilités qui les opposaient. Ce pacte constitue une menace pour tous ceux qu'y ne s'y conforment pas, et est encore d'usage aujourd'hui, comme en témoigne un chef du groupement Kamuina Nsapu: « Pour en finir avec les violences, nous les chefs coutumiers nous nous sommes réunis dans la cour du chef où nous avons décidé, au nom de la paix, d'arrêter avec les violences. »¹⁸¹

Au Kasaï, des traditions comparables - le Milula ou Ndingu ndingu chez les Luba, et le Wano chez les Tshokwe - ont également été relevées lors des consultations.

L'utilisation de ces différentes pratiques illustre l'importance de la parole et sentence des chefs traditionnels sur le comportement de leurs communautés, par respect de la coutume et crainte de mauvais sort ou de sanctions en cas de transgression. Un chef coutumier de Dibaya explique ainsi que : « Après que la paix est conclue, celui qui va briser le pacte pourra subir la mort. »182 Pour un chef de village de Kamuandu : « Quand nous décidons sur la conduite de nos populations, nos paroles sont scrupuleusement respectées sous peine de malédictions coutumières. »183 Un chef coutumier interrogé à Dibataie témoigne pour sa part que: « Lorsque nous avons résolu de mettre fin aux hostilités, je m'étais adressé à tous mes sujets pour leur dire de se désolidariser des violences. Celui qui irait

¹⁷⁴ Propos d'une présidente d'une association, Kakenge, 29/11/2019.

¹⁷⁵ Propos d'une femme, Kakenge, 29/11/2019.

^{176 «} Femmes apprêtez-vous, la mort nous guette déjà, qu'est-ce que nous pouvons faire »

¹⁷⁷ Propos d'une femme de chef, Tshikapa, 24/11/2019.

¹⁷⁸ Propos de chef de groupement, Tshimbulu, 21/03/2020.

¹⁷⁹ Propos d'une représentante religieuse, Kananga, 05/12/2019.

¹⁸⁰ Propos d'un représentant politico-administratif, Bunkonde, 26/11/2019.

¹⁸¹ Propos de chef du groupement Kamuina Nsapu, Tshikula, 21/11/2019.

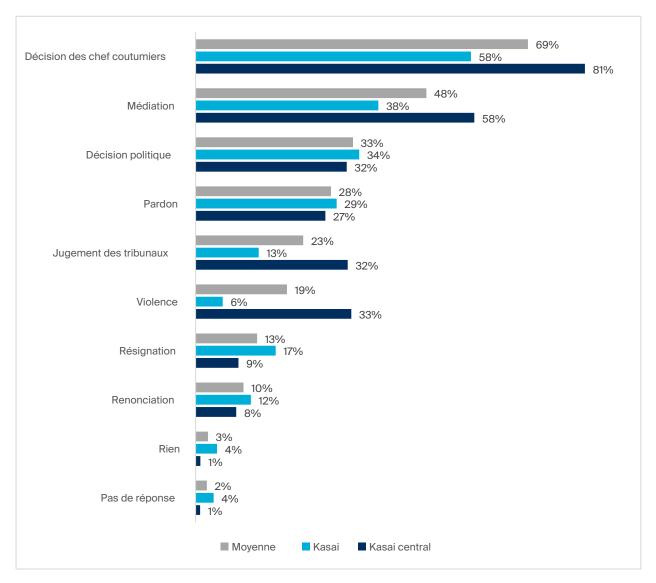
¹⁸² Propos d'un chef coutumier, Dibaya centre, 01/12/02019.

¹⁸³ Propos d'un chef de village, Kamuandu, 27/11/2019.

à l'encontre de ma parole serait responsable du sort qu'il subirait. »184

Ce respect des mécanismes traditionnels se retrouve dans le graphique ci-dessous, où 81% des sondés au Kasaï central et 58% des sondés au Kasaï déclarent que les conflits locaux sont généralement résolus sur décision des chefs coutumiers. La médiation et le pardon, autres modes de résolution informels, occupent également dans les deux provinces des places importantes.

Graphique 15: Principaux moyens de résolution des conflits locaux¹⁸⁵



traditionnels, à qui 80% des personnes sondées accordent leur confiance (graphique 11), des acteurs in-

Cette prépondérance de la coutume fait des chefs contournables pour initier et accompagner les actions de résolution des conflits et de réconciliation au sein et entre communautés.

¹⁸⁴ Propos d'un chef coutumier, Dibataie, 28/11/2019.

¹⁸⁵ Question posée aux sondés : « En général, comment les conflits sont-ils résolus ici ? » (réponse à choix multiple)

4.2. Autres acteurs et initiatives contribuant au retour de la paix

En plus des chefs coutumiers, les consultations ont mis l'accent sur l'importance des acteurs étatiques, des membres de la société civile et des organisations internationales, qui favorisent par leurs initiatives la consolidation de la paix dans l'espace Kasaï.

Autorités étatiques

Comme le montre le graphique 16, l'action du gouvernement central pour la paix et la sécurité est jugée globalement positive dans les deux provinces, avec 67% des sondés au Kasaï et 62% au Kasaï central qui le jugent très performant pour établir la paix dans le pays. L'arrivée au pouvoir en 2018 du Président Tshisekedi, figure de l'opposition politique originaire de l'espace Kasaï, a de fait joué un rôle important dans l'arrêt des combats et l'engagement d'une réflexion post-conflit dans la région.

Avant cela, et devant l'échec de la répression militaire, le régime précédent avait déjà commencé à formuler une réponse politique au conflit qui agitait la région. Au Kasaï, un notable consulté à Tshikapa rapporte que : « L'Etat congolais s'est impliqué pour le retour de la paix en déclarant d'abord la province comme une zone militaire opérationnelle, puis en organisant des réunions de sensibilisation à la paix dans plusieurs coins de la province à Kamako, Kamonia, Mweka et Tshikapa Ville. »186 En septembre 2017, l'Etat organise une conférence sur la paix et le développement à Kananga, qui prévoit notamment la en place d'une Commission consultative de règlement des conflits coutumiers (CCRCC) au Kasaï central. Cette instance composée de chefs coutumiers et des agents publics relevant du Ministère et des Divisions des Affaires coutumières vise notamment « au respect des valeurs traditionnelles, à la cohésion nationale, à la solidarité et à la paix sociale entre les communautés », et au règlement des conflits coutumiers « par voie de conciliation, de médiation ou d'arbitrage.»187

Au niveau provincial, les consultations ont fait remonter qu'au début de l'année 2017, au pic des affron-

tements, le gouvernement du Kasaï organisait mensuellement des rencontres avec des présidents des communautés pour tenter de restaurer le vivre ensemble. Une représentante d'association catholique interrogée à Tshikapa évoque ainsi que : « Le Ministre de l'Intérieur de l'ancien gouvernement provincial, ainsi que les députés provinciaux, ont sensibilisé les différents acteurs pour le retour de la paix, ce qui a contribué à la reddition des miliciens et à la remise des armes. »¹⁸⁸ Ces rencontres auraient débouché sur la création d'une plateforme intercommunautaire pour la paix et le dialogue social, dénommée « Bupole ». Selon un animateur de la plateforme interrogé à Tshikapa: « La plateforme communautaire Bupole nous a permis d'échanger et partager des expériences pour faciliter le retour de la paix dans la province du Kasaï. Nous nous réunissions dans chaque commune et avons étendu cette structure dans tous les territoires de la province du Kasaï en vue de permettre à tous les Kasaïens de cultiver l'idée de dialogue et de la culture de la paix. »189 D'après les intervenants, ces rencontres ont été l'un des éléments déclencheurs de la conférence sur la paix et le développement organisée à Kananga en septembre 2017 par le gouvernement.

Au Kasaï central, les intervenants ont également mentionné le rôle du gouvernement provincial pendant le conflit, avec des appels au cessez-le feu dans les médias et des réunions dans les zones occupées pour inciter les communautés à la paix et les chefs miliciens à se rendre. D'après une représentante d'association interrogée à Tshikula: « Les députés provinciaux et le ministre provincial de l'Intérieur de l'ancien gouvernement ont sensibilisé plusieurs fois la population et les miliciens à cesser les violences, sensibilisations qui

¹⁸⁶ Propos d'un notable, Tshikapa, 20/11/2019.

¹⁸⁷ Arrêté ministériel n° 006 CAB/MIN/AFF-COUT/GMP/AS/nmr/2017 du 1er juillet 2017 portant sur la création, composition, organisation et fonctionnement des commissions consultatives de règlement des conflits coutumiers.

¹⁸⁸ Propos de la Présidente des mamans catholiques, Tshikapa, 24/11/2019.

 $^{189\ \} Propos\ d'un\ animateur\ de\ la\ plateforme\ Bupole,\ Tshikapa,\ 11/03/2020.$

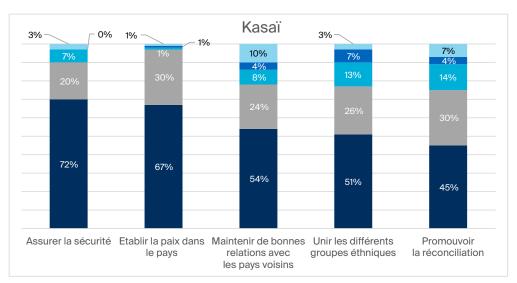
ont contribué à la reddition d'un bon nombre de miliciens. »190 Selon les participants, ces actions auraient notamment favorisé la reddition de l'ex-chef milicien Sabanga et de ses adeptes, encourageant différentes communautés de Dibaya à retourner dans leurs villages et reprendre progressivement leurs activités. A l'issue du conflit, le gouvernement provincial aurait également été actif dans la promotion d'une meilleure collaboration avec les autorités coutumières et les exchefs miliciens. D'après un leader communautaire interrogé au Kasaï central, le démantèlement par les FARDC de barrières de contrôle sur l'axe Kananga, Tshikula, Mbuji Mayi, décidé en collaboration avec les chefs traditionnels et membres des communautés, aurait ainsi permis de faciliter la libre circulation des personnes et des biens. Dans le secteur de Tshishilu, un représentant religieux rapporte également le cas d'un Commandant de secteur ayant soutenu la collaboration entre ses troupes et le chef de secteur pour faciliter le retour des populations qui avaient fui les affrontements.191

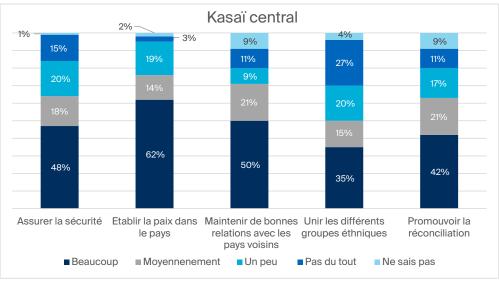
En dépit de ces efforts et initiatives, le manque de moyens financiers et la méfiance envers les autorités et les forces de l'ordre affectent la performance des mesures mises en place. Cela ressort particulièrement sur le territoire de Dibaya au Kasaï central, où respectivement 34% et 47% des sondés jugent le gouvernement peu à pas du tout performant pour assurer la sécurité et pour unir les différents groupes ethniques (graphique 16). Dans les deux provinces, un accent est également mis sur le besoin de davantage promouvoir la réconciliation.

¹⁹⁰ Propos d'une représentante d'une association locale, Tshikula, 23/11/2019.

¹⁹¹ Propos d'un représentant religieux, Kamponde, 03/09/2019.

Graphique 16: Evaluation de la performance du gouvernement pour la paix et la sécurité¹⁹²



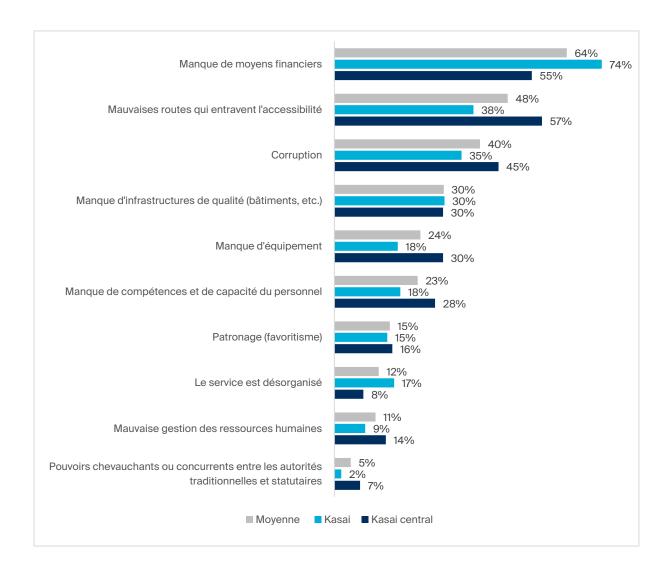


¹⁹² Question posée aux sondés : « Comment jugez-vous la performance du gouvernement dans les domaines suivants ? »

A la tête des obstacles auxquels sont confrontés les fonctionnaires dans la prestation de services aux citoyens, la population sondée cite notamment le

manque de moyens financiers (64%), les mauvaises routes (48%) et la corruption (40%) (graphique 17).

Graphique 17: Principaux obstacles à la prestation de services aux citoyens¹⁹³



¹⁹³ Question (à réponses multiples) posée aux sondés : «À votre avis, quels sont les trois principaux obstacles auxquels sont confrontés les fonctionnaires dans la prestation de services aux citoyens? »

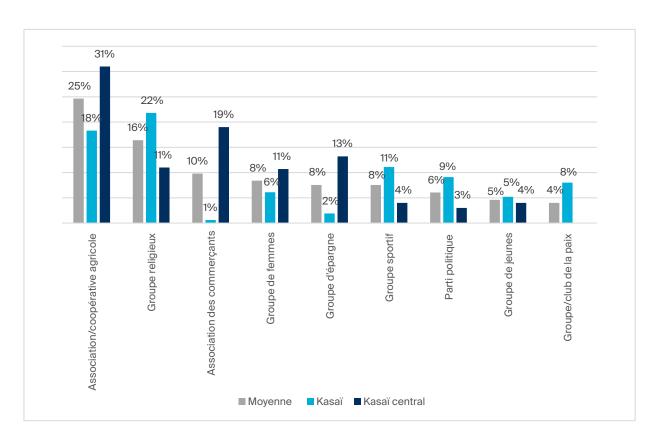
Organisations de la société civile

Dans une région où 60% des personnes sondées en moyenne disent faire partie d'un club ou association, les organisations de la société civile sont également ressorties de l'étude comme des vecteurs clés de paix et de lien social.

Plusieurs **ONG locales** ont été citées lors des consultations pour leur appui à la réconciliation et la réinsertion communautaire des ex-miliciens. Au Kasaï

central, TDH a par exemple appuyé avec le soutien du CICR le désengagement et retour dans leurs communautés de 237 jeunes et enfants du mouvement Kamuina Nsapu, de la zone de Tshikula. Au Kasaï, les participants ont mentionné l'initiative de l'ONG ADECOR, qui a mis en place depuis 2018 un cercle récréatif rapprochant et faisant jouer ensemble des enfants Luba, Pende et Tshokwe issus de communautés opposées à travers des activités, danses et chansons.

Graphique 18: Principaux types d'associations et clubs (par taux d'adhésion) 194



Bien que peu de personnes sondées par l'enquête quantitative disent faire partie d'un club formellement dédié à la paix (8% au Kasaï, 0% au Kasaï central d'après le graphique 17), un représentant de la société civile consulté à Tshikula explique que toutes les associations, qu'elles soient agricoles, religieuses ou autre, peuvent indirectement contribuer à la résolution des conflits : « Nous avons des organisations paysannes qui nous servent des ponts pour pouvoir résoudre les problèmes qui menacent la paix dans nos milieux. »195

Les groupes de femmes et de jeunes ont permis de larges mobilisations pour la paix pendant le conflit, incité à l'arrêt des combats, et œuvrent aujourd'hui pour la réconciliation. A Kananga, l'initiation par le Caucus des Femmes du Kasaï Central d'une réunion de plaidoyer et de sensibilisation à la paix en 2018 a ainsi réuni plus de 6000 femmes. A Bunkonde, toujours sur le territoire de Dibaya, des femmes se sont organisées sous l'initiative du Réseau Jeune dans le Monde pour la Paix (RJMP) pour soutenir des jeunes filles qui avaient

¹⁹⁴ Question (à réponses multiples) posée aux sondés : « Si vous faites partie d'un club ou association, de quel(s) type(s) ? » 195 Propos d'un représentant de la société civile, Kamuandu, Tshikula, 25/11/2019.

fui dans la brousse pendant les conflits à reprendre le chemin de l'école.

Au Kasaï, les intervenants interrogés à Kakenge relatent la mobilisation de femmes leaders le 15 septembre 2018, pour une marche appelant à la paix et l'unité et réunissant des femmes des villages de Kalamba et Mpianga. Après la marche, les femmes de la cité auraient commencé à se fréquenter et demandé à leurs maris de cesser les combats. Les participants aux consultations évoquent également une marche de plus de 5 000 jeunes de Kakenge, promouvant la cohabitation pacifique et le vivre-ensemble entre communautés. A Kamako, un FGD mentionne l'initiative de jeunes qui ont organisé des rencontres sportives, culturelles et de sensibilisation à la paix dans les rues et quartiers de la cité. Commentant l'impact de ces différents mouvements, le représentant d'une association de jeunes à Kamako formule l'appel suivant: « Les organisations doivent plus appuyer les structures d'encadrement des jeunes et femmes dans le souci de les faire participer dans les activités de paix, de l'auto prise en charge et du développement. »¹⁹⁶

Le rôle pacificateur des représentants religieux, dont les écoles et églises ont parfois être prises pour cibles pendant le conflit, a également été souligné lors des consultations. D'après un médecin et chef de zone interrogé à Tshikula : « Pendant tout le temps de la violence, les leaders religieux ont prêché la paix vis avis des combattants, qui sont du reste leurs fidèles. »197 Pour un prêtre de Bunkonde « le pardon est la condition pour vivre ensemble après les conflits. »198 Au Kasaï, des participants rapportent l'organisation, en mai 2018, d'un culte œcuménique à Kakenge appelant différentes communautés à participer. Deux chefs de groupements Tshiofa et Pianga en conflit auraient accepté de prendre part au culte, et juré devant l'assemblée de se pardonner mutuellement et d'abandonner les violences en signant un pacte de paix. 199

Plus largement, les éducateurs et personnels scolaires, par la réinsertion d'élèves démobilisés et la revue des programmes scolaires, sont aussi des acteurs à inclure dans les efforts de paix. Un inspecteur éducatif interrogé à Tshikula propose ainsi « d'ajouter parmi les acteurs clés ayant contribué à la paix, les écoles avec le programme de civisme et d'éducation à la paix dans toutes les classes du niveau primaire et des humanités, car c'est un cours que nous avons inséré au programme qui parle de l'éducation à la paix et comment vivre en paix. »²⁰⁰

Acteurs clés de la société civile, le rôle joué par la presse et les radios communautaires a été souligné pendant les entretiens et consultations.²⁰¹ Si quelques intervenants mentionnent le rôle négatif de certaines radios, avec « des journalistes qui ont influencé les conflits en déformant les informations » et « une forte dose du tribalisme, de haine et l'esprit de créer les tensions», 202 la plupart soulignent plutôt l'importante diffusion de messages de paix. D'après un journaliste de Tshimbulu, « C'est grâce à la radio que la population est d'abord sortie de la brousse. »203 Un chef coutumier interrogé au Kasaï note également que : « Les radios ont accompagné les acteurs et organisations impliqués pour le retour de la paix à travers la retransmission des messages de paix et diffusions des émissions éducatives. D'ailleurs ici à Kamonia, si les radios n'existaient pas on n'allait pas revivre harmonieusement. »²⁰⁴

¹⁹⁶ Propos d'un représentant d'une association des Jeunes, Kamako, 04/12/2019.

¹⁹⁷ Propos d'un médecin chef de zone, Tshikula, 22/11/2019.

¹⁹⁸ Propos d'un prêtre, entretien à Bunkonde, 26/11/2019.

¹⁹⁹ Propos d'un membre de communauté, Kakenge, 28/11/2019.

²⁰⁰ Propos d'un inspecteur éducatif de Dibaya, Tshikula, 20/03/2020.

²⁰¹ Notamment, au Kasaï: Radio La Promesse à Kakenge, Radio Télé Kamonia, Radio Arc-en-ciel à Kamako, et Radio Kilimanjaro, Ondes du progrès, Kasai Horizon à Tshikapa. Au Kasaï central, Radio Ditekemena de Tshikula, et Radio Dibaya Tabalayi de Tshimbulu.

²⁰² Propos d'un représentant de l'Institut supérieur de Tshikapa, Tshikapa-ville, 21/11/2019.

²⁰³ Propos d'un journaliste, Tshimbulu, 29/11/2019.

²⁰⁴ Propos d'un chef coutumier, Kamonia, 01/12/2019.

Organisations et ONG internationales

Le déploiement important des organisations non gouvernementales et des agences des Nations Unies pendant et depuis la fin du conflit a également participé à la stabilisation de la région, et accompagné le retour à un environnement sûr. Les consultations ont ainsi mentionné l'accompagnement par la MONUS-CO des instances judiciaires dans la tenue d'audiences dans les villages pour rendre justice aux victimes du conflit, et l'organisation de rencontres de paix pour outiller les communautés en techniques de dialogue et de médiation à Dibaya, Kamako, Kamonia, Tshikapa et Kakenge. La mise en place par la MONUSCO et des OSC locales de conférences sur la paix, d'initiatives de dialogue social et intercommunautaires, de centres d'écoute, d'activités de conseil et de référencement, d'actions de protection des droits a également été relevée.

Plusieurs acteurs humanitaires et de développement œuvrent aussi pour soulager les souffrances des populations, soutenir la reconstruction d'infrastructures et favoriser la reprise d'activités économiques. Une infirmière interrogée à Tshikula, au Kasaï central, témoigne: « Nos hôpitaux ont bénéficié d'un appui en intra médical pour faciliter l'accès aux soins des beaucoup des vulnérables dans notre communauté en plus de la distribution des vivres et de cash.»²⁰⁵ Les partici-

pants aux consultations ont ainsi fait référence, entre autres, au projet d'entretien des routes et d'aménagement des infrastructures communautaires initié par le PNUD dans les territoires de Dibaya, Luiza et Kazumba au Kasaï central, aux distributions d'ustensiles et de cash par Caritas Congo, World Vision et le CICR, à l'appui aux activités agricoles apporté par le CICR dans la région, au projet d'encadrement par le HIMO des jeunes sortis de la violence, ou encore à la mise en place de petites coopératives d'épargne en leur faveur.

Au-delà de ces différents groupes d'acteurs, les consultations ont relevé une volonté générale de l'ensemble de la population de mettre fin aux conflits et d'évoluer vers davantage de paix et de cohésion pour assurer un futur meilleur. Un représentant de la société civile de Kamponde, au Kasaï central, déclare ainsi que : « Malgré les conflits nous devons rester ensemble pour chercher la paix. »²⁰⁶ Pour un jeune de Bunkonde également, « Tout le monde, petit ou grand, doit contribuer avec sa sagesse pour résoudre les conflits qui nous guettent. »²⁰⁷

Tous ces acteurs et leurs contributions à la paix et réconciliation ont été reconnus lors des consultations, et doivent être pris en compte dans la mise en œuvre des recommandations émergeant de la recherche.

5. Priorités pour la paix, la sécurité et le développement

La méthode de la Recherche Action Participative repose non seulement sur l'identification conjointe des causes profondes des conflits, mais aussi sur la recherche de solutions inclusives et durables pour y faire face. Durant la phase de consultations, les entretiens et FGD se sont terminés en posant aux participants les deux questions suivantes :

« Quelles sont les actions à initier ou renforcer pour gérer et prévenir durablement les conflits, ainsi que les parties prenantes à ces actions? » « Quels aspects les acteurs externes (ONU, ONG, ...) peuvent-ils améliorer pour accroître l'impact de leurs interventions dans l'espace Kasaï? »

Les réponses à ces questions, combinées aux résultats de l'étude quantitative, ont fait ressortir sept priorités: l'éducation à la paix, le dialogue, la guérison des traumatismes, la vulgarisation des lois sujettes à conflit, la démobilisation et réintégration des miliciens, la réduction de la pauvreté, et la reconstruction des infrastructures détruites par le conflit.

²⁰⁵ Propos d'une infirmière, Tshikula, 24/11/2019.

²⁰⁶ Propos d'un représentant de la société civile, Kamponde, 03/12/2019.

²⁰⁷ Propos d'un représentant religieux, Bunkonde, 26/11/2019.

5.1. L'éducation à la paix

D'après l'enquête menée par Interpeace, 56% des sondés au Kasaï et 65% au Kasaï central jugent l'éducation à la paix prioritaire pour l'amélioration de la paix et de la sécurité (graphique 19). Les personnes sondées lors des consultations ont également émis le besoin de diffuser des messages de paix pour encourager l'abandon des armes et sensibiliser les populations au pardon et à la réconciliation.

Un acteur de la société civile interrogé à Kamonia, au Kasaï, explique le risque de voir se perpétuer un cycle de violence sur plusieurs générations : « Si avant de mourir je dis à mon enfant que Kamuina Nsapu avait tué son frère, tué sa mère, cette guerre ne se terminera jamais. Je propose que l'on commence par organiser des séances d'éducation à la paix pour nos enfants et tout le monde.»²⁰⁸

Dans la même province, un chef coutumier mentionne que : « Le renforcement de la capacité des agents des forces de l'ordre, ainsi que celle des chefs coutumiers en matière de résolution pacifique et communication non violente reste l'épine dorsale de la paix dans la zone.»²⁰⁹

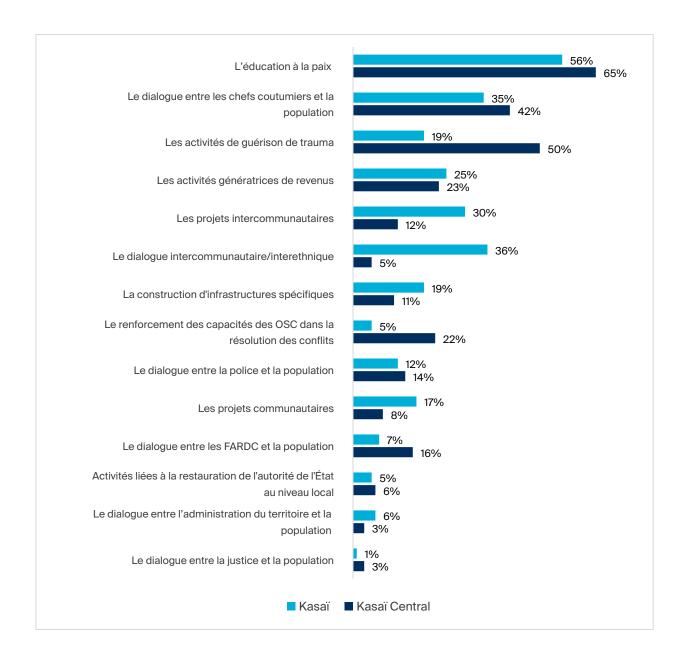
Pour un commandant des FARDC consulté au Kasaï, le partage d'informations et la communication entre forces de sécurité et communautés sont également nécessaires à la réduction des conflits : « Il faut parler avec ces communautés qui continuent à garder les armes et maintiennent les poches de résistance sur l'importance de la paix... Je vous propose d'organiser des séminaires et séances de dialogue pour faire comprendre aux membres des communautés les conséquences de la guerre. »210

²⁰⁸ Propos d'un acteur de la société civile, Kamonia, 01/12/2019.

²⁰⁹ Propos d'un chef coutumier, Bukonde, 26/11/2019.

²¹⁰ Propos d'un commandant de la FARDC, Kamonia, 04/11/2019

Graphique 19: Priorités pour l'amélioration de la situation de paix et sécuritaire 211



²¹¹ Question posée aux sondés : « Selon vous, quelles sont les 3 priorités pour l'amélioration de la situation de paix et sécuritaire? » (réponse à choix multiple)

5.2. Le dialogue

L'enquête de base et les consultations ont toutes deux souligné la nécessité de mettre en place des activités de facilitation de séances de dialogue pour améliorer la confiance et réconciliation entre les différentes parties en conflit.

Selon un représentant de la société civile à Kamponde, au Kasaï central : « Nous devons nous retrouver autour d'une même table pour parler de nos problèmes comme le faisaient nos ancêtres.»²¹² Un membre de l'Agence Nationale de Renseignement (ANR) demande quant à lui une meilleure utilisation du mécanisme de dialogue inter-coutumier mis en place par l'Etat au lendemain de la Conférence de Paix de Kananga, en 2017 : « Nous recommandons aux autorités gouvernementales la redynamisation de la Commission consultative de règlement des conflits coutumiers pour qu'elle soit active dans la gestion des conflits.»²¹³

« Nous demandons aux organisations d'organiser des séances de pardon et réconciliation entre les chefs coutumiers et la population, entre les chefs coutumiers et les anciens miliciens et les victimes »²¹⁴ exprime pour sa part un représentant de jeunes à Kamuandu.

Un jeune interrogé à Dibaya centre partage également l'envie de voir tous les groupes se réunir et discuter des sujets qui les opposent : « Tous les acteurs - les autorités de l'Etat, les leaders d'opinons, les chefs religieux, les chefs coutumiers - doivent s'unir et surtout dialoguer ensemble pour parvenir à la résolution pacifique de conflits qui nous guettent. Ensemble, nous pouvons vaincre.» ²¹⁵

Le graphique 19 illustre toutefois des différences de priorités entre les deux provinces, avec une préférence plus marquée au Kasaï pour les activités de dialogue intercommunautaire et interethnique (36%), et une tendance au Kasaï central à favoriser les activités pouvant améliorer les relations et la collaboration entre la population et les institutions de l'Etat (police, FARDC, justice, administration).

5.3. La guérison des traumatismes

La priorité donnée par 50% des sondés du Kasaï central et 19% au Kasaï aux activités de guérison des traumas reflète l'étendue des violences et atrocités commises sur le territoire de Dibaya lors du conflit. Les risques posés par les niveaux élevés de traumatisme ressortis des graphiques 8 et 9, sur le comportement des populations et leur transmission sur plusieurs générations, sont également ressortis des consultations. D'après un jeune interrogé à Dibaya centre, « Si le père ou le grand-père en mourant a laissé une recommandation de ne plus cohabiter avec les membres d'une communauté à cause de leurs différends, cette inimitié va persister pour les générations par crainte de subir le mauvais sort. »²¹⁶

Pour un psychologue de Tshikapa : « Il y a risque que de connaitre un type d'hommes compliqué et très dange-

reux pouvant replonger la ville dans la guerre. APC et son partenaire Interpeace doivent organiser des activités (...) psychosociales à l'intention des enfants enrôlés dans les milices parce que ces enfants ne raisonnent pas, en eux il y a toujours un esprit de guerre, du sang. »²¹⁷

Dans la même ville, le coordinateur d'une ONG locale demande également des actions pour prendre en charge et diminuer les niveaux de traumatisme, et ce notamment chez les enfants et les jeunes : « Nous avons aujourd'hui une jeunesse déjà détruite. Il serait souhaitable de travailler avec la population pour qu'il y ait un changement de mentalité, travailler avec les psychologues pour savoir quelle activité amorcer afin d'effacer ce niveau de trauma qui règne dans la tête de nos jeunes. »²¹⁸

²¹² Propos d'un représentant de la société civile, Kamponde, 03/12/2019.

²¹³ Propos d'un membre de l'ANR, Tshikula, 25/11/2019.

²¹⁴ Propos d'un représentant des jeunes, Kamuandu, 26/11/2019.

²¹⁵ Propos d'un jeune, Dibaya centre, 01/12/2019.

²¹⁶ Propos d'un jeune, Tshimbulu, 29/11/2019.

²¹⁷ Propos d'un psychologue, Tshikapa, 21/11/2019.

²¹⁸ Propos du coordonnateur d'ONG, Tshikapa, 21/11/2019.

Au-delà des la guérison des traumatismes, de nombreux participants ont réclamé une prise en charge holistique - médicale, économique, sociale - des besoins des individus souffrant des conséquences des conflits, avec une attention spéciale portée sur leur genre et leur âge. Une représentante du Kasaï central interrogée à Kinshasa signale ainsi que: «Dans notre culture une

femme qui connait un autre homme court à beaucoup de malédictions, elle est indexée. Il y a beaucoup de femmes violées au Kasaï mais qui sont aujourd'hui abandonnées. Il faut faire un effort au niveau provincial, national et international pour que cette femme soit prise en charge de manière holistique. »²¹⁹

5.4. La vulgarisation des lois encadrant le pouvoir coutumier et le contrôle du foncier

Lors des consultations, la méconnaissance ou mauvaise interprétation des textes des lois sur le pouvoir coutumier et le contrôle du foncier ont été mentionnées à de nombreuses reprises comme une source du conflit sur laquelle travailler. « Il y a beaucoup des gens qui ignorent les textes légaux et arrivent à commettre des infractions sans le savoir»220 mentionne ainsi le président d'un groupe de jeunes interrogé à Tshikula.

A Kamako, un administrateur territorial explique que : « L'Etat doit mettre un accent particulier sur la vulgarisation de textes portant sur le statut des chefs coutumiers, parce que la succession au trône coutumier pose toujours problème, c'est ce qui a été à la base même des hostilités.»²²¹

Cette meilleure compréhension des textes par les autorités coutumières et politiques permettrait selon plusieurs participants d'accroître l'application de la loi, et de limiter les abus entourant la reconnaissance du statut des chefs coutumiers et de groupements. Pour un chef de secteur de Dibataie: « Autant les chefs de groupements sont investis par les autorités, autant les chefs des villages doivent aussi être investis conformément à la loi de manière qu'avec ce statut, ils ne seront pas destitués facilement à tout moment par les chefs de groupement qui les gèrent, étant donné qu'ils sont les vrais gardiens du pouvoir coutumier.»²²²

Au-delà des campagnes d'information et formations mentionnées lors des consultations, les chefs coutumiers interrogés ont également mis l'accent sur le besoin de dialoguer autour des textes avec les autorités politico-administratives, afin d'en renforcer la compréhension et le respect mutuels. « Nous demandons aux autorités gouvernementales de valoriser le pouvoir coutumier en passant par le respect des insignes du pouvoir, octroi de salaire et d'autres avantages, la non-ingérence politicienne dans les affaires coutumières et le respect de l'arbre généalogique dans le processus de reconnaissance et de la désignation des chefs coutumiers»223 exprime ainsi un chef Kamuina Nsapu lors d'un entretien à Tshikula. Il est également ressorti un besoin plus large d'améliorer l'application des lois et d'améliorer la gouvernance de la région par les autorités. « Politiques que nous sommes, nous voulons que tout soit décidé par nous. Cette façon de voir les choses a fait se dégrader une forte mégestion et il faut vraiment une bonne gouvernance, respecter les normes, éduquer les gens sur la justice, construire une paix durable et favoriser la création des richesses » a notamment fait entendre un élu national et membre du gouvernement central interrogé à Kinshasa.²²⁴

²¹⁹ Propos d'une représentante du Kasaï central, Kinshasa, 25/08/2020.

²²⁰ Propos de Président des jeunes, Tshikula, 22/11/2019.

²²¹ Propos d'un administrateur territorial, Kamako, 06/12/2019.

²²² Propos d'un chef Chef de secteur de Dibataie, Tshikula, 20/03/2020.

²²³ Propos d'un chef Kamuina Nsapu, Tshikula, 25/11/2019.

²²⁴ Propos d'un élu national et membre du gouvernement central, Kinshasa, 25/08/2020.

5.5. La démobilisation et la réintégration des miliciens

Lors des consultations, le maintien de quelques groupes armés, la circulation d'armes et le manque de réinsertion et intégration des anciens miliciens sont ressortis comme une menace importante pour la paix dans l'espace Kasaï.

Plusieurs participants réclament ainsi le démantèlement des milices restantes et l'abandon des armes. Selon un ex-chef milicien Kamuina Nsapu interrogé à Tshikapa : « Il y a d'autres villages jusqu'aujourd'hui où l'insécurité règne toujours, et qui est à la base? Ce sont des personnes qui n'ont pas déposé les armes (...) Il faut que le gouverneur demande à ces derniers de déposer aussi leurs armes.»²²⁵

Un chef de groupement à Tshikula recommande quant à lui la mise en place de mesures incitatives : « Nous recommandons l'organisation des séances de récupération des armes en contrepartie d'une somme d'argent ou d'un vélo par le gouvernement. Nous avons compris qu'il y a des ex-miliciens qui continuent de détenir les armes, et nous avons proposé que l'Etat puisse organiser une campagne de récupération des armes de guerre détenues illégalement par les ex-miliciens contre la remise d'une somme d'argent ou d'un vélo. »²²⁶

Il en va de même, selon un jeune consulté à Kamako, pour favoriser le retour et la réintégration durable des jeunes démobilisés dans leurs communautés : « La guerre a commencé avec les vieux, mais les jeunes ont été manipulés parce qu'ils n'ont pas d'emplois. Je les classe au rang de personnes à risque. Si aujourd'hui il y a par exemple des projets qui permettent à ces jeunes d'apprendre la menuiserie, maçonnerie, la coupe et couture, aucun jeune n'acceptera d'adhérer dans un mouvement de miliciens. »²²⁷

Pour un élu national interrogé à Kinshasa, tout programme devra être inclusif et toucher l'ensemble des personnes dans le besoin pour favoriser une pacification pérenne des zones de réintégration des miliciens: « Le programme DDR ne peut pas concerner seulement une catégorie des personnes. Ce programme doit s'adresser aux ex-miliciens mais aussi aux personnes vulnérables et jeunes à risque en vue de prévenir un éventuel rebondissement des violences entre les membres des différentes communautés de l'espace Kasaï. »²²⁸

Il a été souligné que ces différentes mesures devront comprendre des actions de réparation symbolique et de justice pour les maux causés par les miliciens pendant le conflit. D'après un journaliste de Tshikapa: « Les gens ont été victimes des violences commises par les miliciens et l'armée régulière. La justice devra faire son travail pour identifier les auteurs. Même si les armes ont été déposées ou continuent à être déposées par les ex-miliciens, il faut que nous sachions qui les leurs fournissaient. »²²⁹ A Tshikula, un enseignant souligne la nécessaire implication des mécanismes de réparation traditionnels pour faciliter le retour des miliciens et la réconciliation: « Nous proposons parmi les recommandations une réparation symbolique coutumière à cause du sang qui a coulé dans nos communautés ».²³⁰

5.6. La lutte contre la pauvreté

La lutte contre la pauvreté a été identifiée comme l'un des axes majeurs à appuyer pour contribuer au retour d'une paix durable dans l'espace Kasaï. Les activités génératrices de revenus, les projets intercommunautaires et les projets communautaires sont ainsi revendiqués par, respectivement, 24%, 21% et 13% des sondés dans les deux provinces (graphique 18).

²²⁵ Propos d'un ex-chef milicien Kamuina Nsapu, Tshikapa, 23/11/2019.

²²⁶ Propos d'un chef de groupement, Tshikula, 20/03/2020.

²²⁷ Propos d'un jeune, Kamako, 04/12/2019.

²²⁸ Propos d'un élu national, Kinshasa, 25/08/2020.

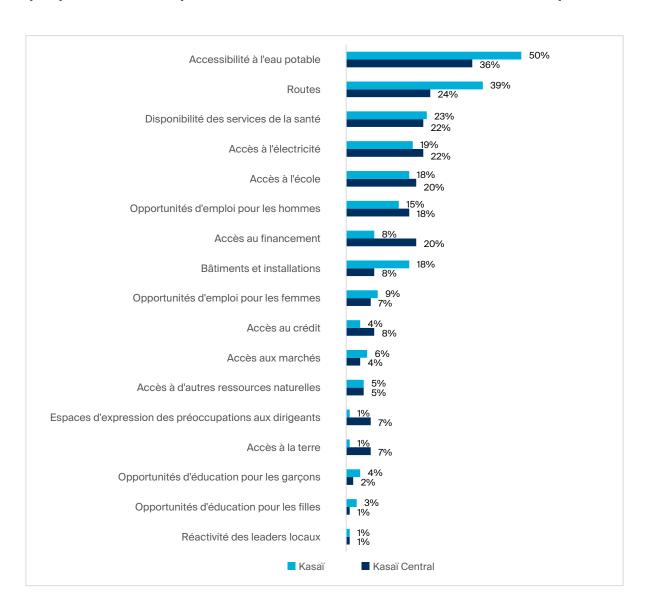
²²⁹ Propos d'un journaliste, Tshikapa, 11/03/2020.

²³⁰ Propos d'un enseignant, Tshikula, 21/03/2020.

Selon un chef coutumier interrogé à Tshimbulu, au Kasaï central, « La pauvreté est à la base de beaucoup des conflits dans notre territoire. Que l'Etat équipe les jeunes, les adultes, les hommes et les femmes avec la création de différents emplois pour lutter contre le chômage et relever les défis. »231 Cette injonction fait écho aux propos d'une enseignante à Tshikula : « Nous demandons à l'Etat et à ses partenaires techniques de bien vouloir initier des projets intégrateurs pour renforcement de cohésion: construction des routes intercommunautaires, des marchés et des centres d'apprentissage professionnels. »232

L'enquête quantitative révèle que les domaines jugés prioritaires par la population pour améliorer les conditions socio-économiques dans les villes et villages sondés sont, dans l'ordre, l'accès à l'eau potable, la construction de routes, l'accès aux services de santé, l'accès à l'électricité et l'accès à l'éducation (graphique 20).

Graphique 20: Priorités pour l'amélioration de la situation socio-économique locale²³³



²³¹ Propos d'un chef coutumier, Tshimbulu, 29/11/2019.

²³² Propos d'une enseignante, Tshikula, 24/11/2019.

²³³ Question posée aux sondés : « Selon vous, quelles sont les 3 priorités pour l'amélioration de la situation socio-économique dans votre ville/village? » (réponse à choix multiple)

5.7. La reconstruction des infrastructures

Etroitement liée à la question de la pauvreté, celle de la reconstruction d'infrastructures détruites lors du conflit dans l'espace Kasaï a également été priorisée pour l'amélioration des conditions de vie et la reprise d'une vie sociale et économique pour les populations. Selon un membre du personnel éducatif de Kakenge : « Nous avons tout repris à 0, les écoles sont détruites. Les marchés qui réunissaient les gens saccagés (...) Les écoles, le forage d'eau et les centres de santé sont les infrastructures qui vont nous permettre d'échanger ensemble.»²³⁴

Le besoin de remettre ces infrastructures sur pied pour envisager l'avenir est partagé par un chef de groupement Kamuina Nsapu interrogé à Tshikula: « Nous demandons à l'Etat de reconstruire les infrastructures de base détruites pendant les affrontements (centres de santé, eau potable, écoles, ponts, églises, marchés, centres de recherche agricole ou élevage) pour créer le climat de bien-être de la population ». 235

²³⁴ Propos d'un membre d'une école secondaire de Kakenge, 29/11/2019

²³⁵ Propos d'un chef de groupement Kamuina Nsapu, Tshikula, 25/11/2019.

Analyse des résultats de la recherche

Analyse des résultats de la recherche

es consultations menées en 2019 et 2020 sur les défis et priorités pour la paix ⊿au Kasaï et Kasaï central, premières du genre dans la région, révèlent que sous une apparente stabilisation, les tensions à la source du conflit de 2016 demeurent vives et sujettes à embrasement. En l'absence d'un processus de paix formel et inclusif, les causes sous-jacentes aux violences entre communautés, chefs coutumiers et forces de sécurité résistent à l'amélioration de la situation sécuritaire observée depuis 2018.

Parmi elles, la compétition pour le contrôle du pouvoir coutumier, source de rivalités et disputes au sein des familles régnantes et groupements dans les deux provinces. Courantes dans l'ensemble du pays, ces rivalités sont amplifiées au Kasaï central par ce que les participants désignent comme l'ingérence et la manipulation du pouvoir politique dans les affaires coutumières. Disposant du pouvoir d'investir légalement les nouveaux chefs coutumiers, certains représentants étatiques en abuseraient pour reconnaitre, parfois au sein d'une même famille, un chef coutumier différent de celui désigné par la coutume mais leur étant plus politiquement favorable. Les luttes de pouvoir et les dédoublements de groupements induits par ces interférences restent aujourd'hui vivement dénoncés par les chefs coutumiers. De nombreux représentants nationaux interrogés à Kinshasa partagent cette analyse et reconnaissent « le politique » comme responsable des conflits de succession coutumière et de dédoublements des groupements, sans toutefois s'incriminer ni préciser jusqu'à quel niveau remontent ces manœuvres politiques. Plus nuancés, les élus et représentants interrogés à l'échelon local et provincial reconnaissent un problème d'interférence politique dans la gestion du pouvoir coutumier, mais font également valoir la méconnaissance par de nombreux chefs du cadre légal encadrant le pouvoir coutumier, et leur empiètement sur les missions régaliennes et administratives de l'Etat. Ce chevauchement entre droit moderne et droit coutumier s'exprime aussi dans la gestion des terres et des ressources naturelles car, bien que les sols et sous-sols soient considérés par la Constitution congolaise comme propriété de l'Etat, ce dernier concède leur cogestion au pouvoir coutumier. Qu'il s'agisse de la gestion des terres, de la justice ou de l'administration des citoyens, la méconnaissance de la loi et de leurs prérogatives par les pouvoirs politiques et coutumiers conduit à des interprétations erronées, à la source de nombreux conflits dans les deux provinces.

Dans la province du Kasaï, le conflit de 2016 s'est également propagé sur base de tensions intercommunautaires, témoignant d'une ethnicisation des rivalités et de manipulations identitaires. Ces conflits ont trait aux rapports historiques, sociaux et culturels des différents peuples, et sont étroitement liés aux conflits de positionnement pour le contrôle du pouvoir politique, économique et foncier. La création pendant le conflit de milices d'autodéfense à caractère ethnique, collaborant avec les forces de sécurité pour s'attaquer aux groupes lubaphones, a généré une crise de confiance aigüe au sein de territoires où la cohabitation se faisait jusque-là sans violence. Aujourd'hui les populations s'inquiètent du manque de collaboration entre communautés, alimenté par le souvenir des violences de 2016-2017 et par les luttes de positionnement politique et économique. La politisation de certains services étatiques et paraétatiques, accélérée par la réforme de la décentralisation de 2015 et l'attribution de nouveaux postes selon l'appartenance ethnique, stimule cette compétition et l'affrontement des habitants divisés en camps. Ces rivalités locales ont souvent des ramifications nationales, bien que les dirigeants de l'époque interrogés à Kinshasa nient leur implication dans les affaires locales et la création des milices d'autodéfense décrites sur le terrain. Aujourd'hui les risques générés par cette compétition appellent un travail de responsabilisation des autorités politiques, de prévention des manipulations identitaires et un contrôle renforcé des procédures de désignation des responsables étatiques et paraétatiques.

Etroitement liée à ces facteurs, la défiance de la population envers l'Etat, ses représentants et ses institutions demeure un obstacle important aux efforts de consolidation de la paix dans la région. Cette défiance, particulièrement forte au Kasaï central d'où le conflit est parti en 2016, découle en partie de la frustration et du sentiment d'abandon ressentis par la population depuis des décennies vis-à-vis du pouvoir central. Le manque d'investissements publics dans le développement de la région, la faible présence des institutions publics sur les territoires, et la persistance de mauvaises pratiques de gouvernance (clientélisme, favoritisme, corruption, etc.) entravent l'efficacité et la légitimité de l'Etat auprès des citoyens. Dans les deux provinces, les politiciens sont ainsi jugés responsables des conflits entre les populations par plus de 70% des personnes sondées, et comme ne pensant qu'à leur profit par plus de 80%.

Le conflit de 2016 a également creusé le fossé entre la population et les forces de sécurité. Les violences et exactions commises par les milices, les forces de po-

lice et l'armée pendant le conflit, et les représailles à l'encontre des populations civiles soupçonnées de défendre un camp ou l'autre, ont ébranlé la confiance des populations envers les forces de l'ordre et fait chanceler leur monopole de la violence légitime. Dans les deux provinces, des groupements refusent toujours la réinstallation des bureaux de police ou du renseignement dans leur territoire, et 75% des sondés déclarent se sentir en insécurité lorsqu'ils rencontrent des membres de la PNC ou des FARDC. Cette défiance est renforcée par la conduite d'actes dits de « tracasserie » - arrestations arbitraires, violences, intimidations, extorsions, abus - par certains membres des forces de sécurité, et la perception d'une impunité à leur égard. De leur côté, les forces de sécurité reprochent à la population et aux chefs coutumiers leur agressivité, leur incivisme, le non-respect des lois, et leur ingérence dans les affaires de sécurité et justice. Un travail de renforcement de la confiance entre la population et les autorités - administratives, politiques et sécuritaires - est donc nécessaire. Ces actions doivent être renforcées par des mesures promouvant la gouvernance inclusive et l'efficacité de la justice et des services de sécurité dans les deux provinces.

Aux causes sous-jacentes des conflits, les violences et destructions commises entre 2016 et 2018 ont ajouté de nouveaux obstacles à prendre en compte pour la mise en place d'une paix durable. Parmi eux, la grande précarité économique de la population, source de malaise social et facteur aggravant de la compétition pour l'accès au pouvoir et aux ressources. Les défis économiques entravent aujourd'hui la reprise de la vie dans les communautés, avec un accès réduit aux soins et services de base, la destruction de nombreux villages, l'inflation des prix et des taux de chômage très élevés. Le conflit de 2016 s'était propagé dans un contexte de grande précarité, après une décennie de baisse des activités diamantifères, des productions agricoles (café, coton, etc.) et vivrières, ne parvenant pas à répondre aux besoins de la population croissante et de plus en plus urbanisée.236 Aujourd'hui l'accélération du déclin socioéconomique par le conflit risque, si une réponse forte de l'Etat et des investissements publics ne sont pas rapidement avancés, d'accroitre le sentiment de frustration et d'abandon qui étaient à la base des révoltes populaires. Dans ce contexte, le manque d'opportunités pour les ex-miliciens de réintégrer leurs communautés, retourner à l'école ou trouver des sources de revenus a également été désigné comme un risque majeur à prioriser pour éviter la résurgence de nouvelles crises sociales et sécuritaires.

Un autre obstacle à la paix découle des niveaux très élevés de traumatisme relevés au sein de la population sondée, avec 2 citoyens sur 10 au Kasaï et 4 citoyens sur 10 au Kasaï central manifestant les symptômes d'un trouble de stress post-traumatique grave. La littérature sur la psychologie établit que l'exposition à un conflit peut conduire à divers troubles mentaux, tels que la dépression, l'anxiété et le Stress Post-Traumatique (SPT). Ce dernier est associé à la comorbidité de divers symptômes négatifs, tels que les tentatives de suicide, l'hypertension, les ulcères et l'abus d'alcool.²³⁷ Cela a des répercussions sur les individus, leurs familles et communautés, mais également sur les taux de développement, avec une série d'effets négatifs sur la productivité économique, l'éducation, la santé et la violence. Par ailleurs, la manière dont le traumatisme affecte la capacité des individus à accorder leur confiance, et donc à socialiser, collaborer et adopter un comportement stable et rationnel, est également un obstacle majeur à leur participation à des formes plus proactives de réconciliation et de consolidation de la paix.

En dépit de ces nombreux défis, l'étude a également révélé d'importantes opportunités pour la paix et capacités de résilience aux conflits. Parmi elles, l'amélioration sensible de la situation sécuritaire depuis 2018, induite notamment par les négociations passées entre l'Etat et la famille Kamuina Nsapu, la conférence pour la paix de Kananga et le dépôt volontaire des armes de nombreux miliciens à l'issue du scrutin présidentiel de 2018. 71% des personnes sondées estiment ainsi une amélioration de la situation sécuritaire dans leur province entre 2018 et 2019. Saluée lors des consultations, cette amélioration s'est notamment manifestée par la levée de plusieurs barrages sécuritaires, l'intensification des mouvements de biens et individus à travers la région, le retour de nombreux réfugiés et déplacés internes, ou encore la circulation sans escorte des équipes de la MONUSCO. Malgré la persistance de défis sécuritaires, liés notamment au banditisme, la criminalité, et le maintien de certaines

milices, cette amélioration constitue une condition préalable primordiale pour l'initiation d'un dialogue apaisé pour la réconciliation et la prévention de nouveaux conflits.

consultations ont par ailleurs souligné l'importance des mécanismes et acteurs existants de résolution des conflits. Dans les deux provinces sondées, les décisions de chefs coutumiers figurent comme le premier moyen de résolution des conflits. Cela a principalement trait au poids de la coutume, à l'accès facilité aux chefs coutumiers et au moindre coût généré par ces procédures en comparaison des tribunaux formels. Dans les deux provinces, les parties en conflits recourent également largement à la médiation pour régler leurs différends. C'est une procédure simple et peu coûteuse de résolution de conflits, consistant à faire intervenir une personne de confiance pour trouver des solutions consensuelles à un problème posé. La médiation peut être requise par une des parties en conflit ou saisie d'office par la communauté. Les décisions politiques, qui arrivent en troisième position, interviennent le plus souvent dans des cas de conflits coutumiers et fonciers, où les autorités politico-administratives (Gouverneur, Administrateur du Territoire, Chef de secteur) s'interposent pour apaiser les tensions. Les pratiques traditionnelles, utilisées pendant le conflit par certains chefs coutumiers pour initier les miliciens au combat et attiser les tensions, ont également permis de sortir des violences et de consolider la paix depuis. Qu'il s'agisse de cérémonies et audiences publiques facilitées par les chefs coutumiers, de pactes de paix, de chansons, danses ou marches, ces pratiques ont la force d'être suivies par les membres des communautés et traduisent l'attachement de la population aux valeurs coutumières et au respect de leurs chefs.

D'autre acteurs, gouvernementaux, de la société civile et humanitaires, ont également participé à l'apaisement des conflits et l'amélioration des conditions de vie des populations. L'organisation d'une conférence de paix et la mise en place par l'Etat, en septembre 2017, d'une Commission consultative des conflits coutumiers (CCRCC) au Kasaï central ont notamment été saluées par la population. Cette dernière nécessite aujourd'hui d'être rendue opérationnelle et générali-

²³⁷ Sareen, J. (2014). Posttraumatic Stress Disorder in Adults: Impact, Comorbidity, Risk Factors, and Treatment. Canadian Journal of Psychiatry, Vol. 59, No. 9, 460–467.

sée aux autres provinces pour remplir pleinement son rôle de prévention et résolution des conflits. L'arrivée au pouvoir en 2018 de Felix Tshisekedi a par ailleurs soulevé une vague d'espoir dans la population kasaïenne pour une amélioration des conditions de vie et des pratiques de gouvernance. Il revient aujourd'hui au gouvernement d'investir fortement dans le développement et la pacification de la région pour ne pas décevoir ces attentes et rétablir la confiance de la population envers l'Etat et ses institutions.

Parmi les acteurs internationaux, la MONUSCO a été relativement peu mentionnée lors des consultations, en raison notamment d'un déploiement considéré tardif et peu décisif sur le cours des violences pendant le conflit. Malgré cela, elle est aujourd'hui perçue par la population locale comme un acteur garantissant le maintien de l'ordre, le respect des droits humains et la représentation des personnes « sans-voix » dans la région. En tant que tel, elle a un rôle important à jouer dans la redynamisation de la CCRCC ou la mise en place d'une stratégie inclusive de justice transitionnelle et de réintégration communautaire des anciens miliciens. Ces actions, comme celles menées par les acteurs humanitaires et de développement, nécessitent une approche intégrée qui réponde non seulement aux besoins sécuritaires, économiques et sociaux des populations visées, mais favorise également la paix et la cohésion sociale dans les zones d'intervention.

Au-delà des défis mentionnés dans cette étude, il est ressorti des consultations un optimisme généralisé au sein de la population sondée, qui souhaite s'investir pour éviter de nouveaux conflits et améliorer la confiance et la collaboration entre groupes opposés. Il revient aujourd'hui aux acteurs locaux, nationaux et internationaux de soutenir et encourager cette dynamique positive à travers des actions concrètes et durables.

Recommandations

Recommandations

es priorités identifiées au Kasaï et Kasaï central ont permis de dégager les re-Lommandations clés de la recherche, appuyées par les résultats de l'enquête quantitative. Ces recommandations ont fait l'objet de discussions et d'amendements lors des séances de restitution facilitées auprès des populations sondées. Une fois finalisées, elles seront disséminées avec les résultats de la recherche auprès des principaux acteurs identifiés pour leur mise en œuvre.

Recommandation 1: Renforcer les initiatives d'éducation à la paix pour sensibiliser les individus aux valeurs de tolérance et encourager l'utilisation du dialoque comme moyen de résoudre les conflits.

L'enrôlement et la mort de nombreux civils dans les groupes armés, dont une forte proportion de jeunes et d'enfants, font craindre à de nombreux participants une perpétuation de la violence par la vengeance, et la disruption des valeurs de paix jusque-là ancrées dans l'espace Kasaï.

La mise en place par le gouvernement et la société civile de programmes scolaires et communautaires consacrés à l'éducation à la paix et la communication non-violente, combinée à la conduite d'actions socio-culturelles promouvant la paix, la tolérance et et le vivre ensemble, sensibiliseront les membres des communautés dès leur plus jeune âge à l'utilisation d'approches pacifiques pour résoudre leurs conflits et favoriseront le développement de relations de confiance entre les différents groupes. En vue de transformer et prévenir les conflits, ces programmes doivent être couplés d'activités de renforcement des capacités d'acteurs influents (chefs coutumiers, éducateurs, autorités, forces de sécurité) aux concepts et techniques de communication non-violente et de transformation des conflits pour permettre une plus grande sensibilité au conflit et une transmission de ces valeurs dans leurs engagements communautaires.

En parallèle, la diffusion et la discussion à grande échelle de messages et témoignages de paix dans les médias, les structures éducatives, religieuses et de dialogue par divers individus ayant été touchés par le conflit, stimuleront dans la population un sentiment d'identification et d'empathie dépassant les clivages politiques ou identitaires, et une réflexion sur le rôle que chacun peut jouer pour favoriser la paix à son niveau.

Actions clés à mener:

- Renforcer les programmes éducatifs et communautaires d'éducation à la paix et à la communication non-violente à destination des jeunes, des autorités et des forces de sécurité.
- Organiser des campagnes de sensibilisation, de dissémination et de dialogue autour de messages de paix et récits de changement.

<u>Acteurs concernés</u>: Gouvernement central; Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel; Gouvernements provinciaux; Leaders communautaires; Médias ; OSC nationales; Agences de développement axées sur l'éducation et la consolidation de la

Recommandation 2: Faciliter le dialogue entre chefs coutumiers, communautés, autorités et forces de sécurité pour renforcer la gouvernance locale, prévenir les conflits et favoriser la réconciliation.

Les consultations ont souligné un besoin important de dialogue pour améliorer les pratiques de gouvernance locale et renforcer la collaboration entre les différentes parties en conflit. En réponse aux spécificités de chaque province, ce dialogue devrait être davantage axé sur l'amélioration des relations entre communautés au Kasaï; et sur le renforcement de la collaboration et des mécanismes de gouvernance entre les chefs coutumiers, les autorités étatiques et les forces de sécurité au Kasaï central.

Pour être durable et efficace, le dialogue nécessite des structures inclusives où les facteurs clés des conflits et les pistes de solution identifiées lors des consultations peuvent être discutées dans des échanges facilités par des acteurs reconnus et légitimes. Il existe actuellement au Kasaï et au Kasaï central des comités formels de paix et médiation, mais ils sont limités en nombre et en moyens. Les comités locaux de paix et de développement (CLPD) n'y sont pas aussi répandus que dans le reste du pays. Le dialogue et la résolution des conflits se déroulent par conséquent davantage au sein de cadres informels, facilités par les chefs coutumiers et chefs traditionnels.

En septembre 2017, l'Etat congolais a par ailleurs mis en place la Commission consultative de règlement des conflits coutumiers (CCRCC). Cette instance composée de chefs coutumiers et des agents publics relevant du Ministère et des Divisions des Affaires coutumières vise notamment « au respect des valeurs traditionnelles, à la cohésion nationale, à la solidarité et à la paix sociale entre les communautés », et au règlement des conflits coutumiers «par voie de conciliation, de médiation ou d'arbitrage.»²³⁸ Bien que mentionnée à Tshimbulu comme l'un des mécanismes ayant permis le retour de la paix, les consultations ont toutefois relevé que la CCRCC souffrait d'un manque de moyens financiers et de collaboration entre chefs coutumiers, la rendant à ce jour peu opérationnelle et utilisable. Les participants sondés dans la province du Kasaï ont également manifesté le besoin de mettre en place une Commission semblable dans leur province.

Ces différents cadres et mécanismes nécessitent d'être renforcés et, au besoin, complétés de Groupes de Dialogue Permanents (GDP). Ces derniers ont prouvé leur valeur dans le projet actuellement mené par Interpeace dans la région où, représentatifs des différents groupes de la société, ils permettent aux communautés d'aborder et traiter dans un espace neutre des suiets conflictuels identifiés lors des consultations.

Pour faire face aux niveaux très élevés de défiance de la population à l'encontre du personnel politique et des forces de sécurité et de justice, les initiatives de dialogue devront être complétées d'actions de renforcement des capacités individuelles

²³⁸ Arrêté ministériel n° 006 CAB/MIN/AFF-COUT/GMP/AS/nmr/2017 du 1er juillet 2017 portant sur la création, composition, organisation et fonctionnement des commissions consultatives de règlement des conflits coutumiers.

et institutionnelles de ces acteurs dans l'application des approches de gouvernance inclusive, de sensibilité au conflit et au genre, et de respect des droits humains. Menées en parallèle des séances de dialogue entre ces acteurs et la population, ces actions viseront au changement des comportements et à la revue des mécanismes institutionnels de signalement, contrôle et condamnation des abus commis au sein des corps militaires, judiciaires et administratifs pour une efficacité accrue et une meilleure réponse aux attentes des populations.

Ces mesures devront être accompagnées d'investissements du gouvernement central dans ses institutions provinciales et locales afin de revaloriser la fonction publique et permettre à ses représentants de jouer pleinement leur rôle dans l'administration des territoires et la délivrance de biens et services à la population.

En vue de renforcer la gouvernance des entités coutumières et la collaboration avec les autorités étatiques, il reviendra enfin de mener des actions de vulgarisation, d'information et de dialogue autour les textes de loi sujets à conflit. Cela concerne notamment les lois sur le statut des chefs coutumiers, la décentralisation, la libre administration des provinces, l'accès au foncier et le fonctionnement de la police. Une compréhension commune de ces cadres légaux permettront de limiter les malentendus et les abus, notamment autour des arrêtés de reconnaissance des chefs coutumiers ou de l'attribution du foncier.

Actions à mener:

- Renforcer les initiatives traditionnelles et institutionnelles de dialogue, prévention et gestion des conflits qui incluent les communautés, les autorités et les forces de sécurité.
- Renforcer les capacités des acteurs de sécurité, de justice et des autorités en gouvernance inclusive, en sensibilité au conflit et au genre, et au respect des droits humains.
- Mener une campagne d'information et de dialogue autour des lois portant sur le statut des chefs coutumiers, la décentralisation, l'accès au foncier et aux ressources naturelles.

Acteurs concernés: Gouvernement central et institutions étatiques spécialisées (notamment les ministères de l'Intérieur et de la sécurité, de la Justice, des Affaires coutumières, de la Décentralisation, et des Affaires foncières); Gouvernements provinciaux; CCRCC; Leaders communautaires; OSC nationales; Médias; MONUS-CO; UE; Organisations de consolidation de la paix.

Recommandation 3: Mettre en place un programme multisectoriel pour la guérison des traumatismes et l'accompagnement des personnes affectées par les conséquences des conflits.

Les conséquences de la guerre sur les hommes, les femmes et les enfants se mesurent aussi sur le plan social et psychologique. L'étude quantitative a révélé des taux très élevés d'exposition aux violences commises lors du conflit récent, en particulier au Kasaï central où la majorité des combats a eu lieu. Au-delà de la destruction des propriétés et des vols, le nombre élevé de témoins et victimes de meurtres, torture et violences sexuelles dénote d'une violence généralisée et visant les populations civiles. L'impact traumatique de ces violences sur leurs victimes et les personnes les ayant infligées est grand, et peut favoriser des comportements autodestructeurs ou menaçants s'ils demeurent non traités.

Les personnes les plus affectées par les violences et les effets de la guerre ont besoin de se retrouver dans des espaces de dialogue sûrs et encadrés par des professionnels de santé, pour discuter de leurs symptômes et se soutenir mutuellement dans leurs processus de guérison. La plupart requiert également un accompagnement social et économique pour leur permettre de retrouver des perspectives d'avenir. En parallèle, des campagnes d'information sur le traumatisme doivent être menées au niveau provincial et communautaire pour réduire la stigmatisation des personnes qui en souffrent et en pousser d'autres à reconnaître leurs symptômes et à se diriger vers les solutions adéquates. Les activités de guérison des traumatismes devront intégrer une forte dimension sociale et sociétale, ainsi qu'une approche spécifique en fonction de l'âge, du genre et du degré de stigmatisation des différents groupes suivis.

Actions à mener:

- Créer et/ou appuyer des cadres inclusifs de prise en charge médicale, psychosociale et économique des personnes ayant vécu des expériences traumatiques liées aux conflits.
- Mener une campagne de diffusion, d'information et de témoignages sur la question du traumatisme, des ressources et traitements existants.

Acteurs concernés: Gouvernement central; Ministères de la Santé, des Affaires sociales, du Genre, famille et enfants, et de la Jeunesse; Gouvernements provinciaux; Educateurs et psychothérapeutes; Leaders communautaires; Ex-miliciens; Médias; OSC nationales; Organisations de consolidation de la paix; MONUS-CO; OMS; UE.

Recommandation 4 : Soutenir la démobilisation et réintégration communautaire des anciens miliciens pour réduire l'insécurité et favoriser une réconciliation durable au sein de la population.

Aujourd'hui, le maintien de quelques groupes armés, la circulation d'armes et le manque de réinsertion et intégration des anciens miliciens constituent une menace importante pour la paix dans l'espace Kasaï. Des actions pour démobiliser et réintégrer les anciens membres des groupes armés ont déjà été initiées localement, à travers l'action de l'Etat, des chefs coutumiers et des ONG locales, mais nécessitent d'être renforcées et étendues.

Toute intervention doit veiller à l'intégration des leçons apprises d'une décennie de programmes de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR), en adoptant une approche sensible au genre, aux dynamiques de conflits, et à l'équilibre culturel, social et économique des communautés visées pour ne pas accroitre un sentiment d'injustice, de stigmatisation ou de ressentiment à l'égard des participants. Un engagement communautaire en amont et au cours de toute action sera pour cela un facteur décisif.

Actions à mener:

- Mettre en place une stratégie inclusive de démobilisation, réintégration et réconciliation intégrée aux priorités locales et nationales de paix, de sécurité, de développement et de justice.
- Mener des actions de communication, sensibilisation et dialogue communautaire pour préparer et accompagner la réintégration des anciens mi-
- liciens et répondre aux craintes et attentes des populations.
- Mettre en place et appuyer des activités sociales, éducatives, culturelles, économiques qui favorisent la réintégration des ex-miliciens et bénéficient à l'ensemble de leurs communautés.

Appuyer la mise en place de mécanismes de justice transitionnelle, en assurant la création de liens entre les futures commissions de vérité et réconciliation et les stratégies de réintégration communautaires.

la Justice, de la Défense et du Travail; OSC nationales; Leaders communautaires; Ex-miliciens; Associations de victimes ; Opérateurs économiques ; Organisations de consolidation de la paix ; MONUSCO ; Agences onusiennes; Banque Mondiale; UE.

Acteurs concernés : Gouvernement central ; Gouvernements provinciaux; Ministères du Plan, de l'Intérieur, de

Recommandation 5 : Appuyer des projets de développement socio-intégrateurs pour améliorer les conditions de vie de la population de façon inclusive et favorable à la paix.

La crise de 2016 s'est ancrée dans un contexte de pauvreté de masse et a ravagé les moyens d'existence déjà limités des populations. Les conditions socioéconomiques, jugées mauvaises par la majorité des personnes sondées, sont en partie liées aux faibles niveaux d'investissements pour le développement de la région depuis plusieurs décennies. L'accès aux biens, services et infrastructure de base (eau, électricité, santé, routes, ...) reste précaire. De surcroit, de nombreux jeunes demeurent aujourd'hui sans emploi ni ressource financière, ce qui limite leur capacité de résilience au conflit et facilite leur enrôlement dans les gangs et groupes armés.

Dans une région fortement touchée par la pauvreté, les projets intégrateurs demandés par les sondés répondent à deux besoins: améliorer les conditions de vie, et renforcer le dialogue et le vivre-ensemble entre groupes dont les liens ont été affaiblis ou rompus par le conflit.

L'ampleur des dégâts matériels causés par les violences requiert également que les infrastructures détruites pendant les hostilités soient reconstruites. Au-delà des écoles, hôpitaux, marchés, églises, centres agricoles et autres infrastructures locales qui promeuvent le vivre ensemble, il convient d'investir dans des projets de grande échelle qui développent, dans l'ordre identifié par l'enquête quantitative : 1- l'accès à l'eau potable, 2- la construction de routes, 3- l'accès aux services de santé, 4- l'accès à l'électricité et 5- l'accès à l'éducation.

Ces différents investissements et projets doivent être impulsés par l'Etat et ses institutions provinciales, avec le soutien des structures et acteurs de développement internationaux. Pour favoriser leur efficacité et pérennité, ces interventions devront être ajustées aux dynamiques et besoins locaux, et soutenir les initiatives déjà entreprises là où elles existent.

L'espace Kasaï sortant tout juste d'un conflit ayant exacerbé les tensions entre les communautés et entre la population et l'Etat, il est crucial que toute intervention humanitaire et de développement soit conçue et réalisée de manière à ne pas susciter de conflits et à favoriser paix. La perception par la population d'une préférence accordée à certains territoires par les investissements pour des raisons politiques, ethniques ou sociaux pourrait par exemple enflammer les tensions au lieu de les apaiser.

Pour pallier ce risque et décupler le capital fédérateur de ces interventions, l'approche de « peace responsiveness », 239 conceptualisée par Interpeace pour renforcer le lien entre humanitaire, développement et paix, pourra être appliquée par les acteurs nationaux et internationaux. A travers l'intégration systématique des dynamiques de conflit et de paix dans la conception et mise en œuvre des activités menées, cette approche permet aux programmes de générer des opportunités pour la paix en plus de résultats techniques visés dans leurs zones d'intervention.

Action clés à mener:

 Initier et/ou appuyer des programmes de reconstruction et de développement qui contribuent à réduire les conflits et favorisent la cohésion sociale.

<u>Acteurs concernés</u>: Gouvernement central et institutions étatiques concernées (Ministère des travaux pu-

blics, du Plan, de l'Economie, etc.); Gouvernements provinciaux; Opérateurs économiques nationaux; Banque Mondiale; Banques régionales de développement; Agences onusiennes; Organisations de consolidation de la paix.

Conclusion

Conclusion

travers une série de consultations et de sondages, Interpeace et ses partenaires Aont développé une meilleure compréhension des déclencheurs de conflits et des possibilités de résilience dans les provinces du Kasaï et du Kasaï central. Il est ressorti que les communautés et leurs structures jouent un rôle clé dans la perpétuation des conflits, mais aussi dans leur atténuation et dans les processus de réconciliation. L'engagement accru et le rapprochement du secteur traditionnel et de l'État sont également essentiels à l'établissement de processus de paix dans la région. L'élargissement des processus de dialogue pour s'assurer qu'ils soient inclusifs et soutenus par toutes les parties permettra d'accroître les niveaux de communication et de mieux saisir les défis auxquels sont confrontés les communautés, l'État et les chefs traditionnels. Cette étude a permis de définir une voie claire pour l'avenir, afin de cibler les interventions et de garantir l'engagement concret des principaux acteurs en vue de la mise en place d'initiatives de paix fructueuses et pérennes.

Références

Références

AVOCATS SANS FRONTIERES, « Gestion des conflits et accès à la justice en province du Kongo Central (RD Congo). Les défis de la légalité et de la légitimité des mécanismes légaux d'aide légale », décembre 2016. Disponible sur : https://www.asf.be/wp-content/uploads/2017/05/ ASF_RDC_R-A_M%C3%A9canismesAL_201612_PP_FR.pdf

BANQUE MONDIALE, « Riche en Eau, Pauvre en Accès. Diagnostic de la Pauvreté et de l'eau, l'assainissement et l'hygiène en République Démocratique du Congo», Groupe de la Banque Mondiale, Washington, 2017.

BATTORY, J., VIRCOULON, T. « Les pouvoirs coutumiers en RDC : institutionnalisation, politisation et résilience », Ifri, mars 2020. Disponible sur : https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/note_battory virdoulon_rdc_2020_complet_okes.pdf

BCNUDH et Ministère Provincial de la justice et droits humains du Kasaï Central, « Rapport des consultations populaires sur les besoins de justice, réparations et prévention de nouveaux conflits dans la province du Kasaï Central », février 2020.

COMMISSION JUSTICE ET PAIX, « Conflits fonciers : le mal qui gangrène les terres congolaises », septembre 2017. Disponible sur: https://www.justicepaix.be/IMG/pdf/2017_analyse_conflits_fonciers_le_ mal_qui_gangrene_les_terres_congolaises.pdf

CRISP, « Affaire Kalonji et les problèmes du Kasaï », Courrier hebdomadaire du CRISP, 1959/31 n°31.

ECHOS DE LA MONUSCO, « Special Kasaï : Le Kasaï, une région meurtrie en plein relèvement », Vol.X, No.84, août 2018. Disponible sur: https://monusco.unmissions.org/sites/default/files/echos_84_ok.pdf

FIDH (2017), « Massacres au Kasaï : des crimes contre l'humanité au service d'un chaos organisé. Rapport d'enquête République démocratique du Congo ». Disponible sur : https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/ files/resources/rdc_704f_18_dec_2017_ultra-ultralight.pdf

HOEBEKE, H. « L'insurrection du Kamuina Nsapu, un danger de plus en RDC », International Crisis Group, 21 mars 2017. Disponible sur: https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/democratic-republic-congo/ kamuina-nsapu-insurgency-adds-dangers-dr-congo

INTERPEACE, « Healing Trauma and Building Trust and Tolerance in Rwanda», Interpeace Peacebuilding in Practice Paper, No.4, avril 2019. Disponible sur: https://www.interpeace.org/resource/ healing-building-tolerance/

INTERPEACE, « Capacités de résilience pour la réconciliation dans la Sous-région des Grands Lacs. Dialogue Transfrontalier pour la Paix dans la Région des Grands Lacs », juin 2020. Disponible sur : https://www. interpeace.org/wp-content/uploads/2020/09/2020-Great_Lakes_-_Recherche_sur_la_resilience-1-column-v6. pdf

KABAMBA, K. « Pouvoir, territorialité et conflictualité au Grand Kasaï (République démocratique du Congo) », Belgeo, Revue Belge de géographie, 2/2018. Disponible sur : http://journals.openedition.org/ belgeo/26916

KANGUDIE, C. « Le conflit luba/lulua ou la tragédie d'un même peuple », disponible sur : http://www.mbokamosika.com/article-le-conflit-luba-lulua-ou-la-tragedie-d-un-memepeuple-112070906.html, lu le 30 janvier 2020.

LAGRANGE, M.A. « Du désordre comme art de gouverner. La rébellion Kamwina Nsapu, un symbole du mal congolais », Notes de l'Ifri, Ifri, septembre 2017. Disponible sur : https://www.ifri.org/fr/publications/ notes-de-lifri/desordre-art-de-gouverner-rebellion-kamwina-nsapu-un-symbole-mal

MBU-MPUTU, N. L'autre Lumumba. Peuple du CONGO: Histoire, Résistances, assassinats et victoires sur le front de la Guerre froide, MediaComx Ltd, 2eme Ed, février 2020.

ONU-HABITAT, « Analyse du régime foncier et social dans les provinces du Nord Kivu, du Sud Kivu et de l'Ituri en République démocratique du Congo », 2019. Disponible sur : https://unhabitat.org/sites/default/ files/2019/10/analyse_du_regime_foncier_est_de_la_rdc.pdf

UNICEF (2018), « Kasaï : Les enfants, premières victimes de la crise. Faire face aux ravages du conflit en République démocratique du Congo ». Disponible sur : https://www.unicef.org/french/publications/index_102863.html

RDC, MINSTÈRE DU PLAN, INS, Enquête avec Questionnaire Unifié à Indicateurs de Base de Bien-être (*E-QUIBB* / *RDC* 1-2016.

RFI, « RDC : Violences au Kasaï. Chapitre 1 : Kamuina Nsapu, la mort d'un chef ». Disponible sur : https:// webdoc.rfi.fr/rdc-kasai-violences-crimes-kamuina-nsapu/chap-01/

SAREEN, J. (2014). Post-traumatic Stress Disorder in Adults: Impact, Comorbidity, Risk Factors, and Treatment. Canadian Journal of Psychiatry, Vol. 59, No. 9, 460-467.





